

CGRFA-11/07/Rapport

Onzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Rome (Italie), 11 – 15 juin 2007



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

CGRFA-11/07/Report

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Onzième session ordinaire
Rome, 11 – 15 juin 2007**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 2007**

Les documents préparés pour la onzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont disponibles sur l'Internet à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/ag/cgrfa/cgrfa11.htm>.

Ils peuvent aussi être obtenus en s'adressant au:

Secrétaire

de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO

Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

00100 Rome (Italie)

E-mail: cgrfa@fao.org

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites

TABLE DES MATIÈRES

		<i>Paragraphes</i>
I.	Introduction	1
II.	Ouverture de la session et élection du Président et des Vice-Présidents	2 - 11
III.	Programme de travail sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	12 - 25
IV.	Programme de travail sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	26 - 44
V.	Rapport intérimaire sur le projet de Code de conduite sur les biotechnologies dans l'optique des ressources pour l'alimentation et l'agriculture	45 - 53
VI.	Questions sectorielles et intersectorielles	54 - 73
VII.	Coopération avec d'autres organisations et accords internationaux	74 - 84
VIII.	Examen des politiques, programmes et activités de la FAO dans le domaine de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture	85 - 87
IX.	Programme de travail pluriannuel de la Commission	88 - 94
X.	Ressources humaines et financières de la FAO pour la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel	95 - 96
XI.	Rationalisation des opérations de la Commission	97 - 103
XII.	Allocutions de clôture	104 - 112
XIII.	Date et lieu de la douzième session ordinaire de la Commission	113

Annexes

A.	Ordre du jour de la onzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	
B.	Membres de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	
C.	Membres du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture élus à la onzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	
D.	<i>Appendice 1: Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques</i> <i>Appendice 2: [Accord sur] la mise en œuvre et le financement du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques</i> <i>Appendice 3: Projet de Déclaration d'Interlaken sur les ressources zoogénétiques</i>	
E.	Programme de travail pluriannuel de la Commission: principaux produits et objectifs d'étape	
F.	Déclaration de l'Argentine	
G.	Liste des documents	
H.	Liste des organisations qui ont présenté des rapports à la onzième session ordinaire de la Commission	
I.	Liste des délégués et observateurs	

I. INTRODUCTION

1. La onzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture s'est tenue à Rome (Italie) du 11 au 15 juin 2007. La liste des délégués et des observateurs figure à l'*Annexe I*.

II. OUVERTURE DE LA SESSION ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

2. Le Président sortant de la Commission, M. Eng Siang Lim (Malaisie), a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs et fait remarquer que la réunion se tenait à un moment particulièrement important pour les politiques internationales relatives à la gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, qui avaient à prendre en compte de nombreux facteurs, notamment la croissance économique, la dynamique des populations humaines, l'évolution des modes de consommation, la croissance rapide des marchés, le changement climatique et les objectifs prioritaires que sont la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Il a souligné que la perte de biodiversité aggravait la pauvreté et que la pauvreté, par essence, constituait une menace grave pour la biodiversité.

3. M. Lim a noté que la Commission devait orienter ses travaux afin de renforcer les politiques et les programmes s'appliquant à tous les secteurs concernés par les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le but de répondre aux besoins croissants de biens et de services. Il a passé en revue les nombreux facteurs qui ont un impact sur la conservation et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et souligné que le Programme de travail pluriannuel actuellement examiné jouerait un rôle extrêmement important à cet égard. M. Lim a remercié la Commission de lui donner la possibilité d'assumer les fonctions de Président¹.

4. M. Alexander Müller, Sous-Directeur général de la FAO chargé du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, a souhaité la bienvenue aux observateurs. Il a noté que cette session de la Commission avait lieu à un moment de crise, compte tenu de la rapidité avec laquelle s'appauvrissent les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, d'une importance cruciale pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. M. Müller a souligné que la pauvreté extrême demeurait la réalité quotidienne de plus d'un milliard d'êtres humains et que plus de 850 millions de personnes souffraient de faim et de sous-alimentation. Il a rappelé par ailleurs que ceux qui sont engagés dans la production agricole et alimentaire, quel que soit le secteur concerné, doivent pouvoir accéder à un matériel génétique diversifié afin d'améliorer la production et de mieux s'adapter aux évolutions des conditions environnementales, notamment le changement climatique.

5. M. Müller a souligné qu'il était important que la Commission examine un programme de travail pluriannuel qui pourrait servir de base à une stratégie à long terme pour la conservation et l'utilisation durable de tous les éléments principaux de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, y compris les ressources génétiques forestières et aquatiques. L'adoption du programme de travail pluriannuel faciliterait la mise en œuvre de véritables approches intersectorielles et renforcerait l'efficacité d'une coopération avec des partenaires internationaux dans le domaine institutionnel.

6. M. Müller a noté que la Commission s'appuierait sur des programmes ayant fait leurs preuves dans le domaine des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il a souligné qu'il était important de parachever les préparatifs de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, qui sera accueillie par le Gouvernement suisse. M. Müller a également insisté sur le fait que l'élaboration du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* aiderait considérablement la communauté internationale à améliorer l'utilisation, le développement et la conservation des ressources zoogénétiques².

¹ CGRFA-11/07/Circ.4, disponible à l'adresse <ftp://ftp.fao.org/ag/cgrfa11/r11c4e.pdf>.

² CGRFA-11/07/Circ.4, disponible à l'adresse <ftp://ftp.fao.org/ag/cgrfa11/r11c4e.pdf>.

7. M. Clive Stannard, Fonctionnaire en charge du Secrétariat de la Commission, a informé la Commission que le Bhoutan, les Émirats arabes unis, la Fédération de Russie, la Slovénie et l'Ukraine sont devenus membres de la Commission depuis sa dernière session. Il a noté que les Gouvernements allemand et norvégien avaient contribué généreusement au financement de la participation des représentants des pays en développement à la présente session.

8. Le Président et les Vice-Présidents de la Commission pour la onzième session ordinaire ont été élus. M. Bert Visser (Pays-Bas) a été élu président. Six Vice-Présidents ont été élus: M. Paul Trushell (Australie), M. César Tapia Bastidas (Équateur), M. Asmerom Kidane (Érythrée), M. Javad Mozafari Hashtjin (République islamique d'Iran), M. Vanida Khumnirdetch (Thaïlande) et M. David Hegwood (États-Unis d'Amérique). M. Kassahun Embayne (Éthiopie) a été élu Rapporteur.

9. Lorsqu'il a présenté la candidature de M. Visser à la présidence de la Commission, le Groupe régional européen a noté qu'il y avait longtemps qu'un représentant du Proche-Orient n'avait plus été élu président de la Commission et il a suggéré que la Commission en tienne compte lors de l'élection du président, à la prochaine session.

10. Prenant la présidence de la réunion, M. Visser a remercié M. Lim pour sa conduite des débats et l'autorité dont il a fait preuve.

11. La Commission a adopté l'ordre du jour, tel qu'il figure à l'Annexe A.

III. PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Progrès accomplis depuis la dixième session ordinaire de la Commission dans la préparation de la Conférence technique internationale sur les ressources génétiques, y compris L'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde

Rapport de la quatrième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

12. La Commission a examiné le *Rapport de la quatrième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques (13-15 décembre 2006)*³. M. Harvey D. Blackburn (États-Unis), Président du Groupe de travail a présenté son rapport en attirant l'attention sur ses recommandations. La Commission a remercié M. Blackburn et les membres du Groupe pour l'excellent travail accompli.

13. La Commission a également examiné le document intitulé *Projet de priorités stratégiques - Texte du président*⁴, qui contenait les conclusions de la réunion du groupe des « Amis du Président », tenue à Fribourg (Suisse) du 26 au 28 mars 2007, sur recommandation du Groupe de travail et avec l'appui du Gouvernement suisse.

14. La Commission a approuvé le rapport du Groupe de travail en reconnaissant que des progrès importants avaient été accomplis avec le parachèvement de *L'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et de l'avancement des préparatifs de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques. Elle a noté que le groupe des « Amis du Président », conformément aux recommandations formulées par le Groupe de travail, avait perfectionné le texte des *Priorités stratégiques* dans le cadre du *Plan d'action pour les ressources zoogénétiques*.

³ CGRFA-11/07/3.

⁴ CGRFA-11/07/Inf.8.

Rapport sur la préparation de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques

15. La Commission a examiné le document sur l'*État d'avancement des préparatifs de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques*⁵, et écouté M. François Pythoud, qui a fait le point sur les préparatifs de la Conférence au nom du Gouvernement suisse.

16. La Commission a approuvé les objectifs et les conclusions proposés, ainsi que le projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence, tels qu'ils figurent dans le document susmentionné. Elle a remercié le Gouvernement suisse d'accueillir la Conférence, puis d'autres donateurs et la FAO pour leur contribution à la Conférence. La Commission a souligné qu'il était important d'assurer la participation de deux délégués de chaque pays en développement à la Conférence et instamment prié les donateurs de mettre à la disposition de la Commission des fonds suffisants.

17. La Commission est convenue que le suivi de la Conférence technique internationale devait être placé dans le cadre du Programme de travail pluriannuel de la Commission à sa douzième session ordinaire, la Commission supervisant la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*.

L'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde

18. La Commission a examiné le document intitulé *État d'avancement de la préparation du premier rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*⁶ et le document d'information intitulé *État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde – Version finale*⁷. Elle a remercié la FAO d'avoir coordonné la préparation de cette enquête importante et digne de foi, et exprimé sa gratitude à l'égard des nombreuses personnes et organisations qui ont contribué aux processus de préparation. La Commission a souligné qu'il était important d'aborder les questions soulevées dans le rapport sur *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde*, notamment la nécessité d'améliorer l'utilisation durable des ressources zoogénétiques, à la lumière des défis actuels et futurs que sont le changement climatique, l'insécurité alimentaire, la dégradation des moyens d'existence et l'appauvrissement de la biodiversité. Elle a constaté qu'il existait des lacunes dans les informations concernant l'identification, la diversité et la situation des races d'élevage, en particulier dans les pays en développement, et qu'il fallait impérativement améliorer la capacité des pays en développement en matière de caractérisation, d'inventaire et de suivi des races.

19. La Commission a demandé à la FAO d'imprimer *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde* afin qu'il puisse être présenté à la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, et a recommandé à la Conférence technique internationale de se féliciter de *L'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, qui pourra servir de base aux futures mesures adoptées en matière de gestion durable des ressources zoogénétiques. La Commission a recommandé à la FAO de mettre ce rapport à la disposition du plus grand nombre, notamment en utilisant des supports électroniques, afin de mieux faire connaître l'état, les tendances, le rôle crucial et la valeur fondamentale des ressources zoogénétiques. Elle a noté qu'il était important que le rapport soit traduit dans toutes les langues officielles de la FAO, et a instamment prié les donateurs de mettre à la disposition de la Commission des fonds suffisants à cet effet. La Commission s'est félicitée de la proposition du Gouvernement chinois de faire traduire le rapport en chinois et de la préparation par la FAO d'une version abrégée du rapport dans toutes les langues de la FAO, qui serait présentée à la Conférence technique internationale.

⁵ CGRFA-11/07/4.

⁶ CGRFA-11/07/5.

⁷ CGRFA-11/07/Inf.6.

Le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques et la Déclaration d'Interlaken sur les ressources zoogénétiques

20. La Commission a passé en revue le document *Projet de priorités stratégiques – Version du Président*⁸, et a décidé de le soumettre, en tant qu'*Annexe D, Appendice 1*, à la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, pour qu'elle en tienne compte dans le cadre de son examen du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*.
21. La Commission a passé en revue le document *Mise en oeuvre et financement du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*⁹, et a décidé de le soumettre, en tant qu'*Annexe D, Appendice 2*, à la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques.
22. La Commission a passé en revue le document *Projet de Déclaration d'Interlaken sur les ressources zoogénétiques*¹⁰. Elle a remercié chaleureusement le Gouvernement suisse d'avoir préparé le projet de déclaration. La Commission a décidé de soumettre le texte en tant qu'*Annexe D, Appendice 3* à la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, pour examen.

Activités futures du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et élection de ses membres

23. La Commission est convenue que le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques devrait se réunir avant sa prochaine session ordinaire. Elle a demandé que le Groupe de travail conseille la Commission sur les différentes options possibles pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques*, et lui recommande des critères et indicateurs pouvant servir pour l'évaluation des progrès réalisés. La Commission a également demandé au Groupe de travail de lui soumettre des recommandations sur la forme et la teneur des rapports futurs sur la situation et les tendances relatives aux ressources zoogénétiques, ainsi que des solutions permettant de mieux cibler les races menacées.
24. La Commission a demandé à la FAO de continuer à élaborer des directives techniques relatives à l'utilisation et au développement durables des ressources zoogénétiques dans des systèmes de production à faible ou moyenne utilisation d'intrants, à mettre au point d'autres méthodes visant à améliorer l'inventaire et la caractérisation des ressources zoogénétiques, à fournir un appui permanent pour maintenir et développer ultérieurement le système d'information sur la diversité des animaux domestiques et à présenter un rapport de situation à la prochaine session du Groupe technique.
25. La Commission a élu les membres du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, comme indiqué à l'*Annexe C*.

IV. PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

Progrès réalisés depuis la dixième session ordinaire de la Commission

Rapport de la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

26. La Commission a examiné le *Rapport de la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (26-28 octobre 2005)*¹¹. Elle a remercié sa Présidente, Mme Zofia Bulinska-Radomska (Pologne), ainsi que les Membres du Groupe de travail pour l'excellent travail accompli.
27. Lors de l'adoption du rapport, la Commission soucieuse d'éviter les chevauchements d'efforts, a recommandé, sous réserve des décisions de l'Organe directeur du Traité international sur les

⁸ CGRFA-11/07/Inf.8.

⁹ CGRFA-11/07/7.

¹⁰ CGRFA-11/07/8.

¹¹ CGRFA-11/07/10.

ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, d'établir un mécanisme de coordination entre la Commission et l'Organe directeur du Traité international, y compris en ce qui concerne les éléments d'appui du Traité international, notamment le *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*, le Mécanisme de facilitation et l'application de la nouvelle approche de suivi.

28. La Commission a demandé d'accorder l'attention voulue aux activités portant sur des plantes cultivées essentielles à la sécurité alimentaire, y compris des plantes cultivées sous-utilisées et d'en tenir compte dans le Programme de travail pluriannuel.

Suite donnée aux recommandations de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture concernant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

29. La Commission a examiné le document, *Suite donnée aux recommandations de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture* concernant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture¹². Elle a recommandé que la FAO passe en revue les éléments du Système mondial, compte tenu notamment de la coopération renforcée avec le Traité international.

30. La Commission s'est félicitée des progrès accomplis dans le développement du portail du Mécanisme de facilitation pour la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, qui assure un accès aisé aux informations sur les sources de financement disponibles pour les ressources phytogénétiques et à d'autres informations utiles pour la mise en œuvre du *Plan*. Elle a encouragé les pays à fournir des ressources extrabudgétaires pour la réalisation des activités convenues, notamment pour développer ultérieurement le portail et fournir une assistance aux parties prenantes afin d'élaborer des propositions de projet. Elle a demandé au Secrétariat de faire rapport à sa prochaine session sur les progrès accomplis en ce qui concerne le Mécanisme de facilitation¹³. Les activités réalisées devraient être portées à la connaissance de l'Organe directeur du Traité international, qui les examinera dans le cadre de la Stratégie de financement.

31. La Commission s'est félicitée des progrès accomplis dans l'application de la nouvelle approche de suivi, qui est une méthode participative, axée sur les pays et le renforcement des capacités et fondée sur des indicateurs approuvés par la Commission. Elle a reconnu son rôle positif en ce qui concerne le renforcement des partenariats entre les parties prenantes nationales et la sensibilisation des décideurs quant à l'importance des ressources phytogénétiques, ainsi que son utilité comme outil permettant d'identifier les lacunes et de définir les priorités pour de futures initiatives de collaboration.

32. La Commission a pris acte des ressources financières fournies pour assurer le suivi dans 56 pays au total. Elle a toutefois lancé un appel aux donateurs pour qu'ils fournissent des financements complémentaires afin de permettre au plus grand nombre possible de pays en développement de participer à ce processus.

33. La Commission a confirmé l'importance du renforcement des capacités en matière de sélection végétale, y compris au moyen d'une approche participative et du renforcement des capacités dans le domaine des biotechnologies et des systèmes semenciers, en soulignant l'importance d'initiatives telles que l'Initiative de Partenariat mondial pour le renforcement des capacités de sélection (GIPB). À cet égard, elle a souligné la nécessité d'assurer une approche équilibrée entre l'utilisation de technologies traditionnelles et modernes, y compris les biotechnologies appliquées à la sélection végétale. La Commission a souscrit à la recommandation de son Groupe de travail visant à demander à la FAO de préparer un document sur les options possibles pour renforcer la sélection végétale dans les pays en développement, identifiant de nouvelles possibilités de partenariats efficaces entre le secteur public et privé, avec la participation des Centres Récolte future du GCRAI.

¹² CGRFA-11/07/11.

¹³ www.globalplanofaction.org.

34. La Commission a encouragé la FAO à poursuivre ses travaux afin de renforcer les systèmes semenciers aux niveaux national, régional et mondial et a réitéré sa recommandation reproduite au paragraphe 32 du rapport de sa dixième session ordinaire visant à établir une analyse des carences du secteur semencier. Cette analyse, qui serait examinée par le Groupe de travail sur les ressources phylogénétiques, devrait étudier de façon équilibrée à la fois le secteur structuré et non structuré ainsi que les relations entre la sélection végétale et les systèmes semenciers.

35. La Commission a reconnu que la contribution importante de la biodiversité à la nutrition. Elle a recommandé d'améliorer progressivement les systèmes d'information afin d'inclure des données sur la composition en nutriments et la consommation de plantes cultivées spécifiques. Elle a décidé que la diffusion de données sur la composition en nutriments de cultivars spécifiques devrait se poursuivre dans le cadre de l'*initiative intersectorielle sur la diversité biologique pour l'alimentation et la nutrition*, dans le Programme de travail sur la biodiversité agricole de la Convention sur la diversité biologique. Le rôle de la FAO dans ces travaux devrait être intégré dans le programme de travail pluriannuel, en tant qu'activité transversale.

36. La Commission a souligné qu'il était essentiel de mobiliser des ressources financières à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre de tous les éléments du *Plan d'action mondial*. Elle a noté que le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures avait réussi à mobiliser des ressources considérables pour des activités portant sur les collections *ex situ*. La Commission a souligné la nécessité d'apporter d'autres contributions à l'appui de la conservation *in situ*, ainsi que de la gestion et de l'utilisation des ressources génétiques à l'exploitation.

37. La Commission a déclaré que le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (WIEWS) devrait être développé davantage dans le cadre du développement du Système mondial d'information sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture relevant du Traité international. Elle s'est déclarée disposée à travailler avec l'Organe directeur du Traité international à cet effet. La Commission a en outre invité l'Organe directeur à envisager d'utiliser les mécanismes de mise en commun des informations nationales, mis en place dans le cadre du WIEWS, comme contribution au développement de son Système mondial d'information.

38. La Commission a été informée des faits récents concernant la mise en place d'installations pour la conservation à long terme de matériel génétique à Svalbard, en Norvège. Elle a félicité le Gouvernement norvégien pour sa contribution précieuse à la conservation à long terme des ressources phylogénétiques mondiales pour l'alimentation et l'agriculture. La Commission a noté avec satisfaction que la Norvège avait l'intention d'établir un comité international consultatif pour ces installations.

Progrès fait en matière de préparation du deuxième *État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

39. La Commission a examiné le document *Progrès accomplis dans la préparation du deuxième État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde: une base pour actualiser le Plan d'action mondial à évolution continue*¹⁴. Elle a noté que lors de la préparation d'un deuxième *État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, il faudrait fournir une évaluation concise de situation et des tendances de ces ressources. La Commission a noté que le deuxième *État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* devrait être un document de haute qualité et inclure une analyse régionale et mondiale afin d'identifier les principaux besoins et carences afin de fournir des bases solides pour l'actualisation du *Plan d'action mondial à évolution continue*. Une actualisation réussie du *Plan d'action mondial* contribuerait à l'application du *Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*.

40. La Commission est convenue de la nécessité d'actualiser l'*État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* avec les meilleures données et informations disponibles, et notamment les rapports nationaux, les processus permettant de recueillir des

¹⁴ CGRFA-11/07/12.

informations et les études thématiques, en assurant la participation la plus large possible des pays et en privilégiant les changements survenus depuis 1996. Elle a souligné l'importance, pour la FAO, des données reçues et des informations provenant des pays développés et des pays en développement et parvenues en temps voulu, pour la préparation de l'actualisation de l'*État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Elle a souligné que la mobilisation de ressources financières est essentielle, à la fois pour permettre une participation pleine et entière des pays en développement et pour renforcer leurs capacités. Elle a reconnu que la FAO avait contribué, au titre de son budget ordinaire, à la préparation de l'actualisation de l'*État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, et que l'on avait besoin d'urgence de ressources extrabudgétaires supplémentaires.

41. La Commission a demandé que le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à sa quatrième réunion, en 2009, examine la mise au point du projet du deuxième *État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, et donne des orientations à ce sujet et elle a recommandé à la FAO de mettre à disposition le projet d'actualisation de l'*État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* à la prochaine session ordinaire de la Commission, en 2009, afin que celle-ci en examine la mise au point. Elle a demandé à la FAO de présenter également, à ladite session, une proposition de plan des opérations pour la mise au point du *Plan d'action mondial*. La Commission est convenue d'examiner l'actualisation du *Plan d'action mondial* à évolution continue à sa treizième session ordinaire, sur la base de la mise à jour de l'*État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

42. La Commission a demandé que le processus d'actualisation de l'*État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et du *Plan d'action mondial* soit communiqué à la prochaine session de l'Organe directeur du Traité international, afin qu'il puisse formuler des observations et des propositions.

Travaux futurs du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques et élection de ses membres

43. La Commission est convenue que le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques se réunirait avant sa prochaine session ordinaire. Elle a demandé au Groupe de travail d'axer ses travaux sur l'examen du premier projet de rapport mis à jour sur la *Situation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et sur l'examen des éléments constitutifs d'un plan visant à mettre à jour le *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*.

44. La Commission a élu les membres du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, comme indiqué à l'*Annexe C*.

V. RAPPORT INTÉrimAIRE SUR LE PROJET DE CODE DE CONDUITE SUR LES BIOTECHNOLOGIES DANS L'OPTIQUE DES RESSOURCES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

État d'avancement du projet de Code de conduite sur les biotechnologies dans l'optique des ressources pour l'alimentation et l'agriculture

45. La Commission a examiné le document intitulé *État d'avancement du projet de Code de conduite sur les biotechnologies dans l'optique des ressources pour l'alimentation et l'agriculture: questions de politique, lacunes et doubles emplois*¹⁵, qui lui avait été soumis à sa précédente session. Ce document faisait le point sur une enquête visant à identifier ce qui a été réalisé dans d'autres forums, ce qu'il reste à faire sur les questions soulevées, et quels problèmes pourraient intéresser la FAO et, notamment la Commission, afin d'aider celle-ci à préciser ceux qu'elle souhaite prendre en charge et comment.

¹⁵ CGRFA-11/07/13.

46. La Commission a reconnu le potentiel des biotechnologies modernes pour améliorer l'agriculture, en particulier en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il a été souligné que ce potentiel ne concerne pas uniquement les technologies transgéniques. Afin de réduire les risques au minimum et d'exploiter au maximum les avantages des nouvelles biotechnologies, il était important de prendre de nouvelles orientations, notamment en mettant l'accent sur l'amélioration de l'utilisation de biotechnologies appropriées pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques, que ce soit par l'élaboration de politiques, le renforcement des capacités nationales ou l'aide à la mise au point de réglementations nationales et internationales adaptées.

47. La Commission a reconnu que certaines des questions soulevées correspondaient davantage aux tâches qui lui étaient confiées que d'autres. Dans ce contexte, elle a apprécié le travail de la FAO et de son Domaine prioritaire pour une action interdisciplinaire sur les biotechnologies pour l'alimentation et l'agriculture (DPAI-Biotechnologies), qui ont collecté et diffusé des informations liées aux biotechnologies et fourni une aide à l'élaboration de politiques à la demande des pays. Elle a encouragé le DPAI-Biotechnologies à poursuivre son effort en la matière. Elle a demandé un rapport sur la politique et l'aide technique de la FAO en matière de biotechnologies pour l'alimentation et l'agriculture, sur des questions concernant les codes de conduite, lignes directrices et autres approches, à sa douzième session ordinaire.

48. La Commission est convenue qu'il fallait davantage de temps pour agir compte tenu de la complexité des questions en jeu. Cependant, il était urgent d'intervenir pour renforcer les capacités nécessaires dans les pays en développement et les pays en transition.

49. La Commission a demandé à ses groupes techniques intergouvernementaux sur les ressources génétiques animales et végétales de passer en revue les questions qui exigeront d'être abordées de manière plus approfondie et de formuler des recommandations appropriées à la Commission. Elle a demandé au Secrétariat de la Commission de contacter les régions pour qu'elles apportent leur contribution.

Principes directeurs pour l'élaboration des politiques des centres du GCRAI visant à prendre en compte l'éventuelle présence de transgènes dans les collections ex situ

50. La Commission a examiné le document intitulé *Principes directeurs pour les politiques des centres GCRAI visant à prendre en compte l'éventuelle présence de transgènes dans les collections ex situ*¹⁶ présenté par Bioversity International pour le compte des centres du GCRAI. Les principes directeurs avaient été examinés par son Groupe de travail intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques à sa troisième session, et la Commission a reconnu qu'ils constituaient un grand pas en avant dans les efforts déployés en vue d'éviter la présence fortuite de transgènes dans les collections *ex situ*. Des lignes directrices particulières concernant le maïs, le riz et la pomme de terre sont actuellement élaborées dans le cadre du projet « Biens collectifs mondiaux 2 » réalisé sous l'impulsion du Programme sur les ressources génétiques à l'échelle du système du GCRAI.

51. La Commission a réaffirmé qu'il était important de préserver l'intégrité des ressources génétiques et d'éviter toute introgression de transgènes ou d'autres gènes indésirables dans les collections *ex situ*. Elle a souligné qu'il était nécessaire de créer des capacités adéquates au niveau national pour atteindre cet objectif. La Commission a souligné que l'intégrité des échantillons conservés était menacée par les transgènes et autres gènes indésirables, mais aussi par des pratiques inappropriées de gestion des banques de gènes et par l'érosion génétique.

52. La Commission a admis la pertinence des principes directeurs qui peuvent constituer une base pour des directives relatives à des plantes cultivées spécifiques. Elle a reconnu la nécessité de tenir compte des lois et règlements nationaux, ainsi que des accords internationaux, en particulier le Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques, lors de l'élaboration des principes directeurs ou des directives. Elle a noté que chaque pays était responsable de la gestion de ses collections *ex situ*.

¹⁶ CGRFA-11/07/14 Rev.1.

53. La Commission est en outre convenue que, pour assurer la synergie et la complémentarité, les sections pertinentes de ces principes directeurs pourraient être examinées au moment voulu lors de l'élaboration éventuelle de codes de conduite, directives et autres instruments.

VI. QUESTIONS SECTORIELLES ET INTERSECTORIELLES

Ressources génétiques forestières

54. La Commission a examiné le document intitulé *Les ressources génétiques forestières mondiales: État et besoins*¹⁷. Elle a souligné l'importance des ressources génétiques forestières pour la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la durabilité environnementale. La Commission a souligné l'avantage comparatif de la FAO et l'importance de ses travaux; elle a reconnu le rôle important joué par le Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières¹⁸ dans ce domaine.

55. La Commission a souligné la nécessité d'aborder de toute urgence, par une gestion durable des forêts, la question de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques forestières, notamment celles qui sont menacées au niveau planétaire, mais elle a reconnu que le manque d'information limitait les capacités au niveau des prises de décisions et des mesures concrètes sur les ressources génétiques forestières au niveau international, régional et local. Elle a recommandé que les systèmes d'informations actuels, notamment REFORGEN (Système mondial d'information de la FAO sur les ressources génétiques forestières) soient réexaminés et, le cas échéant, renforcés. La Commission a donc approuvé l'inclusion du rapport sur *La Situation des ressources génétiques forestières dans le monde* dans son programme de travail pluriannuel et a demandé au Secrétariat de préparer une étude de cadrage sur les ressources génétiques forestières, qui serait examinée à sa douzième session ordinaire. Elle a noté que le processus préparatoire, y compris la possibilité de créer un groupe de travail technique intergouvernemental *ad hoc*, serait présenté et examiné à sa douzième session ordinaire pour que le rapport sur *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* puisse être examiné à sa quatorzième session ordinaire. La Commission est convenue que les travaux de la Convention sur la diversité biologique portant sur les ressources génétiques forestières, dans le cadre de son programme de travail élargi sur la diversité biologique forestière et les décisions pertinentes prises par le Forum des Nations Unies sur les forêts devraient être pris en considération lors de la mise au point du Programme de travail pluriannuel.

56. La Commission a recommandé que le Comité des forêts et les Commissions régionales des forêts de la FAO participent pleinement à la préparation du rapport sur *La Situation des ressources génétiques forestières dans le monde*, qui devrait se faire en synergie avec des programmes régionaux et mondiaux pertinents et des instruments, comme la Convention sur la diversité biologique.

Ressources génétiques aquatiques

57. La Commission a examiné le documents intitulé *Les ressources génétiques aquatiques dans le monde: Situation et besoins*¹⁹, et *Situation et tendances des ressources génétiques aquatiques: base pour les politiques internationales*²⁰. La Commission a pris note des analyses et des conclusions générales qui y figurent.

58. La Commission a reconnu à la fois l'importance et la vulnérabilité des ressources génétiques aquatiques, leur rôle dans une approche écosystémique de l'alimentation et de l'agriculture et leur contribution au relèvement des défis posés par les changements climatiques. Elle est convenue que le programme de travail pluriannuel devrait inclure les ressources génétiques aquatiques pour le développement de la pêche et de l'aquaculture durables et responsables.

59. La Commission a demandé que l'inclusion des ressources génétiques aquatiques dans le programme de travail pluriannuel se fasse notamment en collaboration avec les acteurs suivants:

¹⁷ CGRFA-11/07/15.1.

¹⁸ CGRFA-11/07/Inf.9.

¹⁹ CGRFA-11/07/15.2.

²⁰ Étude de référence N° 37 (en anglais seulement).

Comité des pêches de la FAO, Convention sur la diversité biologique, Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, Processus consultatif informel des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer, organisations et réseaux régionaux et internationaux des pêches et secteur halieutique. Elle a noté que la FAO était bien placée pour coordonner l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques.

60. La Commission est convenue que l'amélioration de la collecte et de la mise en commun d'informations sur les ressources génétiques aquatiques était une tâche hautement prioritaire.

61. La Commission a appuyé l'inclusion dans le programme de travail pluriannuel d'une analyse des politiques qui identifierait les carences et les opportunités liées aux ressources génétiques aquatiques. Elle a confirmé la nécessité de réexaminer et renforcer les systèmes d'information et d'élaborer des Directives techniques pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques aquatiques dans le cadre du *Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable*.

62. Les Membres de la Commission ont exprimé des vues différentes quant à l'élaboration d'éléments reliés au *Code de conduite pour une pêche responsable* qui viseraient à maintenir une base génétique large et à assurer l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques et quant aux processus à suivre pour une évaluation mondiale se présentant sous la forme d'un rapport sur *L'État des ressources génétiques aquatiques dans le monde*.

63. Le Secrétariat a informé la Commission que le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO n'avait pas actuellement les ressources voulues pour appliquer les éléments proposés dans le programme de travail pluriannuel.

64. Les Membres de la Commission ont exprimé différentes vues concernant l'octroi de ressources financières pour la mise en œuvre des éléments proposés dans le programme de travail pluriannuel sur les ressources génétiques aquatiques, y compris concernant les financements, à fournir par le Programme ordinaire de la FAO ou par des sources extrabudgétaires.

Micro-organismes et insectes

65. La Commission a passé en revue le document intitulé « *Biodiversité des micro-organismes et des insectes pour l'alimentation et l'agriculture: situation et besoins* »²¹. Elle a noté que cette composante de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture n'avait pas reçu l'attention voulue, compte tenu notamment des nombreux types de micro-organismes et d'invertébrés qui jouent un rôle d'importance critique dans la fourniture de services essentiels au sein de la chaîne alimentaire. Elle a en outre reconnu le rôle important des micro-organismes et des invertébrés dans la sécurité alimentaire et l'agriculture durable et a pris acte de la nécessité de renforcer les capacités et les connaissances afin de mieux comprendre les rôles et fonctions multiples de ces ressources essentielles dans l'agriculture durable. La Commission s'est félicitée des mesures prises par l'Organisation pour coordonner et faciliter deux initiatives internationales concernant les micro-organismes et les invertébrés: *Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs*²² et *Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des sols*.

66. La Commission a reconnu que les invertébrés et les micro-organismes avaient des caractéristiques différentes et a décidé de les traiter séparément dans son programme de travail pluriannuel. Elle est convenue d'un calendrier pour l'organisation des travaux futurs, selon lequel les questions relatives aux micro-organismes et aux invertébrés seraient examinées lors de sa quatorzième session ordinaire.

67. Afin de préparer un débat détaillé sur les micro-organismes et les invertébrés, le Secrétariat de la Commission devrait, en coopération avec des organisations pertinentes, présenter à la Commission, à sa douzième session ordinaire, une brève étude sur les fonctions et services fournis par les micro-organismes et les invertébrés. Le document décrirait les politiques et programmes actuels appliqués par les organisations internationales pertinentes, y compris la situation des collections internationales

²¹ CGRFA-11/07/15.3.

²² CGRFA-11/07/Inf.15.

de micro-organismes et il identifierait les lacunes au niveau des politiques ainsi que les options possibles pour renforcer la coopération internationale.

68. La Commission est convenue que sur la base de l'étude susmentionnée qui lui serait soumise à sa douzième session ordinaire, elle envisagerait d'autres analyses et études de fond en préparation de sa treizième session ordinaire. Elle a noté que des informations complémentaires pourraient être rassemblées entre ses douzième et quatorzième sessions ordinaires sur des questions fondamentales pour permettre une analyse détaillée de la situation d'ensemble des travaux dans ce domaine à sa quinzième session ordinaire.

Approche de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture par les écosystèmes agricoles

69. La Commission a examiné le document intitulé *L'approche par écosystème appliquée à l'alimentation et à l'agriculture: situation actuelle et besoins*²³. Elle a noté que l'approche par écosystème était appliquée à des programmes et activités de la FAO, notamment dans le domaine des forêts, des pêches et de l'agriculture. Elle a souligné l'importance de l'approche par écosystème, qui aide la Commission et la FAO à examiner la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, notamment dans le cadre de la *Situation de la biodiversité mondiale pour l'alimentation et l'agriculture*.

70. La Commission a reconnu que l'approche par écosystème était utile pour intégrer des questions intersectorielles comme les effets des changements climatiques sur la biodiversité agricole. Elle a recommandé que la FAO continue à appliquer l'approche par écosystème dans les divers programmes et activités ayant trait à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. La Commission a recommandé que la FAO continue à appuyer les pays, notamment les pays en développement, pour les aider à appliquer l'approche par écosystème. L'Argentine a demandé que la déclaration qu'elle avait faite soit jointe en annexe au rapport (*Annexe F*).

Questions de politiques internationales intersectorielles concernant les ressources génétiques

71. La Commission a examiné le document intitulé *Questions de politiques internationales intersectorielles concernant les ressources génétiques: situation et besoins*²⁴. Elle est convenue qu'il convenait d'examiner les questions d'accès et de partage des bénéfices pour toutes les composantes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Elle a décidé que les travaux dans ce domaine devraient être programmés en début de période dans son programme de travail pluriannuel.

72. La Commission a reconnu qu'il fallait pouvoir examiner les questions ayant trait au rôle de la propriété intellectuelle dans les ressources génétiques et a demandé au Secrétariat de continuer à examiner en permanence les faits nouveaux survenus dans toutes les instances pertinentes et de faire rapport à ce sujet à la Commission à chacune de ses sessions ordinaires.

73. La Commission a reconnu qu'il convenait d'élaborer des objectifs et indicateurs pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture afin d'encourager l'adoption de politiques cohérentes entre les instances internationales à cet égard et de réduire la charge de travail imposée aux pays pour la présentation de rapports. Elle a demandé que la FAO poursuive de tels travaux en coopération avec d'autres organisations pertinentes.

²³ CGRFA-11/07/15.4.

²⁴ CGRFA-11/07/15.5.

VII. COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX

Mécanismes de coopération entre la Commission et l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

74. La Commission a examiné le document intitulé *Mécanismes de coopération entre la Commission et l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*²⁵.

75. Elle a été informée que le Secrétaire de l'Organe directeur du Traité international, M. Shakeel Bhatti, avait récemment pris ses fonctions et elle l'a félicité pour son élection. Elle a remercié le Secrétariat de la Commission qui avait fait office de Secrétariat provisoire du Traité international. La Commission a souligné l'importance d'un appui aux activités de l'Organe directeur, notamment au cours de la phase de démarrage de ses activités. Elle s'est félicitée de l'excellente coopération établie entre son Secrétariat et le Secrétariat du Traité international.

76. La Commission a appuyé l'élaboration d'une déclaration d'intention conjointe concernant la coopération à long terme entre les deux secrétariats. Elle a recommandé que son Secrétariat prépare une analyse des domaines de collaboration possibles entre le Traité international, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures, le GCRAI et la Commission, qui serait présentée à la douzième session ordinaire de la Commission.

77. M. Bhatti a remercié la Commission et a fait savoir aux Membres que les Parties contractantes n'avaient fourni que 10 pour cent des contributions au budget administratif de base du Traité international pour la période 2006/07. Le Traité international se trouvait, a-t-il précisé, dans une passe critique, où il pouvait naître ou disparaître. La Commission a lancé un appel aux Parties contractantes pour qu'elles versent immédiatement leurs contributions, de manière à permettre la poursuite des activités.

78. La Commission a demandé au Secrétariat d'organiser, dans la mesure du possible, les sessions de la Commission dos à dos avec celles de l'Organe directeur du Traité international.

Coopération avec la Convention sur la diversité biologique

79. La Commission a examiné le document intitulé « *Coopération avec la Convention sur la diversité biologique* »²⁶. Elle a reconnu les nombreux domaines de collaboration actuels entre la FAO et la Convention sur la diversité biologique, en ce qui concerne la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, qui s'étendaient notamment aux ressources phylogénétiques, ressources zoogénétiques, ressources génétiques aquatiques et ressources génétiques forestières. La Commission a recommandé de renforcer encore la collaboration entre la FAO et sa Commission, et la Convention sur la diversité biologique, reconnaissant la nécessité d'une action complémentaire et d'un appui mutuel. Le Groupe régional européen a proposé que les travaux de la Commission sur l'accès et le partage des avantages, notamment sur les accords de transfert de matériel pour différents secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, soient intégrés dans cette coopération, selon qu'il conviendra. La Commission a noté que le rétablissement de la pratique consistant à envoyer un fonctionnaire de la FAO en détachement au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique renforcerait une telle coopération.

80. La Commission a souligné que la FAO devait absolument continuer à jouer un rôle de premier plan dans l'application du programme de travail sur la biodiversité agricole. Elle a recommandé que la FAO et sa Commission et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique établissent un plan de travail conjoint sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, et a demandé que cette décision soit transmise à la Conférence des Parties de la Convention. Le Programme de travail pluriannuel constituerait une base excellente pour le plan de travail conjoint.

²⁵ CGRFA-11/07/16.

²⁶ CGRFA-11/07/17.

81. La Commission a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre les programmes nationaux portant sur l'agriculture et l'environnement et a demandé à la FAO d'appuyer les synergies au niveau national entre ces secteurs.

Coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

82. La Commission a examiné le document intitulé *Coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle*²⁷. Elle s'est félicitée de la collaboration continue avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et a reconnu la nécessité de poursuivre cette coopération dans des domaines d'intérêts mutuels.

Rapports d'organisations internationales concernant leurs politiques, programmes et activités dans le domaine de la diversité biologique agricole

83. La Commission a examiné le document intitulé *Rapports des organisations internationales sur leurs politiques, programmes et activités ayant trait à la diversité biologique agricole*²⁸. Elle a remercié les nombreuses organisations internationales qui avaient soumis au fil des ans des rapports qui avaient largement contribué aux travaux de la Commission. La Commission s'est félicitée des déclarations faites par Practical Action, la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et l'Organisation mondiale de la santé animale, décrivant leurs travaux portant sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

84. La Commission a décidé que dans le cadre de son programme de travail pluriannuel, les prochaines consultations avec ces organisations seraient axées sur les questions examinées lors de chaque session. Elle a reconnu la nécessité d'aborder la question des interactions entre changement climatique et agriculture dans ses prochains travaux.

VIII. EXAMEN DES POLITIQUES, PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DE LA FAO DANS LE DOMAINE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

85. La Commission a examiné le document intitulé *Rapports sur les politiques, programmes et activités de la FAO concernant la diversité biologique agricole*²⁹. Elle a reconnu la large gamme d'activités importantes dont la FAO s'occupait et a souligné que l'Organisation devrait renforcer davantage sa collaboration avec d'autres organismes internationaux pour aborder à la fois les questions sectorielles et intersectorielles intéressant la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

86. La Commission s'est félicitée des travaux importants de la FAO dans les Domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire et a demandé que l'Organisation continue à encourager des approches interdisciplinaires de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture. Elle a recommandé que la FAO continue à mettre l'accent, de manière intégrée et interdisciplinaire, sur les questions d'accès et de partage des bénéfices pour les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et accorde une attention accrue à la question de la présence fortuite de transgènes dans les ressources génétiques détenues *ex situ*, *in situ* et à l'exploitation.

87. La Commission a souligné la nécessité d'adopter une approche stratégique afin de renforcer la coordination au sein de la FAO pour aborder les questions relatives à la biodiversité agricole, en indiquant que des financements adéquats devraient être disponibles dans le budget de l'Organisation.

²⁷ CGRFA-11/07/18.

²⁸ CGRFA-11/07/19.1 Institutions des nations unies et autres organisations intergouvernementales; CGRFA-11/07/19.2 Centres internationaux de recherche agronomique du groupe consultatif pour la recherche agricole internationale; CGRFA-11/07/19.3 Organisations non gouvernementales internationales.

²⁹ CGRFA-11/07/20.1 Questions sectorielles - CGRFA-11/07/20.2 Questions intersectorielles - CGRFA-11/07/20.3 DPAI.

IX. PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DE LA COMMISSION

88. La Commission a passé en revue le document *Programme de travail pluriannuel de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*³⁰. Il convient de rappeler qu'en 1995, la Conférence de la FAO avait élargi le mandat de la Commission de manière à couvrir « tous les éléments de la diversité biologique intéressant l'alimentation et l'agriculture »³¹ et que la Commission, à sa dixième session ordinaire, avait demandé l'élaboration d'un projet de programme de travail pluriannuel. Elle a remercié le Secrétariat pour l'excellente qualité des documents préparés pour l'aider à examiner cette question importante et complexe.

89. La Commission a noté que le processus de préparation du Programme de travail pluriannuel a bénéficié d'apports importants des gouvernements par l'intermédiaire des groupes de travail techniques intergouvernementaux de la Commission sur les plantes et les animaux, et des consultations tenues avec les groupes régionaux de la FAO. La Commission a remercié ses groupes de travail, ainsi que les régions pour le soutien fourni lors de la préparation du Programme de travail pluriannuel.

90. La Commission a reconnu qu'elle devait s'acquitter intégralement de son mandat dans le cadre d'une approche planifiée et progressive et elle a identifié et adopté les principales réalisations et les points de repère qui doivent figurer dans le Programme de travail pluriannuel pour les cinq prochaines sessions, comme indiqué à l'*Annexe E*, en notant qu'elle examinerait les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel à ses prochaines sessions.

91. La Commission a souligné la nécessité d'élaborer un plan détaillé afin de produire les réalisations convenues et d'atteindre les objectifs d'étape, en identifiant les processus nécessaires. Cela comprendrait notamment l'identification des organisations internationales pertinentes avec lesquelles il serait possible de coopérer. Elle a demandé à son Secrétaire et à son Président d'élaborer un tel plan pendant l'intersession, en consultation avec les groupes régionaux de la FAO et de le présenter à la Commission pour examen. Elle a demandé à ses Groupes de travail techniques intergouvernementaux, sur les plantes et les animaux, de fournir des apports, dans leurs domaines de compétence respectifs, lors de leurs prochaines réunions.

92. La Commission a souligné le rôle important du Programme de travail pluriannuel, qui est un excellent moyen de renforcer la coopération sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, aussi bien au sein de la FAO qu'entre la FAO et des organismes internationaux pertinents. Elle a en outre souligné la nécessité d'assurer la synergie et la complémentarité des activités et d'éviter les doubles emplois. Elle a demandé à la FAO de rechercher des synergies et de mettre en place des partenariats avec des organisations internationales pertinentes pour faciliter la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel.

93. La Commission, soulignant l'importance de la coopération avec l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, a demandé à son Secrétaire de transmettre le Programme de travail pluriannuel au Secrétaire de l'Organe directeur en l'invitant à le porter à la connaissance de l'Organe directeur, afin de faciliter la planification des activités des deux organismes.

94. La Commission a en outre demandé à son Secrétaire de transmettre le programme de travail pluriannuel au Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique et de l'inviter à informer la Conférence des Parties de cet outil important pour le renforcement de la coopération entre la FAO et la Convention, dans les nombreux domaines où elles collaborent.

³⁰ CGRFA-11/07/21.

³¹ Résolution 3/95 de la Conférence de la FAO.

X. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DE LA FAO POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL

95. La Commission s'est félicitée des informations systématiques contenues dans le document *Analyse des ressources humaines et financières disponibles à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en vue d'appuyer les travaux sur les différents secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*³². La Commission a souligné la nécessité d'adopter une approche transparente en ce qui concerne les ressources financières et humaines nécessaires pour la mise en oeuvre des activités confiées au Secrétariat de la Commission et pour les services techniques de l'Organisation qui participeront à la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel.

96. La Commission a souligné que les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture devraient rester un domaine prioritaire de la FAO et a fortement recommandé que cela se traduise de manière adéquate dans le programme de travail et budget de l'Organisation et dans son Plan à moyen terme à évolution continue. La Commission a reconnu la nécessité d'aligner les priorités sur les ressources financières et humaines disponibles et elle a recommandé que les activités de base de la Commission soient financées par le Programme ordinaire. La FAO a été invitée à mobiliser des ressources extrabudgétaires, si cela se révélait nécessaire notamment pour la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel.

XI. RATIONALISATION DES OPÉRATIONS DE LA COMMISSION

97. La Commission a examiné le document *Rationalisation des opérations de la Commission pour la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel*³³. La Commission s'est félicitée de la possibilité d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ses opérations. À cet égard, elle a décidé de laisser inchangées la fréquence et la durée de ses sessions ordinaires. Elle est convenue que le type, la structure, la longueur et la qualité des documents de présession étaient adéquats, mais a recommandé que des résumés analytiques soient fournis dans le cas de longs documents. Elle a demandé à ce que les documents imprimés soient disponibles à temps pour les consultations régionales précédant la session. Elle a également souligné l'importance de recevoir les documents de présession dans toutes les langues officielles et de préserver la qualité des traductions.

98. Elle a recommandé que suffisamment de temps soit alloué aux consultations régionales précédant les sessions et a instamment invité à assurer l'interprétation des réunions des groupes régionaux, dans la mesure du possible.

99. Dans le cadre du Programme de travail pluriannuel, la Commission a pris note avec satisfaction de la proposition visant à réduire les rapports de routine en faveur de consultations ciblées entre les institutions pertinentes et les départements de la FAO sur les thèmes prioritaires de la session.

100. La Commission a demandé à son Bureau de jouer un rôle actif dans la préparation de la prochaine session. Au cas où un membre du Bureau se trouverait temporairement dans l'impossibilité de participer aux travaux, elle est convenue que le pays de ce membre devrait désigner un suppléant.

101. La Commission a demandé à son Secrétariat d'agir en collaboration avec son Bureau pour préparer un projet de règlement intérieur reflétant ses débats, qu'elle examinerait à sa prochaine session ordinaire. À cet égard, elle a recommandé de prévoir un article précis du règlement pour l'accréditation des représentants des médias et la participation des observateurs aux sessions de la Commission.

102. La Commission a demandé au Directeur général de commencer à examiner à titre préliminaire, comment rehausser le statut de la Commission, dans le cadre constitutionnel de la FAO, afin de refléter le rôle de la Commission en tant que seul organisme intergouvernemental responsable spécifiquement de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

³² CGRFA-11/07/22.

³³ CGRFA-11/07/23.

103. La Commission est convenue d'envisager à sa prochaine session la création d'un groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières pour remplacer le groupe d'experts des ressources génétiques forestières.

XII. ALLOCUTIONS DE CLÔTURE

104. La Commission a été informée du fait qu'un communiqué de presse en date du 14 juin 2007 annonçait la présentation à la Commission de *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. Certains membres de la Commission se sont déclarés préoccupés, en faisant valoir que des affirmations inexactes figurant dans le communiqué de presse pourraient avoir un effet négatif sur les discussions délicates en cours concernant la préparation de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques.

105. L'Espagne a informé la Commission qu'elle était devenue le plus grand bailleur de fonds extrabudgétaires à la FAO. Dans ce contexte, elle avait fourni 450 000 dollars EU pour appuyer la mise à jour de *l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, ainsi que pour renforcer les systèmes nationaux sur les ressources phylogénétiques et appuyer le suivi de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*. Le Canada a informé la Commission qu'il avait fourni une contribution de 280 000 dollars EU pour appuyer la mise à jour de *l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* dans plusieurs pays africains. La Commission a remercié l'Espagne et le Canada de leur appui généreux.

106. Le Royaume-Uni a évoqué l'initiative – à laquelle il avait fourni une contribution de 250 000 livres sterling – qu'il avait annoncée pour la première fois à la dixième session ordinaire de la Commission. Cette initiative, appuyée par le Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales (DEFRA) et par les Jardins botaniques royaux de Kew, portait sur l'identification, la manutention et l'entreposage de semences « difficiles » et récalcitrantes, sous les auspices de la FAO. Elle est principalement destinée aux banques de gènes, mais devrait aussi avoir des effets bénéfiques pour les banques communautaires de semences et d'autres acteurs cherchant à maintenir la qualité des semences en cours d'entreposage. La Commission a remercié le Royaume-Uni de son soutien généreux.

107. La Suisse a appelé l'attention sur le document *Ressources phylogénétiques des herbages et fourrages*³⁴ qui avait été présenté lors d'un événement parallèle. Les herbages et fourrages jouent un rôle crucial pour assurer un élevage durable et la santé des écosystèmes et revêtent une importance particulière dans le cadre des changements climatiques. La Suisse a exprimé l'opinion que la Commission devait s'occuper de ces ressources de façon systématique et que, compte tenu de leur importance pour la sécurité alimentaire mondiale, il conviendrait d'élargir la liste des espèces couvertes par l'*Annexe I* du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

108. Le Togo a appelé l'attention sur les grands efforts déployés par les pays africains pour la préparation de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques et a demandé aux donateurs de prendre en considération les énormes besoins du continent à l'heure de s'assurer le suivi de la Conférence.

109. Un représentant des organisations de la société civile a exprimé sa gratitude au Président pour avoir permis aux organisations de la société civile de participer aux débats, lorsque le temps imparti le permettait. Il a remercié les délégués pour leur attitude ouverte à l'égard de la société civile. Il a apprécié les discussions complexes qui avaient abouti à l'adoption du document novateur qu'est le Programme de travail pluriannuel et a remercié le Gouvernement suisse pour avoir pris en considération un certain nombre de positions de la société civile lors de la préparation du projet de *Déclaration d'Interlaken*. Il a exprimé le souhait que la Conférence trouve des solutions aux éléments controversés qui restent dans le texte.

³⁴ Étude de référence n° 40 (en anglais seulement).

110. La Commission a exprimé sa gratitude au Président pour sa sagacité et ses orientations et a remercié les Vice-Présidents et le Rapporteur pour leur travail dévoué, qui avait permis une conclusion positive de la réunion. Elle a remercié le Secrétariat et les autres fonctionnaires de la FAO pour la préparation des documents d'information et leur appui, ainsi que pour leurs présentations et observations utiles en cours de session. La Commission a sincèrement remercié M. Stannard pour ses nombreuses années de service à la Commission et a rendu hommage à son engagement, ses orientations et sa perspicacité.

111. Plusieurs représentants des pays en développement se sont félicités du soutien financier fourni par un certain nombre de donateurs, qui avait permis leur participation à cette session.

112. Un représentant du Gouvernement suisse s'est félicité de la participation prévue des délégués et observateurs à la prochaine Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, qui se tiendra du 1^{er} au 7 septembre 2007. Il a souligné que des progrès très importants avaient été accomplis pendant la Commission pour préparer la Conférence et s'est félicité du soutien reçu de la part des membres de la Commission.

XIII. DATE ET LIEU DE LA DOUZIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION

113. La Commission est convenue de tenir sa douzième session ordinaire à Rome (Italie) à une date appropriée au cours du troisième ou quatrième trimestre de 2009.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR DE LA ONZIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

1. Élection du Président et des vice-présidents
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

SECTION I: EXAMEN DES PROGRAMMES DE TRAVAIL EN COURS DE LA COMMISSION

3. Programme de travail sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - 3.1 Progrès faits depuis la dixième session ordinaire de la Commission en matière de préparation de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, et notamment de l'*État des ressources zoogénétiques dans le monde*
 - a) Rapport de la quatrième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - b) État d'avancement des préparatifs de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques
 - c) *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde*
 - d) Projet d'Éléments d'un *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques, y compris le Projet de déclaration d'Interlaken*
 - 3.2 Travaux futurs du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques et élection de ses membres
4. Programme de travail sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - 4.1 Progrès réalisés depuis la dixième session ordinaire de la Commission
 - a) Rapport de la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - b) Suite donnée aux recommandations de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture concernant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - c) Progrès faits en matière de préparation du deuxième *État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*
 - 4.2 Travaux futurs du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques et élection de ses membres
5. Rapport intérimaire sur le Projet de code de conduite sur les biotechnologies dans l'optique des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - 5.1 Progrès réalisés en ce qui concerne le Projet de code de conduite sur les biotechnologies dans l'optique des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - 5.2 Principes d'orientation pour l'élaboration des politiques des Centres du GCRAI concernant la possibilité de la présence non intentionnelle de transgènes dans les collections *ex situ*

SECTION II: AUTRES QUESTIONS RELATIVES À LA BIODIVERSITÉ RELEVANT DU MANDAT DE LA COMMISSION: SITUATION ET BESOINS

6. Questions sectorielles et intersectorielles
 - 6.1 Ressources génétiques forestières
 - 6.2 Ressources génétiques aquatiques
 - 6.3 Micro-organismes et insectes
 - 6.4 Approche de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture par les écosystèmes agricoles
 - 6.5 Questions de politiques internationales intersectorielles concernant les ressources génétiques

SECTION III: SYNERGIES ET COOPÉRATION À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

7. Coopération avec d'autres organisations et accords internationaux
 - 7.1 Mécanismes de coopération entre la Commission et l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - 7.2 Coopération avec la Convention sur la diversité biologique (CDB), et notamment étude des premières conclusions de l'examen du programme de travail de la Convention concernant la diversité biologique agricole
 - 7.3 Coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
 - 7.4 Rapports d'organisations internationales concernant leurs politiques, programmes et activités dans le domaine de la diversité biologique agricole
8. Examen des politiques, programmes et activités de la FAO dans le domaine de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture

SECTION IV: ÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS PLURIANNUEL

9. Programme d'activités pluriannuel de la Commission

SECTION V: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS PLURIANNUEL

10. Ressources humaines et financières de la FAO pour la mise en œuvre du Programme d'activités pluriannuel
11. Rationalisation des opérations de la Commission

SECTION VI: QUESTIONS DIVERSES

12. Autres questions
13. Date et lieu de la douzième session ordinaire de la Commission
14. Adoption du rapport

ANNEXE B

MEMBRES DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

AFRIQUE	ASIE ET PACIFIQUE	EUROPE	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
Afrique du Sud	Australie	Albanie	Antigua-et-Barbuda
Algérie	Bangladesh	Allemagne	Argentine
Angola	Bhoutan	Arménie	Bahamas
Bénin	Cambodge	Autriche	Barbade
Botswana	Chine	Belgique	Belize
Burkina Faso	Fidji	Bosnie-Herzégovine	Bolivie
Burundi	Îles Cook	Bulgarie	Brésil
Cameroun	Îles Salomon	Chypre	Chili
Cap-Vert	Inde	Communauté européenne	Colombie
Comores	Indonésie	Croatie	Costa Rica
Congo, République du	Japon	Danemark	Cuba
Côte d'Ivoire	Kazakhstan	Espagne	Dominique
Érythrée	Malaisie	Estonie	République dominicaine.
Éthiopie	Maldives	Fédération de Russie	Équateur
Gabon	Mongolie	Finlande	El Salvador
Gambie	Myanmar	France	Grenade
Ghana	Népal	Géorgie	Guatemala
Guinée	Nouvelle-Zélande	Grèce	Guyana
Guinée équatoriale	Pakistan	Hongrie	Haiti
Guinée-Bissau	Papouasie-Nouvelle- Guinée	Irlande	Honduras
Kenya	Philippines	Islande	Jamaïque
Lesotho	République de Corée	Israël	Mexique
Libéria	République populaire démocratique de Corée	Italie	Nicaragua
Madagascar	Samoa	L'ex-République yougoslave de Macédoine	Panama
Malawi	Sri Lanka	Lettonie	Paraguay
Mali	Thaïlande	Lituanie	Pérou
Maroc	Tonga	Luxembourg	Saint-Kitts-et-Nevis
Maurice	Vanuatu	Malte	Sainte-Lucie
Mauritanie	Viet Nam	Norvège	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Mozambique	PROCHE-ORIENT	Pays-Bas	Suriname
Namibie	Afghanistan	Pologne	Trinité-et-Tobago
Niger	Arabie saoudite	Portugal	Uruguay
Nigéria	Azerbaïdjan	République tchèque	Venezuela
Ouganda	Égypte	Roumanie	AMÉRIQUE DU NORD
République centrafricaine	Émirats arabes unis	Royaume-Uni	Canada
République démocratique du Congo	Iran, République islamique d'	Saint-Marin	États-Unis d'Amérique
République-Unie de Tanzanie	Iraq	Serbie	
Rwanda	Jamahiriya arabe libyenne	Slovaquie	
Sao Tomé-et-Principe	Jordanie	Slovénie	
Sénégal	Koweït	Suède	
Seychelles	Liban	Suisse	
Sierra Leone	Oman	Turquie	
Soudan	Qatar	Ukraine	
Swaziland	République arabe syrienne		
Tchad	Tunisie		
Togo	Yémen		
Zambie			
Zimbabwe			

Au total, 170 pays et la Communauté européenne sont membres de la Commission.

ANNEXE C

**MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR
LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE ÉLUS À LA ONZIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION
DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR
LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

<i>Composition (nombre de pays par région)</i>	<i>Pays</i>
Afrique (5)	Algérie Guinée Namibie Ouganda République centrafricaine
Asie (5)	Bhoutan Chine Inde Indonésie Thaïlande
Europe (5)	Allemagne Finlande France Suisse Turquie
Amérique latine et Caraïbes (5)	Argentine Brésil Chili Jamaïque Uruguay
Proche-Orient (3)	Jordanie Soudan Syrie
Amérique du Nord (2)	Canada États-Unis d'Amérique
Pacifique Sud-Ouest (2)	Australie Papouasie-Nouvelle-Guinée

**MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR
LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE**

<i>Composition (nombre de pays par région)</i>	<i>Pays</i>
Afrique (5)	Cameroun Côte d'Ivoire Kenya Maroc Tanzanie
Asie (5)	Corée, République de Japon Malaisie Pakistan Sri Lanka
Europe (5)	Espagne Norvège Pologne Suède Suisse
Amérique latine et Caraïbes (5)	Brésil Cuba Équateur Guatemala Uruguay
Proche-Orient (3)	Égypte Iran, République islamique d' Yémen
Amérique du Nord (2)	Canada États-Unis d'Amérique
Pacifique Sud-Ouest (2)	Australie Samoa

ANNEXE D, APPENDICE 1

[

PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES**I. INTRODUCTION**

1. Les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture¹ sont un élément essentiel de la base biologique de la sécurité alimentaire mondiale, et elles fournissent des moyens de subsistance à plus d'un milliard de personnes. Une base de ressources diversifiée est indispensable pour la survie et le bien-être humains et pour contribuer à l'éradication de la faim: les ressources zoogénétiques sont cruciales pour s'adapter à l'évolution des conditions socioéconomiques et environnementales, notamment au changement climatique. Elles sont la matière première du sélectionneur et l'un des intrants dont l'agriculteur a le plus besoin. Elles sont essentielles pour une production agricole durable. Gérées comme il convient, ces ressources n'ont aucune raison de s'épuiser, car il n'y a pas d'incompatibilité inhérente entre l'utilisation et la conservation. La conservation, l'utilisation durable et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation sont une préoccupation internationale et le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* offre pour la première fois un cadre international convenu pour le secteur. En encourageant une utilisation plus large de la biodiversité animale, on pourra contribuer à améliorer la santé et la nutrition humaines et on accroîtra les possibilités de diversification des moyens d'existence et de création de revenu.

Élaboration du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*

2. En 1990, la FAO a entrepris la préparation d'un programme complet et détaillé sur l'utilisation durable des ressources zoogénétiques au niveau mondial. En 1993, elle a lancé la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage, en vue de guider les efforts déployés au niveaux national, régional et mondial, pour renforcer la contribution des animaux domestiques et de leurs produits à la sécurité alimentaire et au développement rural, et pour prévenir l'érosion des ressources zoogénétiques.

3. À partir de 1997, la Commission intergouvernementale de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a conduit un processus dicté par les pays pour la préparation du rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. En 2001, la FAO a invité tous les pays à soumettre un Rapport national sur l'état et l'évolution de leurs ressources zoogénétiques; les contributions effectives et potentielles des animaux d'élevage à l'alimentation, à l'agriculture et au développement rural; l'état des capacités nationales disponibles pour gérer ces ressources; et à fournir des listes des actions prioritaires.

4. Les Rapports nationaux démontrent la contribution significative et irremplaçable des divers animaux d'élevage à la sécurité alimentaire et au développement des pays. Ils montrent que les ressources zoogénétiques sont loin d'être pleinement exploitées et confirment l'érosion préoccupante de la diversité génétique dans les pays tant développés qu'en développement.

5. Cette érosion a de multiples causes, notamment les modifications des systèmes de production, la mécanisation, la perte de pâturages et de parcours, les calamités naturelles, les foyers de maladies, les politiques et les pratiques de sélection inappropriées, l'introduction inappropriée de races

¹ Dans le texte du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, l'expression « ressources zoogénétiques » désigne spécifiquement les ressources génétiques animales utilisées ou potentiellement utiles pour l'alimentation et l'agriculture. De la même façon, on entend par le terme « élevage » l'ensemble des animaux domestiqués utilisés pour l'alimentation et l'agriculture. Ce terme inclut ainsi les espèces aviaires et les mammifères qui contribuent à l'alimentation et à l'agriculture.

exotiques, la perte, pour les éleveurs, de la sécurité de jouissance des terres et de l'accès à d'autres ressources naturelles, l'évolution des pratiques culturelles, l'affaiblissement des institutions coutumières et des relations sociales, l'influence de la croissance démographique et de l'urbanisation, et l'échec à évaluer l'impact des pratiques, en termes de durabilité, et à concevoir des politiques et des mesures économiques adéquates. L'érosion des ressources zoogénétiques risque de compromettre la capacité qu'ont les agriculteurs et les éleveurs de s'adapter aux changements environnementaux et socioéconomiques, notamment à l'évolution des régimes alimentaires et des préférences des consommateurs.

6. Les *Priorités stratégiques*, qui figurent dans ce *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, proposent des mesures pour renverser la tendance à l'érosion et à la sous-utilisation des ressources génétiques animales que l'on observe actuellement. La mise en œuvre des *Priorités stratégiques* facilitera considérablement les efforts menés au niveau international pour promouvoir la sécurité alimentaire et le développement durable et réduire la pauvreté, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à d'autres engagements internationaux.

Justification du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*

7. Pour la première fois, le rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde* fournit une évaluation mondiale exhaustive des rôles, des valeurs et de l'état des ressources génétiques animales, qui met en relief l'importance de l'élevage dans le secteur de l'agriculture. Il est justifié d'établir des *Priorités stratégiques* spécifiques pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, intégrées dans le présent *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, compte tenu de la grande importance de ces ressources pour la sécurité alimentaire mondiale, et des caractéristiques spécifiques de la biodiversité des animaux d'élevage, qui font partie intégrante des écosystèmes agricoles.

8. La diversité génétique des animaux d'élevage et les options relatives à son utilisation sont généralement analysées en termes de races. Or, les « races » sont des concepts culturels plutôt que des entités physiques, et le concept varie d'un pays à l'autre, ce qui rend la caractérisation génétique extrêmement difficile. En ce qui concerne la gestion durable, la diversité doit être envisagée et comprise au niveau des espèces, entre des races, et au sein d'une même race.

9. Les principales caractéristiques des ressources zoogénétiques sont les suivantes:

- La diversité des ressources zoogénétiques est essentielle pour satisfaire les besoins de base des populations humaines, en matière de sécurité alimentaire et de moyens d'existence stables. Ces ressources contribuent à la satisfaction des besoins humains, en fournissant de la viande, du lait, des laitages, des œufs, des fibres, des vêtements, des matériaux pour la construction d'abris temporaires et permanents, du fumier à utiliser comme fertilisant ou comme combustible, des animaux de trait, des chiens de chasse et des actifs commercialisables. La diversité génétique désigne non seulement les caractères productifs et fonctionnels des races animales mais aussi la capacité d'adaptation à des milieux différents (disponibilités alimentaires et hydriques, climat, ravageurs et maladies, etc.). Des ressources génétiques animales diversifiées – en particulier dans le monde en développement – sont fondamentales pour le développement économique. Dans le monde, environ 70 pour cent des ruraux pauvres dépendent pour une large part de l'élevage pour vivre. La diversité de ces ressources, qui confère aux espèces et aux races une capacité d'adaptation à des conditions climatiques extrêmes, telles que sécheresse, humidité, froid et chaleur, permet aux hommes de survivre dans quelques-unes des zones les plus inhospitalières de la planète, de l'Arctique et des régions de montagne aux zones extrêmement chaudes et arides, où il serait impossible de dépendre exclusivement de la production végétale.
- Plus de 7 000 races d'animaux domestiques ont été mises au point par des agriculteurs sédentaires et des éleveurs nomades dans divers environnements, depuis que les premières espèces de bétail ont été domestiquées il y a 12 000 ans. Ces races représentent aujourd'hui des combinaisons de gènes uniques. Ainsi, toutes les ressources zoogénétiques pour

l'alimentation et l'agriculture résultent d'une intervention humaine: elles ont été sciemment sélectionnées et améliorées par des éleveurs nomades et des agriculteurs sédentaires depuis les origines de l'agriculture et ont évolué en même temps que les économies, les cultures, les systèmes de connaissances et les sociétés. À la différence de la plus grande partie de la diversité biologique naturelle, les ressources animales domestiques exigent une gestion humaine active et continue, adaptée à leur nature unique.

- Par rapport à leur contribution potentielle considérable à la réduction de la faim et de la pauvreté et au développement durable, les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont sous-conservées et sous-utilisées.
- L'interdépendance de la plupart des pays est très grande, en ce qui concerne les ressources génétiques animales. Des gènes, des génotypes et des populations animales se sont répandus sur toute la planète depuis l'antiquité grâce à la diffusion de l'agriculture et au rôle prépondérant du bétail dans les migrations humaines. Les animaux étaient le moyen de transport et d'échanges commerciaux dans de nombreuses régions. Les ressources zoogénétiques ont été développées et améliorées sans interruption par les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires, tant sur les lieux de première domestication qu'ailleurs. En outre, des ressources génétiques animales franchissent les océans et sont systématiquement échangées entre les continents depuis 500 ans, ce qui accroît l'interdépendance des pays. La majorité des systèmes de production alimentaire et agricole existant dans le monde reposent sur des animaux d'élevage initialement domestiqués ailleurs et sur des races mises en valeur dans d'autres pays et régions. Ces caractéristiques uniques des animaux domestiques doivent être prises en compte pour garantir le partage juste et équitable des avantages tirés de leur utilisation et pour concevoir des politiques et des réglementations parfaitement adaptées à l'avenir.
- La majorité des ressources génétiques animales sont actuellement conservées *in situ* par les agriculteurs sédentaires, les éleveurs nomades et leurs communautés dans le cadre de leurs écosystèmes agricoles, de leurs économies et de leurs cultures. Les animaux domestiques ont souvent des fonctions très importantes dans les mythes, les cultures, les religions, les traditions et les pratiques sociales. Outre les animaux eux-mêmes, les aliments d'origine animale remplissent des fonctions socioéconomiques et culturelles solidement ancrées dans de nombreuses sociétés, qui s'ajoutent à la place importante qu'ils tiennent dans la nutrition et les régimes alimentaires.
- Les ressources d'animaux domestiques conservent cette fonction sociale, culturelle et structurelle importante dans les communautés autochtones et locales contemporaines: l'importance culturelle des animaux est souvent une des principales motivations de la conservation *in situ*. [Les éleveurs ont des droits traditionnels en ce qui concerne ces ressources].
- Les races d'animaux domestiques remplissent des fonctions cruciales pour les écosystèmes agricoles (recyclage des éléments nutritifs, dispersion des semences et entretien des habitats). Les ressources zoogénétiques et les systèmes de production animale font partie intégrante des écosystèmes et des paysages productifs partout dans le monde. En déplaçant leurs troupeaux selon les saisons, les éleveurs nomades se trouvent en contact avec des écosystèmes différents. Les systèmes agraires mixtes basés à la fois sur la production animale et végétale, doivent gérer en même temps les différentes composantes de la diversité biologique, notamment les sols, les cultures, les parcours et les pâturages, les cultures fourragères et la faune sauvage.
- L'ampleur et le rythme de la perte des ressources zoogénétiques sont encore difficiles à estimer, bien que l'on ait maintenant une idée plus claire de ces ressources grâce à la préparation dictée par les pays du rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. Le manque d'information empêche de prendre des décisions sur ce qui doit être conservé et mis en valeur et sur la meilleure manière d'utiliser les fonds disponibles pour la conservation, qui sont limités. Les données de base à partir desquelles le changement peut être mesuré sont encore mal définies, et les méthodes de caractérisation, d'inventaire et de suivi

n'ont pas été harmonisées pour l'établissement de directives normalisées. Néanmoins, certains éléments indiquent que de nombreuses races ont disparu et que de nombreuses autres s'éteindront si les pays ne mettent pas rapidement en œuvre des mesures de conservation. Alors que certains pays sont conscients de la nécessité de conserver leurs ressources zoogénétiques nationales, la réponse mondiale a jusqu'ici été sporadique et inappropriée. De nombreuses races locales, en particulier détenues par des agriculteurs pauvres pratiquant leur activité dans des environnements hostiles dans les pays en développement, n'ont pas été suffisamment caractérisées. Ces populations animales possèdent probablement de nombreux caractères adaptatifs précieux et si elles disparaissent avant d'être bien comprises, des traits d'une valeur considérable pourraient être perdus à jamais.

- Les systèmes de production traditionnels reposaient sur des animaux polyvalents qui, quoique moins productifs que des races à haut rendement, pourraient renfermer des caractères fonctionnels précieux. L'agriculture moderne a développé des races spécialisées, optimisant des caractères productifs spécifiques. Les éleveurs modernes ont réalisé des gains de productivité spectaculaires dans des systèmes de production à fort coefficient d'intrants externes. L'élevage contribue actuellement pour environ 30 pour cent au produit intérieur brut agricole dans les pays en développement, pourcentage qui passera à 39 pour cent en 2030, selon les projections. Alors qu'il existe plus de 30 espèces de mammifères et d'oiseaux domestiqués, 14 d'entre elles seulement fournissent 90 pour cent des aliments d'origine animale consommés par les humains. Les cinq principales espèces d'élevage (bovins, ovins, caprins, porcins et poulets) fournissent l'essentiel de la production vivrière, et parmi celles-ci, un petit nombre de [races transfrontières internationales²] représentent une part sans cesse croissante de la production totale. Ce processus aboutit à un rétrécissement de la base génétique au fur et à mesure que des races et même des espèces sont abandonnées en réaction aux forces du marché. Chez les races commerciales, une forte pression de sélection conduit à un rétrécissement de la base génétique [, avec un risque potentiel pour la sécurité alimentaire actuelle et future. Les politiques devraient prendre en compte la grande variabilité génétique à l'intérieur des populations et des races, qui est indispensable au développement de la production animale pour relever les défis futurs. La durabilité à long terme des programmes de sélection nécessite une évaluation régulière des changements génétiques et l'adaptation des objectifs de la sélection.]
- Dans de nombreux pays et au niveau international, les responsables des politiques sont rarement conscients des contributions diverses et importantes des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture [et des droits traditionnels des éleveurs]. L'utilisation durable et la conservation de ces ressources a reçu et reçoit encore peu d'attention dans les politiques relatives à l'agriculture, à l'environnement, au commerce et à la santé humaine et animale, d'où l'insuffisance des investissements, pourtant cruciaux, dans le développement institutionnel et le renforcement des capacités.
- La gestion des ressources zoogénétiques est une tâche complexe car elle touche nécessairement à des questions spécifiques aux ressources (comme la sélection ou la conservation des races) et à des aspects intersectoriels ayant une incidence sur les ressources zoogénétiques (dispositions en matière de santé animale, développement et normes commerciales, gestion de l'environnement, etc.). En outre, les secteurs et les institutions se partagent les responsabilités, aux niveaux national et international.

10. La conservation, l'utilisation et la mise en valeur des ressources zoogénétiques doivent être stratégiquement planifiées, mais il est extrêmement difficile pour les pays de concevoir une approche optimale pour formuler des politiques nationales et internationales pertinentes. Le renforcement des capacités à tous les niveaux est un élément clé du *Plan d'action mondial sur les ressources*

² La FAO a relié des populations de races pouvant relever d'un pool génique commun et être par conséquent considérées comme de la même race. Ces races ont été appelées « races transfrontières ». Les races transfrontières régionales sont signalées dans plusieurs pays d'une région, alors que les races transfrontières internationales sont signalées dans plus d'une région.

zoogénétiques, qui a pour objet de promouvoir une approche globale pragmatique, systématique et efficace, qui assure de manière cohérente le développement des institutions, la mise en valeur des ressources humaines, l'élaboration de cadres de coopération et la mobilisation des ressources.

11. Jusqu'à présent, les activités liées à la conservation *in situ*, à la conservation *ex situ* et à l'utilisation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ont été dans une large mesure caractérisées par le manque de liaison et de coordination: le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* a pour objet de corriger ce défaut. La perte d'un certain nombre de races locales est inévitable, compte tenu de l'évolution constante des systèmes de production animale dans les pays tant développés qu'en développement et du peu de ressources disponibles pour la conservation. Toutefois, permettre que ce processus soit entièrement livré au hasard et incontrôlé, c'est accepter un risque, non évalué mais potentiellement important, de perdre des ressources d'une grande valeur à long terme. Les pays et la communauté internationale doivent être conscients des pertes qui risquent de se produire, et discuter et convenir des pertes qu'ils sont prêts à accepter et des investissements qui sont nécessaires pour maintenir et préserver une diversité zoogénétique cruciale. La communauté internationale de recherche devrait fournir des orientations scientifiques pour faciliter les décisions stratégiques, quand les informations sont incomplètes.

12. [Les ressources financières et humaines disponibles pour ce travail sont insuffisantes, et les lacunes et les inefficiences nombreuses. En outre, les capacités et les activités des pays et des régions dans le domaine des ressources zoogénétiques, sont à des stades d'évolution très divers. Le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* constituera une base convenue par la communauté internationale, pour promouvoir et accroître l'efficacité globale des efforts nationaux, régionaux et mondiaux axés sur l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques, et pour mobiliser des ressources, notamment financières, de manière durable.]

Objectifs et stratégies du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*

13. Le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* est conçu comme un plan à évolution continue, avec un horizon temporel initial de 10 ans, contenant des dispositions pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques aux niveaux national, régional et mondial.

14. Les principaux objectifs du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* sont les suivants:

- promouvoir l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques afin de garantir la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le bien-être des populations humaines dans tous les pays;
- assurer la conservation de la diversité des ressources zoogénétiques importantes pour les générations présentes et futures, et mettre un terme à la perte incontrôlée de ces ressources cruciales;
- promouvoir un partage juste et équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et reconnaître le rôle des connaissances traditionnelles, des innovations et des pratiques intéressant la conservation des ressources génétiques animales et leur utilisation durable et, le cas échéant, mettre en place des politiques et des législations appropriées;
- répondre aux besoins des éleveurs nomades et des agriculteurs sédentaires en garantissant leurs droits individuels et collectifs entérinés dans la législation nationale d'accéder sans discrimination au matériel génétique, à l'information, aux technologies, aux ressources financières, aux résultats des recherches, aux systèmes de commercialisation et aux ressources naturelles, pour pouvoir continuer à gérer et améliorer les ressources zoogénétiques et tirer profit du développement économique;
- promouvoir des approches fondées sur les agroécosystèmes pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques;

- aider les pays et les institutions responsables de la gestion des ressources zoogénétiques à définir, mettre en œuvre et réviser régulièrement les priorités nationales pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation de ces ressources;
- renforcer les programmes et les capacités institutionnelles des pays, en particulier en développement et en transition, et élaborer des programmes régionaux et internationaux pertinents; ces programmes devraient avoir des volets d'éducation, de recherche et de formation pour permettre la caractérisation, l'inventaire, la surveillance, la conservation, la mise en valeur et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques;
- promouvoir les activités visant à sensibiliser l'opinion publique et porter les besoins liés à l'utilisation durable et à la conservation des ressources zoogénétiques à l'attention des gouvernements et des organisations internationales concernés.

15. Le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* se fonde sur l'hypothèse que les pays sont fondamentalement interdépendants pour leurs ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et qu'une coopération internationale substantielle s'impose. Dans ce contexte, le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* repose sur les conditions et paramètres suivants:

- La diversité des ressources zoogénétiques confèrera au secteur de l'élevage une capacité d'adaptation à l'évolution de la demande des marchés et des conditions environnementales, notamment au changement climatique et aux maladies émergentes. Les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires ont besoin de races animales qui soient adaptées aux conditions locales et fournissent des emplois aux communautés rurales, et qui soient résilientes à divers facteurs biotiques et abiotiques, notamment à des conditions climatiques extrêmes, aux disponibilités fourragères, aux parasites et à d'autres facteurs de maladies. En outre, les animaux d'élevage sont une source d'alimentation directe quand les récoltes sont mauvaises.
- En raison de l'interdépendance, la conservation d'une gamme diversifiée de ressources zoogénétiques dans tous les pays du monde réduit les risques sur le plan global et renforce la sécurité alimentaire mondiale.
- La caractérisation de base et l'inventaire des ressources zoogénétiques, ainsi que la surveillance systématique des populations au point de vue de la variabilité sont essentiels aux stratégies et aux programmes d'amélioration des races et aux programmes de conservation, ainsi qu'à la planification des interventions d'urgence visant à protéger des ressources précieuses menacées.
- L'identification et l'enregistrement des performances des animaux sont essentiels pour continuer à améliorer les ressources zoogénétiques. Les spécialistes et les organismes publics et privés de sélection animale et la demande du marché jouent un rôle crucial dans ce domaine. Dans de nombreux pays, très peu de choses ont été faites à cet égard, sauf pour [certaines] races [commerciales] [transfrontières] [internationales].
- La conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques exigent une approche mixte, fondée sur des efforts *in situ* et *ex situ*. Il est de plus en plus admis qu'en raison de l'érosion rapide actuelle des ressources zoogénétiques, des stratégies de conservation *ex situ* efficaces et rentables devront être mises en place sous peu, pour compléter les activités de conservation *in situ*. Une approche de planification globale des stratégies de conservation et d'utilisation doit définir les priorités stratégiques aux niveaux des exploitations, des communautés, des organismes de sélection, des pays, des régions et du monde, pour produire un effet maximal et être durable.
- Les agriculteurs sédentaires, les éleveurs nomades et les sélectionneurs, pris individuellement et collectivement, et les communautés autochtones et locales, jouent un rôle crucial dans la conservation et la mise en valeur *in situ* des ressources zoogénétiques. Il est important de mieux comprendre leur rôle et de les soutenir dans un contexte d'évolution sociale et économique rapide, de façon à leur permettre de contribuer efficacement à la gestion *in situ*, et de percevoir une part juste et équitable des avantages dérivant de l'utilisation de ces ressources. Un certain

nombre d'acteurs et de parties prenantes peuvent aider les éleveurs de bétail et leurs communautés dans cette tâche, notamment les chercheurs, les institutions de vulgarisation, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les coopératives locales.

- De très nombreuses races animales rendent d'importants services écologiques dans des paysages déterminés, en particulier les écosystèmes de pâturage, ce qui est un argument majeur pour les conserver *in situ*. Ces liens productifs entre les races et les paysages doivent être maintenus et mieux gérés, à l'aide de politiques et de stratégies d'utilisation des terres appropriées. Les espèces sauvages apparentées à des espèces animales domestiques et les races férales doivent aussi être protégées.
- L'efficacité de la gestion des ressources zoogénétiques à tous les niveaux est subordonnée à la participation et à la bonne volonté de toutes les parties prenantes concernées. Des processus participatifs appropriés permettant de faire respecter et de concilier les intérêts des diverses parties prenantes sont nécessaires.

Structure et organisation du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*

16. Le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* [comporte deux éléments, à savoir les priorités stratégiques et l'Accord sur la mise en œuvre et le financement.] Les priorités stratégiques se composent des quatre *domaines prioritaires* suivants:

DOMAINE PRIORITAIRE 1: CARACTÉRISATION, INVENTAIRE ET SURVEILLANCE DES TENDANCES ET DES RISQUES

Les actions assurent une approche cohérente, efficace et efficiente de la classification des ressources zoogénétiques et de l'évaluation des tendances et des risques concernant les ressources zoogénétiques.

DOMAINE PRIORITAIRE 2: UTILISATION DURABLE ET MISE EN VALEUR

Les actions visent à garantir la durabilité des systèmes de production animale, axés sur la sécurité alimentaire et le développement rural.

DOMAINE PRIORITAIRE 3: CONSERVATION

Les actions sont axées sur les mesures requises pour préserver la diversité et l'intégrité génétiques, au bénéfice des générations actuelles et futures.

DOMAINE PRIORITAIRE 4: POLITIQUES, INSTITUTIONS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les actions sont directement axées sur les principaux problèmes pratiques de mise en œuvre, reposant sur un développement cohérent et synergétique des institutions et des capacités requises.

17. La priorité ou l'importance relative de chaque domaine prioritaire et des actions qui s'y rattachent peut varier sensiblement suivant les pays et les régions. L'importance relative dépendra des ressources elles-mêmes (espèces et races), des systèmes de production et des milieux concernés, des capacités de gestion actuelles et des programmes mis en œuvre pour la gestion des ressources zoogénétiques.

18. La présentation est uniforme pour chaque domaine prioritaire:

- L'*Introduction* décrit les besoins, sur la base des Rapports nationaux et d'autres informations produites dans le cadre du processus de préparation.
- L'*Objectif à long terme* définit l'objectif final à atteindre en mettant en œuvre les actions proposées. Lors de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, des objectifs mesurables et assortis de délais peuvent être élaborés, pour aider la communauté internationale à évaluer les progrès accomplis et les résultats probants obtenus.

19. Chaque domaine prioritaire contient une série de Priorités stratégiques. Pour chacune d'elles:
- La *Justification* s'appuie sur les conclusions du processus de préparation et résume les raisons pour lesquelles l'activité est prioritaire.
 - Les *Actions* individuelles proposent des étapes logiques à mettre en œuvre pour atteindre les résultats escomptés ou les améliorations visées dans les conditions prévalentes.
20. Il est clair que quelques-unes des *Actions* envisagées nécessitent la participation d'institutions ou de groupes d'intérêts spécifiques, qui ne sont pas toujours nommément désignés dans le texte. Le fait que ces partenaires clés ne soient pas mentionnés ne signifie pas qu'ils soient exclus.

II. LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

DOMAINE PRIORITAIRE 1: CARACTÉRISATION, INVENTAIRE ET SURVEILLANCE DES TENDANCES ET DES RISQUES ASSOCIÉS

Introduction

21. La situation des activités de caractérisation, d'inventaire et de surveillance des tendances et risques associés des ressources zoogénétiques varie considérablement suivant les pays. Certains ne possèdent pas de systèmes de données et d'informations sur ces ressources, alors que d'autres ont des systèmes très imparfaits. Cela complique et compromet la surveillance mondiale des tendances et des risques associés concernant les ressources.
22. Il est essentiel de comprendre la diversité, la distribution, les caractéristiques de base, les performances comparées et l'état actuel des ressources zoogénétiques de chaque pays si l'on veut les utiliser de manière efficace et durable, les mettre en valeur et les conserver. Des inventaires nationaux complets, facilités par une surveillance périodique des tendances et des risques associés sont une condition de base de la gestion efficace de ces ressources. Sans ces informations, les effectifs de certaines races pourraient s'amenuiser dangereusement ou disparaître, avec les caractéristiques uniques qu'elles contiennent, avant que leur valeur ne soit reconnue et que des mesures n'aient été prises pour les conserver.
23. Une bonne compréhension des caractéristiques des races est nécessaire pour guider la prise de décisions dans les programmes de sélection animale et de développement de l'élevage. Les informations tirées des inventaires, de la surveillance des tendances et des risques associés sont nécessaires aux décideurs pour arrêter des activités de conservation, tandis que les résultats de la caractérisation permettent aux agriculteurs de choisir la race à utiliser dans les conditions de production existantes. Une analyse comparative des performances des races indigènes et exotiques - concernant leurs caractères productifs et fonctionnels - est nécessaire pour guider les responsables de la planification stratégique. Faute d'une telle analyse, la valorisation des races locales peut être négligée au profit de l'introduction de matériel génétique exotique, ou de croisements sans discernement qui aboutiront à l'érosion des races locales.
24. L'un des principaux obstacles pour achever l'inventaire mondial des races d'animaux d'élevage vient du fait que la plupart des populations ne correspondent pas à la notion de race à livre généalogique et ne sont pas composées de races pures ayant des caractéristiques identifiables et stables, mais résultent de multiples croisements avec des races d'origines diverses. Des recherches plus approfondies sont nécessaires pour déterminer les approches les plus appropriées pour traiter ces populations métissées non classées dans les inventaires.
25. Il est clair que des systèmes, des normes et des protocoles interopératifs sont nécessaires pour faciliter l'échange de données et d'informations sur l'état des races, entre les pays et les régions. Ces renseignements permettraient d'harmoniser la détermination de l'état des races au niveau mondial et de faciliter la définition des priorités de conservation au-delà du niveau national. Dans de nombreuses régions, des lacunes dans les données et les informations sur l'état des races ou des contraintes

empêchant le partage de ces données et informations dans et entre les pays, compromettent la valorisation conjointe des races transfrontières.

Objectif à long terme

Améliorer la connaissance de l'état, des tendances et des risques associés, et des caractéristiques de tous les aspects et éléments des ressources zoogénétiques, pour faciliter et permettre la prise de décisions concernant leur utilisation durable, leur mise en valeur et leur conservation.

Priorité stratégique 1: Inventorier et caractériser les ressources zoogénétiques, surveiller les tendances et les risques qui y sont associés et établir des systèmes d'alerte rapide et d'intervention dans les pays

Justification: L'érosion génétique est un problème aussi bien national que mondial et un certain nombre de races animales sont menacées d'extinction. L'*État des ressources zoogénétiques dans le monde* est le premier bilan mondial de la diversité, de l'état et des tendances des ressources zoogénétiques, et des capacités à gérer ces ressources à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Les systèmes nationaux de données et d'informations sur les ressources zoogénétiques sont souvent sous-développés.

Les inventaires, la surveillance des tendances et des risques associés, ainsi que la caractérisation devraient être renforcés et actualisés, afin d'aider à définir les priorités en matière de conservation et d'élaborer des programmes stratégiques de sélection. Dans certains cas (conflits armés, épidémies, sécheresses et autres catastrophes environnementales), les ressources zoogénétiques peuvent être menacées par des dangers inopinés, pour lesquels il convient de réagir rapidement. La surveillance des risques par les pays contribuera pour beaucoup à établir des systèmes d'alerte rapide et des mécanismes d'intervention à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Action:

1. Effectuer ou achever des inventaires sur la localisation, les effectifs, les tendances et les caractéristiques de toutes les ressources zoogénétiques.
2. Développer la caractérisation et la surveillance des tendances concernant les ressources zoogénétiques et des risques y afférents.
3. Encourager l'établissement de responsabilités des institutions et d'infrastructure pour la surveillance des tendances concernant les ressources zoogénétiques (effectifs des populations, diversité génétique, etc.), notamment systèmes d'identification, d'homologation et d'établissement de pedigree.
4. Promouvoir les approches participatives dans le domaine de la caractérisation, des inventaires et de la surveillance des tendances et des risques associés, en vue de stimuler la collaboration entre les différents intervenants, notamment les éleveurs et les chercheurs.
5. Entreprendre des activités internationales de surveillance des tendances et des risques associés, d'inventaire et de caractérisation en coopération avec des pays partageant des races transfrontières et ayant des systèmes de production similaires.

6. Renforcer les systèmes et réseaux d'information régionaux et mondiaux dans le domaine des inventaires, de la surveillance et de la caractérisation. Notamment, le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) et la Base de données mondiale sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture devraient être renforcés, afin d'obtenir, d'évaluer et de regrouper les informations issues des bases de données et des systèmes de surveillance nationaux, et de diffuser ces informations, en mettant en évidence les menaces et les besoins.
7. Établir des systèmes d'alerte rapide et d'intervention pour les races menacées d'extinction, ou renforcer les systèmes en place, en perfectionnant les mécanismes nationaux, régionaux et mondiaux de surveillance des risques, et en intégrant des critères d'alerte rapide dans les bases de données déjà établies.

Priorité stratégique 2

Mettre au point des protocoles et des normes techniques internationaux pour la caractérisation, l'inventaire et la surveillance des tendances et des risques associés

Justification: Il est indispensable d'avoir des données pouvant être comparées entre les pays pour pouvoir suivre les tendances et les risques concernant les ressources zoogénétiques aux niveaux régional et mondial, en particulier les populations transfrontières, et pour définir et réviser les priorités de conservation, ainsi que pour identifier des ressources génétiques clés pour une sélection stratégique de ces populations. Cela suppose de mettre au point et d'utiliser des méthodes et des protocoles normalisés pour les activités de caractérisation, d'inventaire et de surveillance des tendances et des risques associés. L'établissement de rapports nationaux coordonnés sera ainsi facilité dans les instances internationales pertinentes. Il est également nécessaire de collaborer aux études de caractérisation, de renforcer la coordination des recherches existantes et d'améliorer la diffusion des résultats des études de caractérisation. L'élaboration de normes internationales pour la caractérisation, l'inventaire et la surveillance des ressources zoogénétiques devrait tenir compte des processus pertinents en vigueur.

Action:

1. Faire en sorte d'obtenir un consensus concernant un ensemble de critères minimaux et d'indicateurs de la diversité zoogénétique, y compris des mécanismes pour évaluer la situation eu égard au risque d'extinction, et des méthodes pour évaluer les facteurs environnementaux, socioéconomiques et culturels liés à la gestion des ressources zoogénétiques.
2. Élaborer des normes techniques et des protocoles pour la caractérisation phénotypique et moléculaire, notamment des méthodes d'évaluation des traits de production quantitatifs et qualitatifs, de l'utilisation des nutriments, des caractéristiques fonctionnelles et des valeurs économiques, afin de pouvoir faire des évaluations comparatives des performances des races dans différents milieux de production.
3. Mettre au point des protocoles pour la surveillance des tendances et des risques associés et la caractérisation participatives des races

locales gérées par des communautés autochtones et locales et par des éleveurs.

4. Renforcer les activités de recherche et de développement de méthodes de caractérisation, puis d'évaluation, d'estimation de la valeur et de comparaison des races. Mettre au point des protocoles d'interfonctionnement pour les systèmes d'information.

DOMAINE PRIORITAIRE 2: UTILISATION DURABLE ET MISE EN VALEUR

Introduction

26. Parvenir à la sécurité alimentaire et au développement durable pour tous est un défi plus actuel que jamais. Une utilisation plus efficace des ressources disponibles, accompagnée de l'adoption de technologies appropriées et d'une gestion améliorée, offre des possibilités considérables pour accroître la production et améliorer les revenus des producteurs, tout en évitant l'épuisement des ressources naturelles (y compris des ressources génétiques) et en réduisant les déchets et la pollution de l'environnement.

27. Dans la plupart des pays développés et dans certains pays en développement, la mise au point de techniques de sélection et de production concernant les principales espèces et races d'animaux d'élevage utilisées pour l'alimentation humaine, progresse à pas de géants depuis 50 ans. Une sélection intensive et une amélioration des méthodes d'élevage ont permis d'accroître la production de viande, de lait et d'œufs dans les systèmes où de grandes quantités d'aliments et d'autres intrants de bonne qualité sont administrés à des races spécialisées et où les effets des facteurs de stress, tels que les aléas climatiques et les maladies, sur la production sont atténués, grâce à des investissements. Ces progrès rapides, avec une augmentation de production moyenne de deux pour cent par an, constituent un indicateur fort de la possibilité d'accroître encore la contribution des ressources zoogénétiques à la sécurité alimentaire et au développement rural. Toutefois, les efforts de mise en valeur actuels sont surtout focalisés sur la production à court terme, sans évaluation stratégique de leurs conséquences et effets secondaires à long terme. L'impact environnemental plus large des systèmes de production intensifs et la réduction de la diversité génétique inter- et intraraciale, sont souvent ignorés.

28. Beaucoup de pays en développement confrontés à la nécessité absolument prioritaire de nourrir leur population ont concentré leurs investissements et leurs politiques sur des systèmes de production à apport élevé d'intrants externes, basés sur des races exotiques, au lieu de mettre en place des programmes d'amélioration génétique à long terme pour les races locales. L'utilisation de races exotiques est justifiée dans des systèmes de production à apport élevé d'intrants externes gérés comme il convient, en particulier dans les zones périurbaines, où la demande de produits d'origine animale s'accroît et où la fourniture d'intrants et de services annexes peut être assurée. En revanche, dans les zones rurales, les agriculteurs et les éleveurs ont souvent du mal à se procurer les aliments d'appoint et les autres intrants dont les races exotiques ont besoin. En outre, on a souvent constaté que les races importées ne se reproduisaient pas dans l'environnement local ou n'y étaient pas aussi bien adaptées que les races locales. Il faut donc s'intéresser davantage à l'utilisation et à la mise en valeur durables des races locales dans des systèmes de production à apport faible ou moyen d'intrants externes. La possibilité de maintenir ou de développer des systèmes de production basés sur des ressources zoogénétiques polyvalentes, dans des environnements marginaux, doit faire l'objet d'une étude approfondie.

29. Les investissements dans la mise en valeur de races locales d'animaux d'élevage profiteront aux éleveurs nomades et aux agriculteurs sédentaires qui ont peu de ressources et opèrent à petite échelle, et contribueront généralement au développement durable des régions les plus pauvres d'un pays. Toutefois, l'un des principaux obstacles à la mise en valeur des races indigènes est l'absence de stratégies, de programmes et d'infrastructures institutionnelles au niveau national, pour faciliter les programmes d'amélioration génétique et zootechnique dans les systèmes à faible apport d'intrants externes. Dans beaucoup de pays en développement, il n'existe pas d'associations d'agriculteurs ou

d'éleveurs et les éleveurs nomades et sédentaires connaissent généralement mal les méthodes de sélection modernes. Des institutions et des services de recherche nationaux doivent être mis en place pour mettre à la disposition de tous les éleveurs des services, des installations et des techniques dans les domaines de la zootechnie et des soins de santé animale et encourager également la participation du secteur privé.

Objectif à long terme

Renforcer l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques dans tous les systèmes de production pertinents, pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, d'élimination de la pauvreté et d'adaptation aux effets des changements climatiques.

Priorité stratégique 3 Établir et renforcer les politiques nationales en matière d'utilisation durable

Justification: La plupart des pays n'ont pas de politiques holistiques pour la conservation et la mise en valeur des ressources zoogénétiques présentes sur leurs territoires. Les politiques d'utilisation durable devraient concilier les objectifs de sécurité alimentaire et de développement économique avec les objectifs de durabilité et d'adaptation à long terme. En outre, les changements environnementaux et socioéconomiques, notamment les évolutions démographiques, les changements climatiques et la désertification, nécessitent des politiques et des stratégies à moyen et à long terme en ce qui concerne la gestion des ressources zoogénétiques. Ces politiques devraient également tenir compte des contributions apportées par les éleveurs, les sélectionneurs professionnels et d'autres acteurs contribuant à la diversité zoogénétique, respecter les intérêts, les droits et les obligations des parties prenantes et tenir compte de l'échange, de l'accès et du partage juste et équitable des avantages tirés des ressources zoogénétiques.

Les politiques relatives à l'utilisation durable devraient également intégrer des éléments liés à une grande variabilité génétique entre et au sein des races, qui est essentielle pour la production animale actuelle et future. Une option consiste à maintenir une grande diversité de races dans les systèmes de production économique. La production animale durable devrait pouvoir s'adapter à différentes demandes de la part des marchés nationaux - et des marchés d'exportation - selon le cas, tout en alignant les génotypes sur les systèmes de production. La plupart des pays visent à satisfaire la consommation nationale, mais d'autres tentent également d'assurer des revenus d'exportation grâce à la production animale. Ces objectifs devraient être pris en compte lors de la mise au point et de l'évaluation des programmes d'amélioration génétique durable. Des stratégies flexibles de sélection animale, notamment de sélection génétique et aussi d'hybridation, le cas échéant, devraient être utilisées pour promouvoir le développement durable et la rentabilité des secteurs de l'élevage. Les stratégies de sélection doivent pouvoir être adaptées de façon à saisir les débouchés en matière de production et à tirer profit des technologies.

Action:

1. Examiner les politiques nationales existantes relatives à l'utilisation durable, afin d'évaluer leurs effets sur la gestion des ressources zoogénétiques.
2. Élaborer, le cas échéant, des politiques nationales qui incorporent la contribution des ressources zoogénétiques à leur utilisation durable,

pouvant inclure la définition d'objectifs stratégiques pour la sélection et l'utilisation durable; la mise en œuvre d'une évaluation économique et culturelle des ressources zoogénétiques et la mise au point d'approches et en particulier de mécanismes de nature à favoriser un large accès aux ressources zoogénétiques et aux savoirs traditionnels connexes et un partage juste et équitable des avantages dérivant de leur utilisation.

Priorité stratégique 4

Mettre en place des stratégies et des programmes nationaux de valorisation des espèces et des races

Justification: Il est indispensable, pour toutes les espèces et races, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des programmes de sélection visant à satisfaire les besoins économiques prévisibles des communautés d'agriculteurs et d'éleveurs, ainsi que les marchés. Les organisations chargées de la sélection et les mécanismes d'enregistrement sont particulièrement utiles pour atteindre les objectifs de sélection et sont essentiels aux stratégies de valorisation des races, mais ils font trop souvent défaut. Les objectifs de sélection doivent être régulièrement évalués et tenir compte de l'impact de la sélection sur la diversité génétique.

Action:

1. Mettre au point des programmes de planification et de sélection stratégique à long terme et tenir compte d'un certain nombre d'éléments: renforcement des efforts d'amélioration des races sous-utilisées, en particulier dans les systèmes de production à apport faible ou moyen d'intrants externes; évaluations de l'impact des races exotiques et mise au point de mesures permettant aux producteurs de développer les incidences positives et de prévenir les impacts négatifs; formation et appui technique pour les activités de sélection des communautés d'éleveurs nomades et sédentaires; et intégration de pratiques améliorées de gestion de l'élevage dans les programmes de mise en valeur des ressources zoogénétiques. Les plans et programmes élaborés seront nationaux, [dans certains cas, une coopération avec d'autres pays pourra être nécessaire.] / [mais d'autres sont transfrontaliers par nature].
2. Évaluer les programmes de valorisation des races et les réviser, le cas échéant, afin de répondre aux besoins économiques et sociaux prévisibles et à la demande des marchés, compte tenu des paramètres scientifiques et technologiques. Les renseignements relatifs aux races et aux systèmes de production pourraient être mis à la disposition des consommateurs.
3. Créer et renforcer les structures organisationnelles des programmes de sélection en particulier les organisations de sélectionneurs et les programmes de sélection, notamment les systèmes d'enregistrement.
4. Intégrer la prise en compte de l'impact de la sélection sur la diversité génétique dans les programmes de sélection et mettre au point des méthodes permettant de maintenir la variabilité souhaitée.
5. Établir des mécanismes d'enregistrement, ou les renforcer, afin de surveiller les changements concernant les caractères non liés à la production (santé, bien-être, etc.) et ajuster les objectifs de sélection en conséquence.

6. Encourager l'établissement de collections de sauvegarde pour le sperme et les embryons congelés issus des programmes de sélection en cours, afin d'assurer la variabilité génétique.
7. Communiquer des informations aux agriculteurs et aux éleveurs, afin de les aider à bénéficier d'un accès facilité aux ressources zoogénétiques issues de sources diverses.

Priorité stratégique 5**Promouvoir des approches fondées sur les écosystèmes agricoles pour la gestion des ressources zoogénétiques**

Justification: Les agroécosystèmes sont façonnés par les pratiques de gestion, les systèmes de connaissances, les normes, les valeurs et les croyances culturelles, les relations sociales et les stratégies de subsistance des populations humaines. Dans certains systèmes de production, la gestion des ressources zoogénétiques, en particulier par les communautés autochtones et locales, se fait en liaison étroite avec la gestion des cultures, des pâturages, des forêts et d'autres ressources biologiques, et avec la gestion des ressources en terres et en eaux dans les paysages productifs. L'intensification rapide de la production découle d'un certain nombre de facteurs. La mauvaise planification de la production animale intensive peut entraîner des impacts négatifs pour l'environnement, comme la dégradation des sols et de la végétation, la pollution des eaux continentales et maritimes, ainsi que l'utilisation non durable et la conversion des terrains de parcours. Les décisions et les politiques de gestion concernant l'utilisation durable des ressources zoogénétiques devraient se fonder sur une compréhension des environnements et des moyens d'existence humains et sur les mesures prises en vue d'atteindre les objectifs en matière de sécurité alimentaire et d'environnement.

Action:

1. Évaluer les tendances environnementales et socioéconomiques pouvant nécessiter une révision à moyen et long termes des politiques en matière de gestion des ressources zoogénétiques.
2. Intégrer des approches fondées sur les agroécosystèmes dans les politiques et les programmes agricoles et environnementaux nationaux intéressant les ressources zoogénétiques, le cas échéant, en particulier axés sur les communautés d'éleveurs nomades et de petits exploitants ruraux, et sur les environnements fragiles.
3. Établir des réseaux pour renforcer les interactions entre toutes les parties prenantes, disciplines scientifiques et secteurs concernés.

Priorité stratégique 6**Soutenir les systèmes de production indigènes et locaux et les systèmes de connaissance connexes, ayant de l'importance pour la conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques**

Justification: Depuis des millénaires, des espèces et des races animales sont domestiquées, développées et entretenues par l'homme pour ses propres besoins. Ces ressources ont évolué en même temps que les connaissances sociales, économiques et culturelles et les pratiques de gestion. Il est indispensable de reconnaître la contribution historique des communautés autochtones et locales à la diversité zoogénétique et aux systèmes de connaissances associés, et de favoriser leur conservation. Aujourd'hui les stratégies de gestion adaptative des ressources zoogénétiques adoptées par ces communautés conservent leur rôle économique, social et culturel, ainsi que leur pertinence pour la sécurité

alimentaire dans de nombreuses communautés rurales produisant pour leur subsistance, en particulier (mais pas seulement) dans les zones arides et montagneuses. Les mesures visant à soutenir ces systèmes devraient prendre en considération leurs caractéristiques écologiques, socioéconomiques et culturelles spécifiques.

Action:

1. Déterminer la valeur et l'importance des systèmes de production autochtones et locaux, et identifier les tendances et les facteurs de changement pouvant avoir une incidence sur la base génétique, ainsi que sur la résilience et la durabilité des systèmes de production.
2. Soutenir les systèmes d'élevage autochtones et locaux importants pour les ressources zoogénétiques, notamment en éliminant les facteurs contribuant à l'érosion génétique. Le soutien peut consister à fournir des services vétérinaires et des services de vulgarisation, à accorder des microcrédits aux femmes dans les zones rurales, ainsi qu'un accès approprié aux ressources naturelles et aux marchés, à régler les différends relatifs à la propriété foncière, à reconnaître les pratiques et les valeurs culturelles, et à renforcer la valeur ajoutée des produits spécialisés.
3. Promouvoir et favoriser les échanges, l'interaction et le dialogue entre les communautés autochtones et rurales concernées, les scientifiques et les fonctionnaires des gouvernements et les autres parties prenantes, en vue d'intégrer le savoir traditionnel dans les approches scientifiques.
4. Favoriser la valorisation de niches pour les produits issus d'espèces et de races indigènes et locales et renforcer les processus créateurs de valeur ajoutée à leurs primaires.

DOMAINE PRIORITAIRE 3: CONSERVATION

Introduction

30. L'érosion des ressources zoogénétiques menace à long terme la sécurité alimentaire et le développement rural. Selon le rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde*, 20 pour cent des races signalées sont en danger d'extinction, mais comme on ignore encore les effectifs de nombreuses races, le problème pourrait être sous-estimé. À l'heure actuelle, la majorité des pays en développement et quelques pays développés n'ont pas mis en place de stratégies ou de politiques pour la conservation de leurs ressources zoogénétiques. À défaut d'interventions stratégiquement planifiées, faisant appel à des activités de conservation *in situ* et *ex situ*, l'érosion se poursuivra et pourrait même s'accélérer.

31. Les principales causes profondes qui sont dans certains cas à l'origine de l'érosion des ressources zoogénétiques sont les suivantes:

- L'accent mis sur un petit nombre de races à haut rendement;
- L'absence de politiques appropriées aboutissant à la mise en marge des parties prenantes concernées telles que les éleveurs nomades, les changements socioéconomiques aboutissant à la transformation des systèmes de production et des moyens d'existence, et les catastrophes (naturelles et provoquées par l'homme);
- Dans les pays en développement: la conversion des systèmes traditionnels en systèmes orientés vers l'emploi d'intrants externes, souvent basés sur des ressources zoogénétiques exotiques qui supplantent les races locales. Les croisements sans discernement avec des races exotiques compromettent aussi rapidement l'intégrité génétique des populations locales.

32. La disparition des races locales entraînera une érosion culturelle et les communautés auront plus de mal à préserver leurs cultures et leurs moyens d'existence. Des changements structurels dans le secteur de l'élevage peuvent déboucher sur une situation où des individus qui élevaient auparavant une race ne pourront plus continuer à le faire: il faudra alors trouver d'autres moyens de préserver la race, qui fait partie intégrante du patrimoine mondial de ressources zoogénétiques.
33. La perte de ressources zoogénétiques réduit les possibilités de développement des économies rurales dans tous les pays. Elle peut aussi avoir un impact social et culturel négatif, car la domestication est pratiquée depuis longtemps et des animaux domestiques font désormais partie de la culture des communautés. L'abandon des races indigènes pourrait entraîner la perte de produits et de services qui ont la préférence des populations locales, c'est pourquoi la conservation des races locales doit être envisagée dans le contexte plus large du soutien aux communautés locales et aux valeurs économiques sur lesquelles elles se fondent. En outre, les pertes actuelles pourraient limiter les possibilités de développement futures reposant sur des produits et des services provenant de races animales déterminées, dont la valeur économique aurait pu augmenter considérablement avec la diversification des demandes des consommateurs.
34. La disparition des races locales peut avoir un impact négatif sur l'environnement dans certains milieux de production, comme les zones arides et montagneuses. De nombreux Rapports nationaux ont signalé l'importance des races locales pour l'aménagement du paysage, le contrôle de la végétation et la durabilité des écosystèmes de parcours, et la prévention de l'érosion de la diversité biologique qu'ils contiennent.
35. De nombreuses races menacées se trouvent dans les pays en développement, qui disposent de capacités et de ressources limitées pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de conservation. Ces races possèdent souvent des caractères génétiques uniques qui leur permettent de survivre dans des environnements de production très variés soumis à des stress intenses, comme les maladies et la sécheresse.
36. Des mesures de conservation appropriées devraient permettre aux éleveurs et aux chercheurs d'accéder à un pool génique diversifié pour la sélection future et la recherche. Cette diversité est une ressource essentielle pour résister aux effets du changement climatique, aux infestations de ravageurs et aux épidémies, et pour répondre aux nouvelles demandes toujours plus nombreuses des consommateurs. Un investissement stratégique et raisonnable dans la conservation des ressources zoogénétiques est fondamental et une collaboration internationale est essentielle pour mettre un terme à l'amenuisement préoccupant de ces ressources.
37. Dans la plupart des pays en développement, la conservation *in situ* est la méthode de conservation préférée. Elle présente l'avantage de permettre la poursuite de la coévolution des ressources génétiques dans le milieu effectif. Les mesures de conservation *ex situ* complètent les approches *in situ* et devraient y être liées le cas échéant. Cependant, la capacité de conservation *ex situ* est très variable suivant les pays, mais les efforts de conservation *ex situ* sont généralement bien plus en retard pour les ressources zoogénétiques que pour les ressources phytogénétiques. Le stockage de matériel génétique destiné à la reproduction est courant pour certaines races commerciales, mais pas pour toutes les espèces. Cependant, pour les races locales, la collecte et le stockage de matériel zoogénétique ont été insuffisants. Dans ces circonstances, il est important de soutenir la collecte ciblée et planifiée de ressources zoogénétiques et de développer les activités de conservation *ex situ*.
38. Les situations d'urgence affectant les animaux d'élevage sont dues à divers facteurs, tels que les maladies, les catastrophes naturelles, les conflits armés et les crises économiques. Le degré de préparation des pays face à ces situations est très variable. Le manque de systèmes d'alerte rapide et de moyens financiers est la principale contrainte qui empêche d'établir des mécanismes de suivi et d'intervention d'urgence efficaces et cohérents, et d'aider les agriculteurs et les éleveurs à remettre en état leurs systèmes agricoles, après des calamités naturelles.

Objectif à long terme

Garantir la diversité et l'intégrité de la base génétique des ressources animales, en renforçant la mise en œuvre et l'harmonisation des mesures visant à les conserver, à la fois *ex situ* et *in situ*, y compris dans le contexte de situations d'urgence et de catastrophes.

Priorité stratégique 7 Définir des politiques de conservation nationales

Justification: Les pays assument la responsabilité de préserver leurs ressources zoogénétiques et pourtant, la majorité des pays ne disposent pas de politiques globales. De telles politiques devraient servir à garantir la conservation des ressources zoogénétiques ayant des valeurs directement utiles à l'homme, notamment des valeurs productives, écologiques, sociales et culturelles, ainsi que des valeurs d'option pour une utilisation et une adaptation futures. Les caractères productifs et fonctionnels devraient être pris en considération lors de la définition des priorités de conservation. L'érosion des ressources zoogénétiques a des motivations complexes et ne peut être stoppée par une seule mesure simple. Il est nécessaire d'associer des mesures *in situ* et *ex situ*.

Action:

1. Définir et réviser périodiquement les priorités et les objectifs de la conservation.
2. Évaluer les facteurs responsables de l'érosion des ressources zoogénétiques et formuler des interventions adaptées. Établir des systèmes d'information, ou renforcer les systèmes établis, sur les méthodes de sélection animale et sur différentes banques de gènes, qui ont des incidences sur la diversité zoogénétiques, afin de permettre aux sélectionneurs et aux pays de faire des choix judicieux pour leurs programmes de sélection.
3. Établir des structures et des politiques institutionnelles, le cas échéant, notamment des mesures spécifiques pour conserver les races menacées d'extinction, et empêcher que d'autres le deviennent. Une combinaison de mesures *in situ* et *ex situ* est nécessaire.
4. Proposer et encourager des incitations [sans effet de distorsion du commerce] pour les producteurs et les consommateurs, afin qu'ils conservent les ressources zoogénétiques [menacées].

Priorité stratégique 8 Établir ou renforcer les programmes de conservation *in situ*

Justification: Les mesures de conservation *in situ* permettent le maintien et la gestion adaptative des ressources zoogénétiques dans des écosystèmes productifs. Les mesures *in situ* facilitent une coévolution continue dans divers environnements et évitent la stagnation du stock génétique. Les mesures de conservation *in situ* les plus efficaces se fondent sur des approches agroécosystémiques et devraient théoriquement être établies dans le cadre d'une utilisation durable économiquement et socialement rentable. Toutefois, dans certains cas, il faut au préalable investir dans la création de marchés et le développement de produits. [Lorsque ce n'est pas possible, des mesures de soutien direct peuvent être nécessaires (par exemple, des versements directs n'ayant pas d'effet de distorsion sur les échanges commerciaux, en faveur de la conservation *in situ* des ressources zoogénétiques, ainsi que des services agroenvironnementaux.)

Action:

1. Définir et réviser périodiquement les priorités et les objectifs de la conservation *in situ*.
2. Encourager l'élaboration et la mise en oeuvre au niveau national et régional des programmes de conservation *in situ* pour les races et les populations menacées. Cela peut comprendre [un soutien direct pour les éleveurs de races menacées ou] des mesures [sans effet de distorsion du commerce] pour appuyer des systèmes de production agricole qui gèrent des activités importantes pour les races menacées, et des mesures visant à inciter les organisations d'éleveurs, les organisations communautaires de conservation, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants à participer aux efforts de conservation.
3. Promouvoir les politiques et les mesures à prendre pour garantir l'utilisation durable d'une diversité de races locales, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le soutien de fonds publics ou de financements supplémentaires, par l'intermédiaire de la conservation *in situ*.

Priorité stratégique 9**Établir ou renforcer les programmes de conservation *ex situ***

Justification: Les mesures de conservation *ex situ* fournissent une assurance contre les pertes de ressources zoogénétiques sur le terrain, qu'elles soient dues à l'érosion ou à des situations d'urgence. Les mesures *ex situ* complètent les mesures *in situ*, et devraient être liées à celles-ci, lorsque possible. Les collections *ex situ* peuvent aussi jouer un rôle actif dans les programmes de sélection stratégiques.

Action:

1. Définir et réviser périodiquement les priorités et les objectifs de la conservation *ex situ*.
2. Établir ou renforcer les installations nationales et régionales de conservation *ex situ*, en particulier celles de stockage cryogénique. Appuyer les mesures prises par les pays d'une région qui ont choisi d'établir des installations régionales.
3. Établir des modalités propres à faciliter l'utilisation du matériel génétique entreposé dans des banques de gènes *ex situ* selon des dispositifs justes et équitables de conservation, d'accès et d'utilisation des ressources zoogénétiques.
4. Élaborer et mettre en oeuvre des mesures pour protéger les collections *ex situ* de la disparition de la diversité génétique due à des foyers de maladies et d'autres menaces, en particulier en établissant des échantillons de secours.
5. Identifier les lacunes de collections *ex situ* et les combler.
6. Mettre au point des procédures pour la reconstitution du matériel génétique prélevé dans les banques de gènes, en établissant systématiquement des liens avec les populations vivantes, ou en établissant des populations *in vivo* de races à risque, en dehors des exploitations, par exemple dans des zoos et des parcs.

Priorité stratégique 10 **Élaborer et mettre en œuvre des stratégies régionales et mondiales de conservation à long terme**

Justification: Il existe d'innombrables races transfrontières régionales et internationales. Une collaboration est souhaitable pour la conservation *in situ* des races transfrontières régionales, ainsi que pour les populations de bétail détenues par des communautés pastoralistes qui pratiquent la transhumance au-delà des frontières nationales. Pour maximiser l'efficacité et minimiser les coûts de la mise en œuvre des mesures de conservation *ex situ*, on peut préférer des stratégies et des installations régionales et mondiales à une réplification des efforts nationaux, à condition de mettre au point des modalités pour le partage des installations entre les pays et de faire en sorte que la politique de conservation relève de la souveraineté nationale [, conformément à leurs obligations commerciales internationales]. À moyen et à long termes, si l'on tient compte des changements environnementaux et socioéconomiques probables, ainsi que des risques de catastrophes et de crises, il est probable que les pays seront plus interdépendants pour les ressources zoogénétiques. La communauté internationale doit donc, à plus forte raison, collaborer pour conserver les races transfrontières locales, régionales et internationales, dans le cadre d'arrangements justes et équitables concernant le stockage, l'accès et l'utilisation de ces ressources. La collaboration régionale et mondiale doit reposer sur des efforts nationaux, mais ne pas s'y substituer.

Action:

1. Aider les pays à élaborer et mettre en œuvre des plans de conservation pour les races et les populations, en particulier les races et populations transfrontières, fondés sur une combinaison de mesures *in situ* et *ex situ*.
2. Définir des arrangements intégrés pour protéger les races et les populations menacées en cas d'urgence ou d'autres types de catastrophes, et pour permettre la reconstitution des stocks après les urgences en conformité avec la politique nationale.
3. Établir des réseaux régionaux et mondiaux de banques de gènes pour les ressources zoogénétiques, harmoniser les méthodes de conservation des banques de gènes et favoriser les échanges.
4. Faciliter l'établissement de collections de base de matériel zoogénétique, à l'échelle des régions ou des espèces, selon les besoins.

Priorité stratégique 11 **Élaborer des méthodes et des normes techniques de conservation**

Justification: Les méthodes de conservation *in situ* et *ex situ* des ressources zoogénétiques sont encore en cours d'élaboration. En particulier, dans le domaine de la conservation *ex situ*, le besoin de méthodes et de technologies normalisées est particulièrement flagrant.

Action:

1. Entreprendre des recherches, en particulier participatives, pour mettre au point des méthodes et des technologies *in situ* et *ex situ*, en particulier pour la sélection à visée de conservation. Élaborer des méthodes normalisées et des directives relatives à leur utilisation, selon les besoins.

2. Décrire et diffuser les connaissances, les technologies et les meilleures pratiques.
3. Promouvoir l'utilisation d'indicateurs génétiques appropriés pour compléter la caractérisation phénotypique sur laquelle sont fondées les décisions relatives à la conservation des ressources zoogénétiques.
4. Examiner les incidences des normes zoosanitaires sur la conservation des ressources zoogénétiques et en particulier leur accessibilité.

DOMAINE PRIORITAIRE 4: POLITIQUES, INSTITUTIONS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Introduction

39. Les politiques et les cadres réglementaires nationaux intéressant les ressources zoogénétiques sont souvent encore incomplets et inefficaces. Des politiques et des législations doivent être formulées pour gérer les dynamiques qui modèlent le secteur et intégrer des questions émergentes d'une complexité croissante, comme l'attention accrue pour les intérêts des consommateurs, la sécurité sanitaire des aliments et les normes alimentaires, la lutte contre les maladies (maladies exclusivement animales et maladies animales transmissibles à l'homme), le traitement des animaux par l'homme, la sophistication accrue des biotechnologies, et l'évaluation et la réduction de l'impact environnemental des activités d'élevage. Il faut aussi améliorer le cadre pour les échanges de ressources zoogénétiques entre les pays. Les politiques doivent être élaborées en tenant compte du rôle croissant des droits de propriété intellectuelle dans le secteur, et de la nécessité de garantir un partage juste et équitable des avantages et de protéger les droits des communautés autochtones et locales, en particulier pastorales, ainsi que leurs systèmes de connaissances.

40. Dans les pays en développement, la demande croissante de produits d'origine animale est le moteur d'un changement structurel rapide dans le secteur de l'élevage. Sans une gestion appropriée, et une planification spatiale et physique au fur et à mesure que les villes s'étendent sur des terres auparavant agricoles, la santé humaine et la durabilité de la production seront gravement menacées. Les politiques sociales et économiques doivent viser à garantir aux populations rurales un traitement équitable dans le processus de changement, de façon à leur permettre de constituer de manière durable leur capacité productive, pour fournir des biens et des services de plus en plus nombreux et de meilleure qualité aux économies nationales en expansion et répondre aux demandes croissantes des consommateurs. En cette période de changement rapide et de privatisations, la planification nationale devra aussi garantir la fourniture à long terme de biens publics, tels que la santé publique, le maintien de la biodiversité, un air salubre et des approvisionnements en eau garantis. Des compromis devront inévitablement être faits entre les différents objectifs nationaux. La gestion des ressources zoogénétiques devra être conciliée avec les autres objectifs et des politiques sectorielles à court et à long termes doivent être intégrées dans le cadre de planification intersectoriel plus large.

41. Dans les pays en développement, l'insuffisance de personnel qualifié - tant en nombre qu'en termes de compétences - pour s'occuper de la gestion des ressources zoogénétiques dans une période de changement économique et social rapide - est l'un des principaux obstacles à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de programmes et de projets concernant ces ressources. Des activités d'éducation et de formation sont nécessaires pour renforcer les capacités de manière durable dans tous les domaines prioritaires.

42. Les activités nationales et internationales de recherche sur tous les aspects de la gestion des ressources zoogénétiques doivent être renforcées. Le rôle des Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), et de l'appui que leur fournit le CGRAI est crucial dans ce contexte.

43. Pour faire face à ces enjeux majeurs, il faudra mettre en place une base de compétences solide et diversifiée. Dans de nombreux pays en développement en particulier, l'insuffisance des capacités humaines et des ressources financières est un obstacle majeur pour créer les institutions requises et planifier et mettre en œuvre une approche stratégique de l'utilisation, de la mise en valeur et de la

conservation des ressources génétiques animales. Pour parvenir à utiliser durablement, mettre en valeur et conserver ces ressources, de nombreux pays devront donc s'orienter en particulier vers l'établissement et le renforcement des institutions pertinentes, l'adoption et la mise en œuvre de politiques et de cadres réglementaires efficaces, et le renforcement des capacités humaines requises.

44. Les Centres de coordination nationaux pour les ressources zoogénétiques – établis dans le contexte de la Stratégie mondiale – sont un élément institutionnel fondamental pour la construction et le maintien des réseaux de gestion des ressources zoogénétiques. La plupart des pays ont établi un Centre de coordination national pour ces ressources. De sérieuses contraintes en matière de ressources humaines et financières ont rendu leur établissement difficile, et menacent encore leur continuité. Une coopération entre les pays est nécessaire pour la mise en place des Centres de coordination nationaux et le développement des réseaux régionaux.

45. Les réseaux sont importants pour relier les parties prenantes mais aussi pour soutenir le développement institutionnel et le renforcement des capacités. Dans quelques pays, ces réseaux sont bien développés et bénéficient d'un appui d'organisations non gouvernementales actives, telles que des associations d'éleveurs, qui conçoivent, planifient et mettent en œuvre des programmes et des plans d'action pour les ressources zoogénétiques.

46. Outre ces efforts de développement des capacités de planification nationale, il faut aussi sensibiliser les populations à l'importance des ressources zoogénétiques, afin de promouvoir des investissements dans ce domaine au niveau national. Dans de nombreux cas, le développement de l'élevage a jusqu'à présent été axé sur le déploiement de races exotiques plutôt que sur l'amélioration et la conservation des races locales. Les consommateurs devront comprendre et soutenir les efforts de conservation et d'utilisation des races locales qui évitent une dépendance excessive à l'égard des races transfrontières. Dans de nombreux pays développés, la part de produits de grande valeur, dérivés de races spécifiques, contribue au maintien de la diversité animale. Dans les pays en développement, l'identité culturelle, souvent exprimée en préférences alimentaires, peut être à la base d'une prise de conscience croissante de la valeur des diverses races et garantir le développement économique à long terme, y compris pour les petits agriculteurs et les communautés actuellement marginales.

47. La sensibilisation au niveau international sera aussi un facteur clé pour mobiliser un appui populaire et une collaboration internationale pour la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*.

Objectif à long terme

Établir des politiques intersectorielles et des cadres juridiques et renforcer les capacités institutionnelles et humaines pour parvenir à une planification efficace à moyen et long termes du développement du secteur de l'élevage, et mettre en œuvre des programmes nationaux pour l'utilisation, la mise en valeur et la conservation durables à long terme des ressources zoogénétiques.

Priorité stratégique 12 Établir ou renforcer les institutions nationales, y compris les centres de coordination nationaux, pour planifier et appliquer les mesures concernant les ressources zoogénétiques, à l'appui du développement du secteur de l'élevage

Justification: Dans le secteur de l'élevage, on voit apparaître des problèmes d'une complexité croissante qui exigent de concilier les intérêts de diverses parties prenantes, et de promouvoir activement la production de biens publics qui risqueraient autrement de disparaître, en cette période de changements rapides incontrôlés. Les problèmes des consommateurs, les questions de santé et la gestion des nouvelles biotechnologies, ainsi que la planification physique et spatiale de la production animale dans le contexte d'une expansion des zones urbaines et des aires protégées, doivent être intégrés dans la planification nationale, dans le cadre d'une approche holistique.

Action:

1. Analyser les capacités institutionnelles nationales à l'appui d'une planification holistique du secteur de l'élevage.
2. Établir des Centres de coordination nationaux pleinement opérationnels pour les ressources zoogénétiques ou renforcer les Centres déjà établis.
3. Établir une coordination nationale solide entre les Centres de coordination nationaux et les intervenants concernés par les ressources zoogénétiques, comme les professionnels de la sélection, les organismes publics, les organisations de la société civile, les réseaux et les comités consultatifs.
4. Élaborer et mettre en oeuvre des instruments d'intervention, le cas échéant, pour que les responsables de la planification nationale orientent le développement futur du secteur de l'élevage en fonction des priorités nationales, notamment en ce qui concerne le déploiement des ressources zoogénétiques et les effets des systèmes de production animale sur l'environnement.
5. Promouvoir la coordination et les synergies entre les différentes autorités s'occupant des différents aspects de la planification, au sein des ministères et entre les différents ministères, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes. et garantir leur participation au processus.

Priorité stratégique 13**Établir ou renforcer les services nationaux d'éducation et de recherche**

Justification: La recherche et l'éducation doivent être renforcées dans tous les domaines de la gestion des ressources zoogénétiques. L'établissement, le renforcement et le maintien des institutions de recherche et d'éducation sont essentiels pour donner aux pays les moyens de mieux planifier et mettre en oeuvre les activités prioritaires dans le domaine de la caractérisation, de l'inventaire et de la surveillance des risques et des tendances, de l'utilisation durable, de la mise en valeur et de la conservation des ressources zoogénétiques.

Action:

1. Identifier les besoins à court, moyen et long termes en matière de recherche et d'éducation, et promouvoir la formation, dans les pays ou au niveau international, du personnel d'encadrement approprié.
2. Examiner les capacités nationales dans le domaine de la recherche et de l'éducation, dans les disciplines pertinentes, et établir des objectifs de formation, pour la création d'une base de compétences nationales.
3. Établir ou renforcer, en partenariat avec d'autres pays, le cas échéant, les institutions de recherche, de formation et de vulgarisation pertinentes, notamment les systèmes nationaux et régionaux de recherche agricole, pour soutenir la caractérisation, l'inventaire et la surveillance des tendances et des risques associés, l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques.
4. Examiner les besoins nationaux de formation des éleveurs, tout en respectant les savoirs traditionnels et pratiques locales.

Priorité stratégique 14 Renforcer les capacités nationales en matière de ressources humaines dans les domaines de la caractérisation, de l'inventaire et de la surveillance des tendances et des risques associés, de l'utilisation durable, de la mise en valeur et de la conservation.

Justification: De nombreux pays ne disposent pas des ressources humaines nécessaires pour:

- entreprendre la caractérisation, l'inventaire et la surveillance systématiques des tendances et des risques associés nécessaires à la prise de décisions;
- entreprendre la planification stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes d'utilisation durable et de mise en valeur;
- entreprendre la planification stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes de conservation *in situ* et *ex situ* des ressources zoogénétiques.

Une formation, des échanges d'informations et la confrontation d'expériences à l'intérieur des régions et entre les régions seraient utiles.

Action:

1. Établir ou renforcer des programmes de formation et de transfert des technologies, ainsi que des systèmes d'information pour l'inventaire, la caractérisation et la surveillance des tendances et des risques associés; l'utilisation durable et la valorisation; et la conservation.
2. Établir ou renforcer des réseaux associatifs d'institutions de recherche, d'associations d'éleveurs et d'autres intervenants des secteurs public et privé et de la société civile, à l'intérieur des pays et entre les pays, en vue de l'échange d'informations et de connaissances concernant l'utilisation durable, la sélection et la conservation.
3. Établir ou renforcer les organisations, réseaux et initiatives communautaires axés sur l'utilisation durable, la sélection et la conservation.

Priorité stratégique 15 Établir ou renforcer l'échange d'informations, la recherche et l'éducation, au niveau international

Justification: Les institutions internationales de recherche et d'éducation existantes, y compris le CGRAI, fournissent des biens publics importants grâce à des activités de recherche et de renforcement des capacités, ou par le biais de systèmes d'informations, intéressant les ressources zoogénétiques. Dans le cadre de ses programmes techniques, la FAO contribue aussi activement à ces efforts.

Action:

1. Établir ou renforcer les activités internationales de recherche et de renforcement des capacités, en particulier pour aider les pays en développement et les pays à économie en transition à mieux utiliser et mettre en valeur leurs ressources zoogénétiques.
2. Continuer de perfectionner le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) de la FAO, comme outil de communication et centre d'échange mondial pour les ressources génétiques animales.

3. Élaborer des mesures relatives à l'établissement de rapports sur l'état et les tendances des ressources zoogénétiques nationales, qui puissent aussi être utiles aux gouvernements pour établir des rapports pertinents dans d'autres forums internationaux, en vue de réduire la charge globale de travail liée à l'établissement des rapports.
4. Établir et renforcer la constitution de bases de données nationales, en vue de permettre le partage d'informations entre les pays.

Priorité stratégique 16

Intensifier la coopération internationale pour renforcer les capacités des pays en développement et des pays en phase de transition économique dans les domaines suivants:

- **caractérisation, inventaire et surveillance des tendances et des risques associés;**
- **utilisation durable et mise en valeur;**
- **conservation des ressources zoogénétiques.**

Justification: Il existe de grandes différences à l'intérieur des régions et entre les régions dans les capacités humaines, institutionnelles, technologiques et de recherche dont disposent les pays pour l'inventaire, la caractérisation et la surveillance des tendances et des risques associés, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques et la conservation – *in situ* et *ex situ* – des ressources zoogénétiques. Les pays en développement et les pays en phase de transition économique tireront un grand profit des échanges d'informations et d'une collaboration avec des pays qui ont un avantage comparatif dans ces domaines. Une action internationale est nécessaire, surtout pour les races menacées et pour les races transfrontières, qui peuvent avoir une base génétique restreinte.

Action:

1. Mettre en place ou renforcer la coopération technique et établir des installations pour le transfert des technologies et la confrontation d'expériences, et renforcer les possibilités dans le domaine de l'éducation et d'autres types de formation, entre les pays compte tenu des intérêts particuliers des pays en développement et des pays en transition.
2. Établir ou renforcer la collaboration internationale dans les domaines de la caractérisation, de l'utilisation, de la mise en valeur, ainsi que de la conservation des races transfrontières.

Priorité stratégique 17

Établir des Centres de coordination régionaux et renforcer les réseaux internationaux

Justification: La gestion des races et des populations transfrontières, ainsi que les caractéristiques socioéconomiques, culturelles et environnementales spécifiques aux régions, justifient une coordination et une collaboration au niveau régional. Il est souvent plus efficace et plus rentable d'investir dans des activités conjointes, comme le stockage de gènes, plutôt que de répéter des activités nationales qui font double emploi.

Action:

1. Soutenir l'établissement, à l'initiative des pays, de Centres de coordination régionaux pour les ressources zoogénétiques, selon les besoins.

2. Établir ou renforcer et entretenir des réseaux régionaux, et en particulier, si nécessaire, des bases de données régionales, pour l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques.
3. Relier les activités régionales sur les ressources zoogénétiques à des organisations régionales.
4. Entretenir et renforcer le Centre de coordination mondial à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour promouvoir la collaboration et les réseaux internationaux.

Priorité stratégique 18 Sensibiliser davantage aux rôles et aux valeurs des ressources zoogénétiques, au niveau national

Justification: Dans le secteur de l'élevage et dans d'autres secteurs ayant une incidence sur celui-ci, comme les politiques et les pratiques relatives à l'environnement et celles concernant plus généralement l'agriculture et le développement, il est impératif de faire mieux comprendre l'importance des rôles et des valeurs des ressources zoogénétiques, les caractéristiques spécifiques et les produits et services dérivant des races locales, ainsi que les facteurs ayant un impact sur la conservation et l'utilisation de ces ressources. Ces campagnes de sensibilisation nationale devraient attirer l'attention sur les caractéristiques spécifiques du secteur de l'élevage, et chercher à mobiliser un appui pour des initiatives publiques et privées en faveur de l'utilisation durable, de la mise en valeur et de la conservation des ressources zoogénétiques.

Action:

1. Communiquer les informations rationnelles ciblées, fournies par les médias, des manifestations publiques et d'autres moyens, en vue de mieux faire reconnaître l'importance des rôles et des valeurs des ressources zoogénétiques. Il s'agit de tenir compte de leurs caractéristiques spécifiques et, au besoin, d'orientations spécifiques qui en découlent, pour leur utilisation durable, leur mise en valeur et leur conservation, y compris la contribution [et] [,] les besoins [et les droits] des communautés d'éleveurs.
Le public visé serait notamment les décideurs, tous les grands intervenants du secteur de l'élevage et des secteurs connexes, ainsi que le grand public.

Priorité stratégique 19 Sensibiliser davantage aux rôles et aux valeurs des ressources zoogénétiques, au niveau régional et international

Justification: Une campagne de sensibilisation – notamment au sein des institutions et des forums spécialisés dans l'environnement et dans le développement et l'agriculture plus généraux, mais aussi auprès d'autres parties prenantes, telles que les donateurs et la société civile – est nécessaire pour faire mieux comprendre l'importance des rôles et des valeurs des ressources zoogénétiques, leurs caractéristiques spécifiques et les besoins qui en découlent en matière d'utilisation durable, de mise en valeur et de conservation.

Action:

1. Promouvoir des campagnes régionales et internationales de sensibilisation à l'état des ressources zoogénétiques pour

l'alimentation et l'agriculture, et chercher à mobiliser un large appui auprès des gouvernements, des institutions et de l'opinion publique.

Priorité stratégique 20 Examen et améliorer les cadres politiques et juridiques nationaux régissant les ressources zoogénétiques

Justification: Des politiques et des instruments juridiques divers ont des effets directs et indirects sur l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques. Or, ils sont souvent axés sur des objectifs différents, tels que le développement économique, la protection de l'environnement, la santé animale, la sécurité sanitaire des aliments, la protection des consommateurs, les droits de propriété intellectuelle, la conservation des ressources génétiques, l'accès à ces ressources et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Il importe de garantir une plus grande cohérence entre ces instruments et ces politiques sans compromettre leurs objectifs, ou l'objectif clé de la sécurité alimentaire, et en tenant compte des caractéristiques spécifiques des ressources zoogénétiques qui appellent des solutions spécifiques. Les moyens d'accès et de partage des avantages doivent être pris en considération.

Action:

1. Examiner régulièrement les politiques et les cadres réglementaires nationaux existants, en vue d'identifier les éventuels effets qu'ils pourraient avoir sur l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques, en particulier en ce qui concerne la contribution et les besoins des communautés locales d'éleveurs.
2. Envisager des mesures pour limiter tout effet identifié lors de l'analyse des politiques et des cadres juridiques. Ces mesures peuvent comprendre des réformes des politiques ou de la législation, ou des ajustements au niveau de la mise en œuvre, en tenant compte de la nécessité de concilier les buts et objectifs des politiques et des instruments juridiques pertinents, ainsi que les intérêts des différentes parties prenantes.
3. Encourager la cohérence entre les législations et politiques nationales relatives aux ressources zoogénétiques et les accords internationaux pertinentes, le cas échéant.
4. Veiller à ce que les résultats de recherches pertinentes soient pris en compte lors de l'élaboration des politiques et réglementations nationales en matière de ressources zoogénétiques.

Priorité stratégique 21 Examen et élaborer des politiques et des cadres réglementaires internationaux intéressant les ressources zoogénétiques

Justification: Les politiques et les accords de réglementation internationaux peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les politiques et les cadres qui affectent la mise en valeur des ressources zoogénétiques sont souvent généraux, et axés sur des questions comme le développement économique, les normes commerciales, la protection de l'environnement, la sécurité sanitaire des aliments, l'accès et le partage des avantages et la propriété intellectuelle. Les accords internationaux spécifiques au secteur comprennent les normes de santé animale et les normes alimentaires applicables aux produits animaux. Il importe de faire en sorte que les politiques et cadres nationaux et les instruments

internationaux auxquels adhèrent les pays et qui ont un impact sur leur capacité d'échanger, d'utiliser et de conserver les ressources génétiques animales, ainsi que sur le commerce des produits d'origine animale se renforcent mutuellement.

Action:

1. Examiner les accords internationaux existants ayant un impact sur l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques, afin de s'assurer que les politiques et les cadres de réglementation internationaux tiennent compte de l'importance particulière pour la sécurité alimentaire des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que des traits distinctifs de ces ressources qui appellent des solutions particulières et de l'importance des sciences et des innovations, et qu'ils reconnaissent la nécessité de concilier les objectifs et les buts des divers accords, ainsi que les intérêts des régions, des pays et des parties prenantes, et notamment des éleveurs.
2. Analyser les implications et les impacts des accords internationaux et des évolutions relatives à l'accès aux ressources zoogénétiques et au partage des avantages découlant de leur utilisation, sur les intervenants du secteur des ressources zoogénétiques, en particulier les éleveurs.

Priorité stratégique 22

Coordonner les efforts de la Commission liés aux ressources zoogénétiques avec ceux d'autres instances internationales

Justification: La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est l'instance intergouvernementale permanente de la FAO où les pays examinent des politiques et des questions sectorielles et intersectorielles liées à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. D'autres organisations et forums internationaux se réunissent régulièrement et formulent des politiques et des réglementations qui ont une incidence directe ou indirecte sur la gestion des ressources zoogénétiques et sur les rôles et les intérêts des diverses parties prenantes dans le secteur de l'élevage. Ces forums sont la CDB, l'OMPI, l'OMC, l'OIE et le *Codex Alimentarius*. Il est indispensable de renforcer les synergies et la cohérence entre ces processus.

Action:

1. Développer la coopération et renforcer la participation des organisations et des forums internationaux et leurs contributions aux travaux effectués par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le domaine des ressources zoogénétiques.

/Priorité stratégique 23

Renforcer les efforts de mobilisation de ressources [, notamment financières,] pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques

Justification: Les efforts faits au niveau mondial pour mobiliser des ressources pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, tant au niveau national qu'international, sont très insuffisants par rapport aux besoins [, et aux niveaux des ressources affectées à la conservation de la biodiversité générale ou aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture]. La

réussite du [*Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*] dépend d'une mobilisation [accrue] des ressources financières, conformes aux besoins identifiés [en harmonie avec les autres priorités].

Action:

1. Redoubler d'efforts pour aider les parties prenantes [et les gouvernements] à concevoir des programmes et des politiques pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, [propres à garantir] [afin de garantir] des financements adéquats, en particulier pour les pays en développement et les pays en phase de transition économique.
2. [Garantir le maintien des engagements par rapport aux institutions internationales pertinentes.]
3. Mettre en place un ou plusieurs Mécanismes de suivi pour la mise en œuvre du [*Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*] [dans le cadre de la structure actuellement fournie par le Centre de coordination mondial].
4. [Mobiliser des ressources et obtenir des engagements financiers pour] [Aider à] mettre en place des systèmes de secours *ex situ* pour se prémunir contre les risques découlant de situations d'urgence ou d'éventuelles catastrophes.
5. Renforcer la coopération financière et établir des installations pour le transfert des technologies et la confrontation d'expériences, et renforcer les possibilités dans les domaines de l'éducation et d'autres types de formation, entre les pays.
6. [Assurer la coordination relative aux ressources zoogénétiques aux niveaux national et régional parmi les donateurs.]

]

ANNEXE D, APPENDICE 2

[Pas de texte]

**[[ACCORD SUR] LA MISE EN ŒUVRE ET LE FINANCEMENT DU
PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES**

1. *[Le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques fournit un cadre international efficace et important pour stimuler les efforts en vue d'assurer l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et qu'il contribuera aux efforts déployés pour assurer la sécurité alimentaire des populations mondiales et éliminer la pauvreté.]*
2. *[La mise en œuvre du Plan d'action mondial exigera d'importants investissements stratégiques à long terme [et des mesures] visant à dynamiser les programmes régionaux et internationaux axés sur les ressources zoogénétiques. Le processus doit encourager et appuyer la participation des agriculteurs, des éleveurs nomades et des sélectionneurs [, des gouvernements, des organisations régionales et internationales, des scientifiques et des chercheurs], des communautés locales et autochtones, des organisations et des institutions et de la société civile. La collaboration régionale et internationale sera cruciale.]*
3. *[Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial seront évalués par les gouvernements nationaux et les Membres de la FAO par l'intermédiaire de la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Pour ce faire, la Commission pourrait traiter les domaines prioritaires du Plan d'action mondial [à ses réunions] [d'une manière ciblée et organisée, dans le contexte du Programme de travail pluriannuel] [, sans préjudice des priorités nationales].]*
4. *[Le Plan d'action mondial aiderait la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à s'acquitter de son mandat, et que les progrès accomplis dans sa mise en œuvre et les processus de suivi qui y sont rattachés seraient supervisés et orientés par des Membres de la FAO, par l'intermédiaire de la Commission. À cet effet, la Commission pourrait élaborer un programme échelonné s'inscrivant dans son Programme de travail pluriannuel en vue de passer en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial à évolution continue et d'en faciliter la mise à jour. C'est pourquoi les Membres sont encouragés à adopter, par l'intermédiaire de la Commission, la présentation des rapports sur l'état d'avancement de toutes les parties concernées ainsi que les critères et indicateurs permettant d'évaluer les progrès de la mise en œuvre.] OU [Afin de faciliter l'évaluation mentionnée dans les paragraphes précédents, la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture devrait convenir des modalités de présentation des rapports nécessaires ainsi que des critères et des paramètres pour l'évaluation du processus de mise en place du Plan d'action mondial.]*
5. *[Il sera nécessaire d'évaluer la situation et les tendances des ressources zoogénétiques, notamment à la lumière du grand nombre de races courant le risque de disparaître dans le monde. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture doit recevoir périodiquement des rapports de situation et de tendances des ressources zoogénétiques et des facteurs influant sur le changement, afin de contribuer au système d'alerte précoce en matière de ressources zoogénétiques.]*
6. *[À la lumière des conclusions des rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et des rapports sur la situation et les tendances, les conclusions de la Commission doivent être portées à l'attention des gouvernements et des institutions internationales concernés afin de combler les écarts, de rectifier les déséquilibres ou les manques de coordination, et d'envisager de nouvelles initiatives ou activités.]*

7. [La responsabilité principale de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* incombait aux gouvernements. La nécessité de Centres de coordination nationaux efficaces pour gérer les ressources zoogénétiques et l'importance des réseaux nationaux pour mobiliser et engager les parties prenantes dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* sont reconnues. Chaque pays déterminera ses propres priorités à la lumière de celles convenues dans le *Plan d'action mondial* et dans le cadre de ses besoins en matière de développement de l'agriculture et de l'alimentation, et coopérera, le cas échéant, avec d'autres États et organisations internationales.]
8. [Les réseaux internationaux pour les ressources zoogénétiques doivent être encouragés et renforcés par la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, en notant le rôle important des Centres de coordination régionaux et des réseaux régionaux pour bâtir des partenariats fondés sur la collaboration, coordonner les efforts de gestion au niveau régional en matière de ressources zoogénétiques, renforcer le partage d'informations, mettre en place une coopération technique, une formation et des activités de recherche.]
9. [Le rôle essentiel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans le soutien des efforts nationaux pour mettre en œuvre le *Plan d'action mondial*, notamment en faveur des pays en développement et des pays en transition [est reconnu]. [La poursuite des efforts visant à faciliter les réseaux et la collaboration à l'échelle régionale et mondiale, l'appui à l'organisation de réunions intergouvernementales, la mise à jour et le perfectionnement du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques, la mobilisation des fonds de donateurs pour gérer les ressources zoogénétiques, la création d'un dossier de projets régionaux et nationaux, la mise au point des produits de communication et la coordination de la préparation future des rapports de situation et de tendances sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde [sont] [ont été jugés comme] des fonctions essentielles de l'Organisation.]]
10. [L'importance de mettre au point et de transférer des technologies liées à l'inventaire, à la caractérisation, à l'utilisation durable, au développement et à la conservation des ressources zoogénétiques, ainsi que d'autres aspects liés à la gestion de ces ressources est reconnue. Les *Activités stratégiques prioritaires* soulignent la nécessité du développement et de la collaboration techniques. La mise en œuvre des quatre Domaines de priorité exige un échange d'informations un engagement en matière de collaboration et une coordination entre les gouvernements, les organismes internationaux, les organisations non gouvernementales et autres, afin d'organiser et de conduire des initiatives en matière de recherche et de formation au niveau mondial.]
11. [La nécessité de promouvoir la fourniture d'assistance technique, notamment aux pays en développement et aux pays en transition, soit bilatéralement soit par l'intermédiaire d'organisations nationales et internationales compétentes, en vue de faciliter la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* est reconnue. Les pays développés doivent s'efforcer de faciliter l'accès et le transfert des technologies utiles afin d'aider les pays en développement et les pays en transition à mettre en place leurs programmes nationaux en matière de ressources zoogénétiques, tout en respectant les droits de propriété et les droits d'accès.]
12. [Les directives et l'assistance techniques ainsi que les programmes de formation coordonnés préparés par la FAO ont beaucoup fait progresser les travaux sur les ressources zoogénétiques. Ce rôle déterminant devait être maintenu à l'avenir afin d'aider tous les pays à mettre en œuvre le *Plan d'action mondial*.]
13. [Des ressources importantes [mais non déterminées] pour les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont fournies par les gouvernements, certaines sources de financement nationales, des organisations bilatérales et multilatérales et des sources régionales.[Malgré les efforts visant à accroître la sensibilisation du public par le biais des gouvernements nationaux, des organisations et des institutions internationales, les ressources financières nécessaires pour la mise en place du Plan d'action mondial par les pays en développement et les pays en transition sont clairement et dramatiquement insuffisantes.] [La mise en œuvre intégrale du *Plan d'action mondial* exige une augmentation significative des activités et des investissements, conformes à la portée du *Plan d'action mondial*.]]

14. [Le flux non durable de ressources financières aux pays en développement et aux pays en transition provoque un niveau intermittent d'activités sur l'utilisation durable, le développement et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La mise en place complète du Plan d'action mondial nécessite une augmentation importante des activités et des investissements, proportionnés au champ d'application du *Plan d'action mondial*.]
15. [La nécessité de disposer de [sources] [nouvelles et] supplémentaires de fonds pour appuyer les activités prioritaires et pour combler l'insuffisance des capacités [et des transferts de technologies] est reconnue et la mise en œuvre doit être progressive. [Chaque pays devrait s'efforcer de [respecter les] [fournir, conformément à ses capacités, un appui et des stimulants financiers en ce qui concerne] les priorités stratégiques nationales qui visent à atteindre les objectifs du Plan d'action mondial [conformément aux programmes politiques et plans nationaux].]
16. [La coopération internationale devait [être assurée] [renforcée] pour faciliter la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, notamment en vue d'appuyer et de compléter les efforts des pays en développement et des pays en transition.]
17. Les principales institutions bilatérales et multilatérales de développement et de financement devraient être invitées à examiner la manière et les moyens d'appuyer la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. [Ces financements devraient provenir des pays développés ou d'autres sources et devraient, dans la mesure du possible, viser à faciliter la mobilisation d'autres sources et mécanismes de financement et aider les pays à mettre en œuvre le *Plan d'action mondial*.] [Tous les efforts doivent être consentis pour rechercher de nouvelles sources de financement innovantes et tirer tout le parti possible des ressources financières disponibles.] Les organisations non gouvernementales et le secteur privé doivent être encouragées à participer à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* et à l'appuyer.
18. Les pays devraient encourager la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, notamment par des initiatives nationales. Celles-ci devraient être complétées, le cas échéant, par la coopération internationale afin de fournir un cadre de référence cohérent [et une assistance financière] pour l'échange d'informations [, l'accès aux technologies et le transfert de technologies] et le renforcement des capacités.
19. [À cette fin, la FAO devrait assurer un appui adéquat du Programme ordinaire à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*.]
20. En outre, la FAO devrait chercher, au sein de mécanismes, fonds et organismes internationaux pertinents, des moyens leur permettant de contribuer à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. La présentation du *Plan d'action mondial* à ces institutions et la présentation mutuelle de rapports sur une base régulière au sujet des activités relevant des priorités stratégiques du *Plan d'action mondial* seront des instruments appropriés dans ce contexte.
21. [Les gouvernements devraient, à l'appui des activités susmentionnées, prendre les mesures nécessaires et appropriées au sein de mécanismes, fonds et organismes internationaux pertinents pour faire en sorte que la priorité et l'attention voulues soient accordées à l'allocation effective de ressources prévisibles et convenues pour la mise en œuvre d'activités dans les domaines stratégiques prioritaires du *Plan d'action mondial*.]
22. [En outre, les gouvernements des pays développés devraient accorder l'attention voulue à la mise en œuvre d'activités dans les domaines prioritaires stratégiques du *Plan d'action mondial*, par le biais de la coopération bilatérale, régionale et multilatérale.]
23. Des contributions volontaires peuvent également être fournies, notamment par le secteur privé et des organisations non gouvernementales, et versées à un mécanisme approprié comme un compte de fonds fiduciaire, qui serait créé à la FAO.
24. [Il sera essentiel de définir un modèle approprié pour la réception des rapports intérimaires, ainsi que des critères et indicateurs adéquats pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*. Il conviendra d'éviter les chevauchements d'efforts. En conséquence, il faut continuer à améliorer le suivi de l'utilisation

durable des ressources zoogénétiques sur la base de l'identification des races menacées au niveau national, selon qu'il conviendra, compléter les inventaires nationaux et chercher des financements pour ce processus à tous les niveaux. L'alerte rapide devrait être traitée dans le cadre du suivi.]]

ANNEXE D, APPENDICE 3**PROJET DE
DÉCLARATION D'INTERLAKEN SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES**

1. Conscients des rôles essentiels et de la valeur des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, notamment de leur contribution à la sécurité alimentaire pour les générations actuelles et futures; ayant présentes à l'esprit les menaces que la perte et l'érosion de ces ressources font peser sur la sécurité alimentaire et la nécessité pour les communautés rurales de conserver leurs moyens de subsistance; nous, représentants de [*nombre d'États et nombre d'organisations*] nous sommes réunis à Interlaken (Suisse), à l'invitation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour cette Première Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, accueillie par le Gouvernement suisse, conscients de nos responsabilités et des nombreux défis que nous avons à relever mais convaincus que des progrès peuvent et doivent être faits et confiants dans notre aptitude à les accomplir. [Cette Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques représente une importante contribution à l'établissement d'un cadre international efficace pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et pour la sécurité alimentaire mondiale].
2. Nous reconnaissons que les États ont des droits souverains sur leurs ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
3. Confirmant nos responsabilités communes [et individuelles] [mais différenciées] concernant [la gestion durable des] / [les] ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, nous reconnaissons l'interdépendance des pays [, des régions] et des peuples à propos de ces ressources [et l'importance de l'accès à celles-ci].
4. Nous nous engageons à assurer l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, [ainsi que le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation]. [L'accès à ces ressources et la répartition équitable des avantages découlant de leur utilisation durable doivent rester une priorité]. Notre objectif est de renforcer la sécurité alimentaire mondiale, d'améliorer l'état nutritionnel de l'humanité et de contribuer au développement rural.
5. Nous saluons la publication du rapport sur *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde*, qui est le fruit d'un processus lancé à l'initiative des pays avec les conseils de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Ce rapport représente la première évaluation mondiale détaillée de l'état des ressources zoogénétiques et offre une base pour le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*.
6. Nous reconnaissons que la diversité actuelle des espèces animales n'est pas utilisée au maximum de ses possibilités pour accroître la production alimentaire, améliorer la nutrition humaine et renforcer le soutien aux communautés rurales, ni pour favoriser la mise en place de systèmes de production plus efficaces. Nous notons avec une vive inquiétude la lourde perte actuelle de races d'animaux d'élevage. [Cette]/[L'] érosion continue et la perte de ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture [mettront]/[mettraient] en péril les efforts visant à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer l'état nutritionnel de l'humanité et à promouvoir le développement rural. Nous reconnaissons qu'il convient d'accentuer les efforts visant à renforcer la conservation, la mise en valeur, l'amélioration et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques.
7. [Vu le taux alarmant d'érosion des ressources zoogénétiques, des mesures immédiates doivent être prises pour conserver les espèces et les races animales en danger, dans leurs centres de diversité].

8. Nous reconnaissons que les ressources génétiques des espèces animales absolument indispensables pour la sécurité alimentaire, la durabilité des moyens de subsistance et le bien-être de l'humanité sont issues à la fois [de l'évolution naturelle]/[du développement naturel] et de la sélection dirigée par les agriculteurs, éleveurs et sélectionneurs, à travers le monde et de génération en génération. On dispose ainsi d'une grande variété d'espèces animales qui offrent un large éventail d'avantages à l'humanité et à l'environnement. Nous sommes conscients du fait que tous les pays ont un rôle à jouer dans la conservation de ces ressources, qui sont à la base de la mise en valeur des ressources animales, de la sécurité alimentaire et d'une meilleure nutrition de leurs populations rurales et urbaines, ainsi que du soutien de leurs communautés rurales [et de leur patrimoine culturel].

9. Nous reconnaissons que le maintien de la diversité des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture est essentiel pour permettre aux agriculteurs, aux éleveurs et aux sélectionneurs de faire face aux défis actuels et futurs pour la production résultant des changements qui se produisent dans l'environnement, notamment d'ordre climatique, pour renforcer la résistance à la maladie et aux parasites et pour répondre à l'évolution de la demande de consommation de produits d'origine animale. Nous reconnaissons également la valeur intrinsèque de la diversité biologique et l'importance écologique, sociale, économique, médicinale, scientifique, éducative[,] [et] culturelle [et] [spirituelle] des espèces animales d'élevage, et notre devoir moral de veiller à ce que les ressources génétiques soient disponibles pour les générations futures.

10. Nous savons que la demande de viande, de lait et d'autres produits d'origine animale est en très forte hausse. L'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture apporteront une contribution vitale à la réalisation des objectifs de la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, ainsi que des *Objectifs du Millénaire pour le développement*, en particulier de l'Objectif n° 1: *Réduire l'extrême pauvreté et la faim*, et de l'Objectif n° 7: *Assurer un environnement durable*. L'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture peuvent également contribuer de façon essentielle à faciliter la mise en œuvre du programme Action 21 et de la Convention sur la diversité biologique.

11. [Nous reconnaissons l'énorme contribution que les communautés locales et autochtones et les agriculteurs, les éleveurs et les sélectionneurs de toutes les régions du monde ont apportée et continueront d'apporter à l'utilisation durable à la mise en valeur et à la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture]. [Nous reconnaissons l'énorme contribution historique de toutes les personnes travaillant dans le secteur de l'élevage, qui ont façonné les ressources zoogénétiques en fonction des besoins de la société. C'est en possédant et en gérant des ressources zoogénétiques qu'elles ont apporté leur contribution importante par le passé et ce sont ces mêmes modalités qui doivent être préservées pour que la société puisse en retirer à l'avenir des avantages]. Nous affirmons qu'elles [devraient] / [doivent] recevoir une part équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Nous affirmons qu'il est souhaitable de [protéger] / [préserver] les savoirs traditionnels concernant la sélection et la production animales comme contribution au maintien des moyens de subsistance et qu'il est nécessaire d'assurer la participation pleine et entière des communautés, des agriculteurs [,] [et] des éleveurs [,] [et] [des sélectionneurs] [et des consommateurs] locaux et autochtones à la prise de décisions, à l'échelon national, sur les questions concernant l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques.

12. Nous savons qu'il faudra répondre à la demande future de produits d'origine animale dans le contexte d'une agriculture et d'un développement durables et que cela nécessitera des approches intégrées du développement économique et la poursuite d'objectifs sociaux, culturels et environnementaux. Nous comprenons qu'il est nécessaire d'adopter des approches de la gestion qui allient le meilleur des savoirs traditionnels et modernes et des technologies modernes et qu'il convient d'appliquer l'approche par écosystème agricole et des pratiques intégrées de gestion des ressources naturelles.

13. Nous sommes conscients de l'existence de graves lacunes et faiblesses dans les aptitudes nationales et internationales à inventorier, suivre, caractériser, utiliser durablement, mettre en valeur et conserver les ressources zoogénétiques. Nous reconnaissons la nécessité de financements substantiels, d'un appui durable [et de mesures incitatives] [appropriées] pour les programmes nationaux et internationaux concernant les ressources zoogénétiques de manière à renforcer la sécurité alimentaire mondiale et à contribuer à un développement rural durable. Nous affirmons qu'il est nécessaire de réexaminer la capacité institutionnelle et les structures, programmes et politiques de gestion, d'identifier les insuffisances et d'y remédier par le renforcement des capacités nationales, en particulier dans les pays en développement. Nous demandons un renforcement des partenariats entre gouvernements, chercheurs, agriculteurs, éleveurs, sélectionneurs et consommateurs, afin de tirer profit des actuels efforts de gestion des ressources zoogénétiques, combler les lacunes et surmonter les faiblesses principales.

14. Nous reconnaissons que l'accès aux ressources génétiques et aux technologies et leur partage sont essentiels à la sécurité alimentaire mondiale et à la satisfaction des besoins d'une population mondiale croissante, et qu'ils [doivent] / [devraient] être facilités, conformément aux obligations internationales et aux législations nationales pertinentes. [Cet accès]/ [L'accès] à la technologie et les transferts de technologies [, notamment dans le cas de technologies destinées à] [liés à] la conservation [et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques] et des technologies destinées aux agriculteurs, éleveurs et sélectionneurs [des pays en développement et, en particulier, des pays les moins avancés et des pays en transition, [doivent] / [devraient] être assurés et/ou facilités à des conditions équitables et des plus favorables, /y compris à des conditions de faveur et préférentielles convenues d'un commun accord], dans le cadre de partenariats de recherche-développement.] [Dans le cas de technologies couvertes par des brevets et autres droits de propriété intellectuelle, cet accès et ce transfert doivent être assortis de conditions respectueuses d'une protection adéquate et effective des droits de propriété intellectuelle et compatibles avec celle-ci.]

[14bis. Nous reconnaissons que la fourniture de ressources neuves et complémentaires peut avoir des incidences considérables sur la capacité de la planète à prendre en charge les questions d'utilisation durable, de mise en valeur et de conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Nous recommandons donc vivement que des mesures concrètes soient prises pour accroître fortement les ressources financières à l'appui de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* par les pays en développement et les pays en transition.]

17. [Nous reconnaissons que la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* est principalement du ressort des gouvernements nationaux] [, selon leurs capacités]. Nous nous engageons à honorer nos engagements à prendre les mesures nécessaires afin de mettre en œuvre le *Plan d'action mondial*, conformément à nos capacités nationales. Nous invitons toutes les personnes, communautés et organisations à s'associer à notre cause commune.

18. Nous reconnaissons le rôle essentiel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en matière d'appui des efforts déployés par les pays pour mettre en œuvre le *Plan d'action mondial*. Nous invitons la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à superviser et à évaluer les progrès de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial sur les ressources zoogénétiques* et à faire rapport à ce sujet.

Adopté le 7 septembre 2007

ANNEXE E

PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DE LA COMMISSION: PRINCIPAUX PRODUITS ET OBJECTIFS D'ÉTAPE

	12 ^e session	13 ^e session	14 ^e session	15 ^e session	16 ^e session
Ressources phytogénétiques (PGRFA)	Présentation de <i>L'état des ressources phytogénétiques dans le monde</i>	Examen de la mise à jour du <i>Plan d'action mondial</i> , pour adoption et examen de la coopération avec le Traité international			Mise à jour de <i>L'état des ressources phytogénétiques dans le monde</i>
Ressources zoogénétiques (AnGR)	Suite donnée à la Conférence d'Interlaken		Examen de la mise en œuvre des conclusions d'Interlaken		Mise à jour de <i>L'état des ressources zoogénétiques dans le monde</i>
Ressources génétiques aquatiques (AqGR)		Examen de la base d'informations pour les ressources génétiques aquatiques et questions clés pour <i>L'état des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i>	Présentation de <i>L'état des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i>	Mise au point d'éléments liés au <i>Code de conduite pour une pêche responsable</i> pour le maintien d'une large base génétique et l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques	
Ressources génétiques forestières (FoGR)	Examen des questions clés des ressources génétiques forestières, pour <i>L'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i>		Présentation de <i>L'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i>		
Micro-organismes et insectes (MiGR)	Examen concernant la portée de l'étude sur les micro-organismes et les invertébrés		Examen des questions clés concernant les micro-organismes et les insectes	Examen des travaux sur les micro-organismes et les insectes	
Questions intersectorielles	Examen des politiques et arrangements pour l'accès et le partage des avantages concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	Examen des moyens [de promouvoir] [d'envisager] l'application et l'intégration des biotechnologies pour la conservation et l'utilisation des ressources génétiques [comme base de travaux futurs tels que l'élaboration de directives, l'examen de Codes de conduite et autres activités]	Examen des objectifs et des indicateurs internationaux relatifs à la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture	Examen de l'internalisation de l'approche écosystémique dans la gestion de la diversité biologique dans l'agriculture, les forêts et la pêche Examen de la contribution de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement	Présentation de <i>L'état de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>
Gestion du Programme de travail pluriannuel		Rapport intérimaire/Évaluation périodique/Examen du Programme de travail pluriannuel		Rapport intérimaire/Évaluation périodique/Examen du Programme de travail pluriannuel	

ANNEXE F**DÉCLARATION DE L'ARGENTINE**

Concernant le point 6.4: *Approche de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture par les écosystèmes agricoles*

L'Argentine souscrit à la nécessité d'analyser les aspects conceptuels d'une approche par écosystème agricole telle que formulée par la Commission sur les ressources génétiques de la FAO et dans le Programme de travail pluriannuel de la Commission.

En effet, l'alimentation et l'agriculture sont fondées sur des systèmes de production et sur un écosystème agricole tout à fait spéciaux, où l'intervention humaine à travers les activités productrices modifie les processus et les interactions propres à un système d'exploitation agricole, et qui diffèrent sous plusieurs aspects d'un écosystème naturel.

L'Argentine estime que l'approche écosystémique de l'alimentation et de l'agriculture (écosystèmes agricoles) est appropriée car des systèmes complexes sont en jeu dont les caractéristiques sont déterminées par leurs composantes et par l'interaction entre elles, dans un cadre de gestion où interviennent des influences humaines de nature socioculturelle, qui influent sur la prise de décisions et sur leur évolution continue.

En outre, les espèces cultivées viennent d'espèces sauvages que les êtres humains ont sélectionnées depuis la nuit des temps pour en obtenir les caractéristiques désirées. Ce processus n'est pas encore terminé; en fait, il se poursuit actuellement et il continuera à l'avenir.

En conséquence, étant donné que nous ne pouvons pas déterminer à l'avance les espèces présentant un intérêt actuel ou futur pour l'alimentation et l'agriculture, nous devons veiller à ce qu'il y ait des relations réciproques étroites, mais sans aller jusqu'au chevauchement d'efforts, entre les travaux de différents forums internationaux s'occupant des écosystèmes agricoles naturels.

Pour l'Argentine, il n'y a pas de chevauchement d'efforts ou de double emploi entre l'approche écosystémique de la CDB et une approche écosystémique pour l'alimentation et l'agriculture et les deux approches sont en fait liées. Le champ d'application de l'approche proposée par la FAO doit être précisé et les considérations générales ci-dessus pourraient être prises en compte à cet effet.

ANNEXE G

LISTE DES DOCUMENTS¹

Documents de travail

CGRFA-11/07/1	Projet d'ordre du jour provisoire
CGRFA-11/07/2	Projet d'ordre du jour provisoire annoté et calendrier provisoire
CGRFA-11/07/3	Rapport de la quatrième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques
CGRFA-11/07/4	État d'avancement des préparatifs de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques
CGRFA-11/07/5	État d'avancement de la préparation de <i>L'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>
CGRFA-11/07/6	Projet de <i>Priorités stratégiques pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>
CGRFA-11/07/7	Mise en oeuvre et financement du <i>Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques</i>
CGRFA-11/07/8	Projet de déclaration d'Interlaken sur les ressources zoogénétiques
CGRFA-11/07/9	Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage
CGRFA-11/07/10	Rapport de la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques
CGRFA-11/07/11	Suite donnée aux recommandations de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture concernant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA-11/07/12	Progrès accomplis dans la préparation du deuxième <i>État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde: une base pour actualiser le Plan d'action mondial à évolution continue</i>
CGRFA-11/07/13 (CGRFA-10/04/13)	État d'avancement du Projet de code de conduite sur les biotechnologies dans l'optique des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: questions de politique, lacunes et doubles emplois
CGRFA-11/07/14 Rev.1	Principes directeurs d'élaboration des politiques par les centres du GCRAI visant à prévenir la présence fortuite de transgènes dans les collections <i>ex situ</i>
CGRFA-11/07/15.1	Les ressources génétiques forestières mondiales: état et besoins
CGRFA-11/07/15.2	Les ressources génétiques aquatiques mondiales: état et besoins
CGRFA-11/07/15.3	Biodiversité des micro-organismes et insectes pour l'alimentation et l'agriculture: situation et besoins
CGRFA-11/07/15.4 Rev.1	L'approche par écosystème appliquée à l'alimentation et l'agriculture: situation actuelle et besoins

¹ Tous les documents sont disponibles sur le site web de la Commission: www.fao.org/ag/cgrfa/cgrfa11.htm.

CGRFA-11/07/15.5	Questions de politiques internationales intersectorielles concernant les ressources génétiques: situation et besoins
CGRFA-11/07/16	Mécanismes de coopération entre la Commission et l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA-11/07/17	Coopération avec la Convention sur la diversité biologique
CGRFA-11/07/18	Coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
CGRFA-11/07/19.1	Rapports d'organisations internationales concernant leurs politiques, programmes et activités dans le domaine de la diversité biologique agricole: 1) institutions des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales
CGRFA-11/07/19.2	Rapports d'organisations internationales concernant leurs politiques, programmes et activités dans le domaine de la diversité biologique agricole: 2) centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)
CGRFA-11/07/19.3	Rapports d'organisations internationales concernant leurs politiques, programmes et activités dans le domaine de la diversité biologique agricole: 3) organisations non gouvernementales internationales
CGRFA-11/07/19 Add.1 (En anglais seulement)	Rapports d'organisations internationales concernant leurs politiques, programmes et activités dans le domaine de la diversité biologique agricole: rapports reçus après la date limite nécessaire pour la traduction
CGRFA-11/07/20.1	Rapport sur les politiques, programmes et activités de la FAO concernant la diversité biologique agricole: 1) questions sectorielles
CGRFA-11/07/20.2	Rapport de la FAO sur ses politiques, programmes et activités concernant la diversité biologique agricole: 2) questions intersectorielles
CGRFA-11/07/20.3	Rapport de la FAO sur ses politiques, programmes et activités concernant la diversité biologique agricole: 3) domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire (DPAI)
CGRFA-11/07/21	Programme de travail pluriannuel de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA-11/07/21 Add.1	Programme de travail pluriannuel de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture – recueil d'idées et d'observations
CGRFA-11/07/22	Analyse des ressources humaines et financières disponibles à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en vue d'appuyer les travaux sur les différents secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA-11/07/23	Rationalisation des opérations de la Commission pour la mise en oeuvre du programme d'activités pluriannuel

Documents d'information

CGRFA-11/07/Inf.1	Note d'information à l'intention des participants
CGRFA-11/07/Inf.2	Statut de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA-11/07/Inf.3	Statut du Groupe de travail intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et membres élus par la Commission à sa dixième session ordinaire
CGRFA-11/07/Inf.4	Statut du Groupe de travail intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et membres élus par la Commission à sa dixième session ordinaire
CGRFA-11/07/Inf.5 (Anglais, espagnol et français seulement)	Déclaration des compétences et droits de vote présentée par la Communauté européenne et ses États membres
CGRFA-11/07/Inf.6 (En anglais seulement)	<i>L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> Version finale
CGRFA-11/07/Inf.7 (En anglais seulement)	État d'avancement de la mise en oeuvre de la stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage
CGRFA-11/07/Inf.8	Projet de <i>Priorités stratégiques</i> - Version du Président
CGRFA-11/07/Inf.9 (En anglais seulement)	Rapport de la quatorzième session du Groupe d'experts de la FAO sur les ressources génétiques forestières
CGRFA-11/07/Inf.10 (En anglais seulement)	Actualisation des informations venant du Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) relatives à sa demande de réexamen de la licence U.S. No. 5,894,079
CGRFA-11/07/Inf.11 (En anglais seulement)	Mémorandum de coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
CGRFA-11/07/Inf.12 Rev.1	Liste des documents
CGRFA-11/07/Inf.13	Liste des délégués et des observateurs
CGRFA-11/07/Inf.14 (En anglais seulement)	Composition de la Commission
CGRFA-11/07/Inf.15 (En anglais seulement)	Pollinisateurs: une diversité biologique négligée d'importance pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA-11/07/Inf.16 (En anglais seulement)	État d'avancement de la préparation de l'examen approfondi de la mise en oeuvre du programme de travail relatif à la diversité biologique agricole
CGRFA-11/07/Inf.17 (COAG/2007/6)	Environnement et agriculture

Autres documents

CGRFA-11/07/Circ.1 (En anglais seulement)	Alimentation, entomopathogènes, phytopathogènes et micro-organismes des sols: étude produite par l'Italie
CGRFA-11/07/Circ.2 (En espagnol seulement)	Les ressources génétiques microbiennes dans le Séminaire sur les ressources génétiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes: la contribution de l'Uruguay
CGRFA-11/07/Circ.3 (En anglais seulement)	Questions techniques relatives aux ressources génétiques microbiennes agricoles, comprenant leurs caractéristiques, utilisation, préservation et distribution: projet de document d'information rédigé par le Comité de la politique des ressources génétiques du GCRAI
CGRFA-11/07/Circ.4 (En anglais seulement)	Déclaration d'ouverture (sur le site web de la Commission seulement: ftp://ftp.fao.org/ag/cgrfa/cgrfa11/r11c4e.pdf)
Document de travail n° 34 (En anglais seulement)	Ressources génomiques et génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
Document de travail n° 35 (En anglais seulement)	Typologie des effets des flux de (trans)gènes sur la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques
Document de travail n° 36 (En anglais seulement)	Analyse technique de l'état et des tendances des ressources génétiques forestières dans le monde
Document de travail n° 37 (En anglais seulement)	Situation et tendances des ressources génétiques aquatiques: une base pour une politique internationale
Document de travail n° 38 (En anglais seulement)	La gestion durable de la diversité biologique en vue d'un contrôle biologique dans l'alimentation et l'agriculture: état et besoins
Document de travail n° 40 (En anglais seulement)	Ressources phytogénétiques des espèces de fourrages et d'herbages

ANNEXE H**LISTE DES ORGANISATIONS QUI ONT PRÉSENTÉ DES RAPPORTS À LA ONZIÈME
SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION**

Organisations des Nations Unies et autres Organisations intergouvernementales

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)
Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)
Centre for Agriculture and Biosciences International (CABI)
Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE)
Communauté du développement de l'Afrique australe – ressources phytogénétiques (SADC-PGRC)
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
Fonds international de développement agricole (IFAD)
Groupe de la Banque mondiale
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
Organisation mondiale de la santé animale
Programme des Nations Unies pour le développement – Fonds pour l'environnement mondial (PNUD-FEM)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Programme des Nations Unies pour l'environnement– Centre mondial de surveillance de la conservation (PNUE-WCMC)
Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie-Pacifique (RCAAP)
Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CBD)
Union africaine
Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)
Université des Nations Unies (UNU)

Centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

Bioversity International (autrefois dénommé Institut international des ressources phytogénétiques IPGRI; y compris le Réseau international pour l'amélioration de la banane et de la banane plantain INIBAP)
Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO)
Centre international d'agriculture tropicale (CIAT)
Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT)
Centre international de la pomme de terre (CIP)
Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA)
Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF); WorldFish Center (WorldFish)
Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR)
Institut international d'agriculture tropicale (IITA)

Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI)
Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT)
Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI, y compris le Service international pour la recherche agricole nationale, ISNAR)
Institut international de recherches sur le riz (IRRI)
Institut international de recherches sur l'élevage (ILRI)

Organisations internationales non gouvernementales

ActionAid International
Banque nordique de génétique (NGB)
Centre de recherche pour le développement international (CRDI)
Centre international des cultures sous-utilisées (ICUC)
European SAVE Foundation (Sauvegarde pour l'agriculture des variétés d'Europe)
Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM)
Institut régional pour l'éducation communautaire en Asie du Sud-Est (SEARICE)
Practical Action (connu aussi sous le nom de Groupe pour le développement de la technologie intermédiaire - ITDG)
SEEDNet
Slow Food
Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO)
Union mondiale pour la nature (UICN)

APPENDIX I – ANNEXE I – ANEXO I**LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS
LIST DES DÉLEGUÉS ET OBSERVATEURS
LISTA DE DELEGADOS Y OBSERVADORES**

Chairman
Président
Presidente

:
:
: Mr. Bert Visser
: (the Netherlands)
:

Vice-Chairmen
Vice-présidents
Vicepresidentes

:
:
: Mr. Paul Trushell
: (Australia)
:

Mr. César Tapia Bastidas
(Ecuador)

Mr. Asmerom Kidane
(Eritrea)

Mr. Javad Mozafari Hashtjin
(Islamic Republic of Iran)

Ms. Vanida Khumnirdpetch
(Thailand)

Mr. David Hegwood
(United States of America)

**MEMBERS OF THE COMMISSION
MEMBRES DE LA COMMISSION
MIEMBROS DE LA COMISIÓN**

AFGHANISTAN - AFGANISTÁN

Head of Delegation

Mr Mohammad Aziz OSMANZAI
Director
Agriculture Research Institute of
Afghanistan (ARIA)
Ministry of Agriculture, Irrigation and
Livestock
Karta-e Sakhi
Kabul
Phone: +93 20 700207045
Email: aosmanzai@yahoo.com

ALGERIA - ALGÉRIE - ARGELIA

Chef de délégation

M Rachid MARIF
Ambassadeur
Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Ambassade de la République algérienne
démocratique et populaire
Via Bartolomeo Eustachio, 12
00161 Rome, Italie
Phone: +39 0644202533/2546 -
0644236843
Fax: +39 0644292744

Suppléant(s)

M Mourad ABDELFFETTAH
Chargé de recherche
Institut National de la Recherche
Agronomique (INRA)
El Harrach, BP 115
Alger
Phone: +213 21521281
Fax: +213 21521283
Email: af_mourad@yahoo.fr;
afmourad@hotmail.com

M Abderrahman HAMIDAOU
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Ambassade de la République algérienne
démocratique et populaire
Via Bartolomeo Eustachio, 12
00161 Rome, Italie
Phone: +39 0644202533/2546 -
0644236843
Fax: +39 0644292744
Email: hamidaoui@yahoo.fr

Mme Habiba TALEB
Secrétaire diplomatique
Ambassade de la République algérienne
démocratique et populaire
Via Bartolomeo Eustachio, 12
00161 Rome, Italie
Phone: +39 0644202533/2546 -
0644236843
Fax: +39 0644292744

ANGOLA

Chef de délégation

M Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant auprès
de la FAO
Ambassade de la République d'Angola
Via Druso, 39
00184 Rome, Italie
Phone: +39 060677254299
Fax: +39 060677254299 - 0677590009
Email: carlosamaral@tiscalinet.it

Suppléant(s)

Mme Stella MONTEIRO CIPRIANO
 Conseiller
 Ministère de l'agriculture
 et du développement rural
 Rue Comandante Gika
 C.P. 527
 Luanda
 Phone: +244 222 320552
 Fax: +2442 320553

Mme Bernardette SANTANA
 Directeur général adjoint des services
 vétérinaires
 Institute des services vétérinaires
 Largo Antonio Jacinto, Edifício B
 4 Andar, Ala Direita
 Luanda
 Email: dnap@ebonet.net

Mme Elizabeth MATOS
 Président
 Comité national des ressources
 phytogénétiques
 Prédio CNIC-U.A.N.
 Av. Revolução de Outubro
 10043 (BG) Luanda
 Phone: +244 222 325673 - 321688
 Email: cnrf@ebonet.net;
 fitogen@ebonet.net

M António Alberto NEVES DE
 ALCOCHETE
 Responsable
 Laboratoire des caractérisations
 moléculaire
 Centre National des Ressources
 phytogénétiques
 Faculdade Ciências
 Universidade Agostinho Neto
 Avenida 4 Fevereiro, 71
 815 Luanda
 Phone: +244 222 339877/29
 Fax: +244 222 336168
 Email: a_alcochete@yahoo.com

ARGENTINA - ARGENTINE

Jefe de Delegación
 Sra María Esther BONDANZA
 Embajadora
 Dirección General de Asuntos Ambientales
 Ministerio de Relaciones Exteriores,
 Comercio y Culto
 Esmeralda 1212
 1007-Buenos Aires
 Phone: +54 11 48197000
 Fax: +54 11 48197324
 Email: webmaster@mrecic.gov.ar

Suplente(s)

Sra Carla PASCALE MEDINA
 Dirección de Agricultura
 Secretaría de Agricultura, Ganadería, Pesca
 y Alimentos
 Paseo Colón 982
 2 Piso, of: 220
 (C1063AACW) Buenos Aires
 Phone: +54 11 43492222/2226
 Fax: +54 11 43492224
 Email: cpasca@mecon.gov.ar

Sr Martín LEMA
 Coordinador Técnico de Análisis y
 Formulación de Políticas
 Oficina de Biotecnología
 Secretaría de Agricultura, Ganadería, Pesca
 y Alimentos
 Paseo Colón 982
 Buenos Aires
 Phone: +54 11 4349 2070
 Fax: +54 11 4349 2178
 Email: mlema@mecon.gov.ar

Sr Marcelo Edmundo FERRER
 Recursos Genéticos
 Instituto Nacional de Tecnología
 Agropecuaria
 Estación Experimental Agropecuaria
 Pergamino
 Ruta 32, Km 4,5
 C.C.31 (2700) Pergamino
 Buenos Aires
 Phone: +54 2477 439000 - 439073 -
 439032
 Fax: +54 2477 439000 - 439073 - 439032
 Email: mferrer@pergamino.inta.gov.ar

ARMENIA - ARMÉNIE

Head of Delegation

Mr Zohrab V. MALEK
Ambassador to FAO
Permanent Representative
Permanent Representation of the Republic
of Armenia to FAO
Via Camillo Sabatini 102
Mailing address: C.P. 64194
00100 Rome, Italy
Phone: +39 065201924
Fax: +39 065201924
Email: armambfao@virgilio.it

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Head of Delegation

Mrs Judy V. BARFIELD
Counsellor Agricultural Affairs
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of Australia
Via Antonio Bosio, 5
00161 Rome, Italy
Phone: +39 0685272376
Fax: +39 0685272346
Email: judy.barfield@dfat.gov.au

Alternate(s)

Mr Paul TRUSHELL
A/g Manager
Trade and Environment Section
Multilateral Trade Branch
International Division
Department of Agriculture, Fisheries and
Forestry
GPO Box 858
Canberra ACT 2601
Phone: +61 2 6272 5628
Fax: +61 2 6272 4600
Email: paul.trushell@daff.gov.au

AUSTRIA - AUTRICHE

Head of Delegation

Mr Johannes KRESBACH
Officer for International Relations, FAO,
OECD and Food Aid
Department III 3
Stubenring 12
1010 Vienna
Phone: +43 1 71100 - 2753
Fax: +43 1 71100 - 2959
Email: johannes.kresbach
@lebensministerium.at

BANGLADESH

Head of Delegation

Mrs Nasrin AKHTER
Counsellor (Economic Affairs)
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the People's Republic of
Bangladesh
Via Antonio Bertoloni, 14
00197 Rome, Italy
Phone: +39 068078541 - 068083595 -
068078732
Fax: +39 068084853
Email: embangrm@mclink.it

BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA

Chef de déléation

M Serge MASSART
Direction de la Qualité des Produits
DG Agriculture
Région Wallonne
Chaussée de Louvain 14
B-5000 Namur

BHUTAN - BHOUTAN - BHUTÁN

Head of Delegation

Mr Ugyen TSHEWANG
Program Director / Biodiversity Specialist
National Biodiversity Centre
Serbithang
Ministry of Agriculture
Tashichho Dzong
Thimphu
Phone: +975 2 351416
Fax: +975 2 351219
Email: nbc@druknet.bt

BOLIVIA - BOLIVIE

Jefe de Delegación

Sr Esteban Elmer CATARINA MAMANI
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Embajada de la República de Bolivia
Via Brenta 2a - Int. 28
00198 Roma, Italia
Phone: +39 068841001 - 0684081147
Fax: +39 068840740
Email: embolivia-roma@rree.gov.bo

Suplente(s)

Sra Maria Isabel CADIMA PAZ
Consejera
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Embajada de la República de Bolivia
Via Brenta 2a - Int. 28
00198 Roma, Italia
Phone: +39 068841001 - 0684081147
Fax: +39 068840740
Email: embolivia-roma@rree.gov.bo

BRAZIL - BRÉSIL - BRASIL

Head of Delegation

Mrs Ligia Maria SCHERER
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Permanent Representation of the Federative
Republic of Brazil to FAO
Via di Santa Maria dell'Anima 32
00186 Rome, Italy
Phone: +39 0668307576 - 0668398426 -
066789353
Fax: +39 0668398802
Email: rebrafao@brafao.it

Alternate(s)

Mr Saulo A. CEOLIN
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Permanent Representation of the Federative
Republic of Brazil to FAO
Via di Santa Maria dell'Anima 32
00186 Rome, Italy
Phone: +39 0668307576 - 0668398426 -
066789353
Fax: +39 0668398802
Email: ceolin@brafao.it;
rebrafao@brafao.it

Mr Arthur DA SILVA MARIANTE
Animal Genetic Resources
Brazilian Agricultural Research
Corporation
Ministry of Agriculture, Livestock and
Supply
PqEB Estação Biológica
Brasilia DF
Phone: +61 34484904
Fax: +61 33403602
Email: mariante@cenargen.embrapa.br

Mr Lídio CORADIN

Plant Genetic Resources
Ministry of the Environment
Secretariat of Biodiversity and Forests
Department of Biodiversity Conservation
SCEN Trecho 02 BIH-IBAMA Sede
Sector de Clubes Esportivos Norte
70818-900 Brasilia
Phone: +55 61 40099577
Fax: +55 61 40099593
Email: lidio.coradin@mma.gov.br

BULGARIA - BULGARIE

Head of Delegation

Mr Krassimir KOSTOV
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative to FAO
Permanent Representation of the Republic
of Bulgaria to FAO
Via Pietro Paolo Rubens, 21
00197 Rome, Italy
Phone: +39 063224640/43 - 063213986
Fax: +39 063226122
Email: bgamb.roma@tin.it;
bulgariafao@yahoo.com

BURKINA FASO

Chef de délégation

M Boubakar CISSÉ
 Conseiller économique
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Ambassade du Burkina Faso
 Via XX Settembre, 86
 00187 Rome, Italie
 Phone: +39 0642010611
 Fax: +39 0648903514
 Email: bker_cisse@yahoo.fr;
 ambabf.roma@tin.it

BURUNDI

Chef de délégation

M Adrien NAHAYO
 Premier Conseiller
 Représentant permanent suppléant auprès
 de la FAO
 Ambassade de la République du Burundi
 Corso Francia, 221
 00191 Rome, Italie
 Phone: +39 0636381786
 Fax: +39 0636381171
 Email: ambaburoma@yahoo.fr

**CAMEROON - CAMEROUN -
CAMERÚN**

Chef de délégation

M MOUNGUI MÉDI
 Deuxième Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Ambassade de la République du Cameroun
 Via Siracusa 4-6
 00161 Rome, Italie
 Phone: +39 0644291285
 Fax: +39 0644291323
 Email: info@cameroonembassy.it

CANADA - CANADÁ

Head of Delegation

Mr Brad FRALEIGH
 Director
 Intergovernmental Relations
 Agriculture and Agri-Food Canada
 Sir John Carling Building
 7th Floor, Room 759
 Ottawa, Ontario K1A 0C5
 Phone: +1 613 7597902
 Fax: +1 613 7597771
 Email: fraleighb@agr.gc.ca

Alternate(s)

Ms Kathryn MCKINLEY
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Canadian Embassy
 (Office of the Deputy and Alternate
 Permanent Representatives)
 Via Zara, 30
 00198 Rome, Italy
 Phone: +39 06854442552
 Fax: +39 06854442930
 Email:
 kathryn.mckinley@international.gc.ca

Mr Barry GRACE
 Science Director, Biodiversity
 Agriculture and Agri-Food Canada
 Environmental Health
 4200 Highway 97
 Summerland, British Columbia V0H 1Z0
 Phone: +1 250 4946412
 Fax: +1 250 4946415
 Email: graceb@agr.gc.ca

Mr Bryan HARVEY
 Plant Sciences Department
 University of Saskatchewan
 51 Campus Drive
 Saskatoon SK, S7N 5A8
 Phone: +1 306 9665795
 Fax: +1 306 9665015
 Email: bryan.harvey@usask.ca

Mr Ken RICHARDS
 Manager
 Plant Gene Resources
 Agriculture and Agri-Food Canada
 Environmental Health
 Room P 104
 107 Science Place
 Saskatoon, Saskatchewan S7N 0X2
 Phone: +1 306 9567641
 Fax: +1 306 9567246
 Email: richardsk@agr.gc.ca

**CAPE VERDE - CAP-VERT –
 CABO VERDE**

Chef de délégation
 M José Eduardo DANTAS FERREIRA
 BARBOSA
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Ambassade de la République du Cap-Vert
 Via Giosué Carducci 4 - Int. 3
 00187 Rome, Italie
 Phone: +39 064744678 - 064744596
 Fax: +39 064744643
 Email: jeduardo.barbosa@fastwebnet.it

Suppléant(s)
 M Ilídio SANCHES FURTADO
 Point Focal National
 Plan d'action mondial pour la conservation
 et l'utilisation durable des ressources
 phytogénétiques pour l'alimentation et
 l'agriculture
 Phone: +238 264 7227; +238 264 7541
 Fax: +238 264 7543
 Email: reic@cvtelecom.cv

**CENTRAL AFRICAN REPUBLIC -
 RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE -
 REPÚBLICA CENTROAFRICANA**

Chef de délégation
 M Oumar OUSMANE
 Directeur
 Centre régional polyvalent de l'ICRA
 Ministère du développement rural
 B.P. 786
 Bangui
 Phone: +236 614988
 Fax: +236 614988 - 611997
 Email: mdenissio@hotmail.com;
 ousmanboukar@yahoo.fr

CHILE - CHILI

Jefe de Delegación
 Sra Teresa AGÜERO TEARE
 Encargada ambiental, bioseguridad y
 recursos genéticos
 Oficina de Estudios y Políticas Agrarias
 (ODEPA)
 Ministerio de Agricultura
 Teatinos 40 - 8 Piso
 Santiago
 Phone: +56 23973027 - 23973039
 Fax: +56 23973044
 Email: taguero@odepa.gob.cl

Suplente(s)
 Sra Angela Luisa TORTORA URRUTIA
 Servicio Agrícola y Ganadero
 Phone: +56 23451563 - 23451561
 Email: angela.tortora@sag.gob.cl

CHINA - CHINE

Head of Delegation
 Mr Hongjie YANG
 Chief
 International Cooperation
 National Animal Husbandry Service
 Maizidian Street 20
 Chaoyang District
 100026 Beijing
 Phone: +86 10 64194754
 Fax: +86 10 64194611
 Email: yanghj67@yahoo.com

Alternate(s)
 Mr Wang SHUMIN
 Deputy Director-General
 Professor
 Institute of Crop Science
 Chinese Academy of Agricultural Sciences
 12 Zhong Guan Cun Nan Da Jie
 P.O. Box 100081
 Beijing
 Phone: +86 010 68918567
 Fax: +86 010 68975212
 Email: smwang@mail.caas.net.cn

Mr Lijun ZHAO
 Programme officer
 Department of International Cooperation
 Ministry of Agriculture
 N.11 Nong Zhan Guan Nan Li
 100026 Beijing
 Phone: +86 10 64192423
 Fax: +86 10 6500 4635
 Email: zhaolijun@agri.gov.cn

Ms Ming ZHANG
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Permanent Representation of the People's
 Republic of China to FAO
 Via degli Urali, 12
 00144 Rome, Italy
 Phone: +39 065919311
 Fax: +39 0659193130
 Email: chinamission@chinamission.it

Mr Yuliang PANG
 Third Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Permanent Representation of the People's
 Republic of China to FAO
 Via degli Urali, 12
 00144 Rome, Italy
 Phone: +39 065919311
 Fax: +39 0659193130
 Email: chinamission@chinamission.it

COLOMBIA - COLOMBIE

Jefe de Delegación
 Sr Francisco José COY GRANADOS
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Embajada de la República de Colombia
 Via Giuseppe Pisanelli 4, Int. 10
 00196 Roma, Italia
 Phone: +39 063202405 - 063612131 -
 063614348
 Fax: +39 063225798
 Email: eroma@minrelext.gov.co

CONGO

Chef de délégation
 M Blaise GASSILA
 Directeur de la Production agricole et de la
 Production des végétaux
 Point focal des ressources phylogénétiques
 du Congo
 Ministère de l'agriculture et de l'élevage
 6, rue Louis Tréchet
 BP 2453
 Brazzaville
 Phone: +242 6692542 - 5642991
 Fax: +242 814513
 Email: blaisegassila@yahoo.fr

Suppléant(s)
 M Emile ESSEMA
 Deuxième Conseiller
 Représentant Suppléant Permanent auprès
 de l'OAA
 Ambassade de la République du Congo
 Via Ombrone, 8/10
 00198 Rome, Italie
 Phone: +39 068417422
 Fax: +39 068417422
 Email: ambacorome@libero.it

COSTA RICA

Jefe de Delegación
 Sra Yolanda GAGO DE SINIGAGLIA
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Representación Permanente de Costa Rica
 Embajada ante la Santa Sede
 Via G.B. Benedetti, 3
 00197 Roma, Italia
 Phone: +39 0680660390
 Fax: +39 0680660390
 Email: misfao@tiscalinet.it

Suplente(s)

Sra Greta PREDELLA
Asistente
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Representación Permanente de Costa Rica
Embajada ante la Santa Sede
Via G.B. Benedetti, 3
00197 Roma, Italia
Phone: +39 0680660390
Fax: +39 0680660390
Email: misfao@tiscalinet.it

CROATIA - CROATIE - CROACIA

Head of Delegation

Mr Ante IVANKOVIC
Professor
Department of Animal Production
Faculty of Agriculture
University of Zagreb
Svetosimunska cesta 25
10 000 Zagreb
Phone: +385 1 2393991
Fax: +385 1 2393901
Email: aivankovic@agr.hr

CUBA

Jefe de Delegación

Sr Modesto FERNÁNDEZ DÍAZ-
SILVEIRA
Funcionario
Dirección de Medio Ambiente
Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio
Ambiente (CITMA)
Capitolio y San José
Ciudad de la Habana
Phone: +537 8670598
Fax: +537 8670615
Email: modesto@citma.cu

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Head of Delegation

Mr Gabriel ODYSSEOS
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Permanent Representation of the Republic
of Cyprus to FAO
Piazza Farnese, 44
00186 Rome, Italy
Phone: +39 066865758
Fax: +39 066868038
Email: faoprcyp@tin.it

**CZECH REPUBLIC –
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE –
REPÚBLICA CHECA**

Head of Delegation

Mrs Vera MÁTLOVÁ
National Coordinator for Animal Genetic
Resources
Research Institute for Animal Production
10 - Uhřetev
10400 Praha
Phone: +420 267009684
Fax: +420 267710779
Email: matlova.vera@vuzv.cz

Alternate(s)

Mr Karel Jan STOLC
Guarantee of Genetic Resource for Food
and Agriculture
Ministry of Agriculture
Tesnoy 17
11705 Praha
Phone: +420 2 2312728
Fax: +420 2 24810097

Mrs Daniela MOYZESOVÁ
Counsellor
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Czech Republic
Via dei Gracchi, 322
00192 Rome, Italy
Phone: +39 06360957 - 0636095758/9 -
063609571
Fax: +39 063244466
Email: rome@embassy.mzv.cz

CÔTE D'IVOIRE

Chef de délégation

M Fataye AKAMOU
 Sous-directeur
 Défense des Cultures
 Direction de la Protection des Végétaux du
 Contrôle et de la Qualité
 Ministère de l'agriculture
 07 BP 25
 Abidjan 07
 Phone: +225 20228479
 Fax: +225 20212032
 Email: fatakam@hotmail.com;
 isysphyt@avisoci

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE
 CONGO –
 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU
 CONGO –
 REPÚBLICA DEMOCRÁTICA DEL
 CONGO**

Chef de délégation

M Albert LIKUNDE LI-BOTAYI
 Directeur-Chef de Service
 Direction de la Production et Protections
 des Végétaux
 Ministère de l'agriculture
 Croisement Blvd du 30 juin - Av. Batetela
 B.P. 8722 Kin 1
 Kinshasa-Gombe
 Phone: +243 813331290
 Fax: +243 8802381
 Email: likundealbert@yahoo.fr

Suppléant(s)

M Innocent MOKOSA MANDENDE
 Ministre Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Ambassade de la République démocratique
 du Congo
 Via Barberini, 3
 00187 Rome, Italie
 Phone: +39 0642010779
 Fax: +39 0642903331

**DENMARK - DANEMARK -
 DINAMARCA**

Head of Delegation

Mr Morten Kargo SØRENSEN
 Scientist
 Faculty of Agricultural Sciences
 University of Aarhus
 Blicher Allé 20
 Postboks 50
 DK-8830 Tjele
 Phone: +45 89991900 - 89991264
 Fax: +45 89991300
 Email: morten.kargo@agrsci.dk

Alternate(s)

Mr Lars LANDBO
 Scientific Advisor
 The Danish Plant Directorate
 Skovbrynet 20
 2800 Lyngby
 Phone: +45 45263649
 Email: lbo@pdir.dk

Mr Soren SKAFTE
 Minister
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Royal Danish Embassy
 Via dei Monti Parioli, 50
 00197 Rome, Italy
 Phone: +36 0697748329
 Fax: +39 0697748399
 Email: sorska@um.dk; romamb@um.dk

DOMINICA - DOMINIQUE

Head of Delegation

Mr Richard ALLPORT
 Agricultural Officer I
 Division of Agriculture
 Ministry of Agriculture, Fisheries and
 Environment
 Kennedy Avenue
 Roseau
 Phone: +1767 448 2401 (Ext. 3812)
 Fax: +1767 448 8632
 Email: agridivision@marpin.com;
 allport@hotmai.com

**DOMINICAN REPUBLIC -
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE -
REPÚBLICA DOMINICANA**

Jefe de Delegación

Sr Rafael PÉREZ DUVERGÉ
Director Ejecutivo
Instituto Dominicano de Investigaciones
Agropecuarias y Forestales (IDIAF)
Rafael Augusto Sánchez 89
Ensanche Evaristo Morales
Santo Domingo
Phone: +1 809 567 8999
Fax: +1 809 567 9199
Email: idiaf@idiaf.org.do

Suplente(s)

Sra Yanina GRATEREAUX
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternante ante la
FAO
Representación Permanente de la República
Dominicana ante la FAO
Via Baldassarre Peruzzi, 10 int. 2
00153 Roma, Italia
Phone: +39 0697613676
Fax: +39 0697256408
Email: rdfao@rdfao.com

ECUADOR - ÉQUATEUR

Jefe de Delegación

Sr César TAPIA BASTIDAS
Líder
Departamento Nacional de Recursos
Fitogenéticos y Biotecnología (DENAREF)
Instituto Nacional Autónomo de
Investigaciones Agropecuarias (INIAP)
Estación Experimental Santa Catalina
Panamericana Sur Km 1
Casilla 17-01-340
Quito
Phone: +593 22693359 - 092521219
Fax: +593 22693359
Email: denaref@ecnet.ec;
denareg@yahoo.com

Suplente(s)

Sra Mónica MARTÍNEZ MEDUÑO
Primer Secretario
Representante Permanente Alternante ante la
FAO
Embajada de la República del Ecuador
Via Antonio Bertoloni, 8
00197 Roma, Italia
Phone: +39 0645439007 - 0645439083
Fax: +39 068076271
Email: mecuroma@ecuador.it

Sra Serena VIVIANI
Observadora
Embajada de la República del Ecuador
Via Antonio Bertoloni, 8
00197 Roma, Italia
Phone: +39 0645439007 - 0645439083
Fax: +39 068076271
Email: mecuroma@ecuador.it

EGYPT - ÉGYPTE - EGIPTO

Head of Delegation

Mr Mohamed Abdelhamid KHALIFA
President
National Gene Bank and Genetic Resources
9 El Gamea St
Giza Orman
Phone: +202 569 3241
Fax: +202 569 3240
Email: mkhalifa@ngb.gov.eg;
mamkhalifa@hotmail.com

EL SALVADOR

Jefe de Delegación

Sr Carlos Roberto ARÉVALO
ALVARADO
Técnico de Laboratorio de Biotecnología
Centro Nacional de Tecnología
Agropecuaria y Forestal (CENTA)
Kilómetro 33 1/2
Carretera a Santa Ana, San Andrés
C.P. 885
San Salvador
Phone: +503 338 4266
Fax: +503 319 3864

Suplente(s)

Sra María Eulalia JIMÉNEZ DE MOCHI
ONORI
Ministro Consejero
Representante Adjunto ante la FAO
Embajada de la República de El Salvador
Via Gualtieri Castellini, 13
00197 Roma, Italia
Phone: +39 06 8076605
Fax: +39 06 8079726
Email: embasalvaroma@iol.it

**EQUATORIAL GUINEA –
GUINÉE ÉQUATORIALE –
GUINEA ECUATORIAL**

Jefe de Delegación

Sr Pascual BACALE MBIANG
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Embajada de la República de Guinea
Ecuatorial
Largo Olgiata 17, Isola 70a
00123 Rome, Italia
Phone: +39 0630888269
Fax: +39 0630888269

Suplente(s)

Sr Santiago OCHAGA EDU
Delegado Provincial de Agricultura de
Wele Nzás
Ministerio de Agricultura y Bosques
C/Carretera a Luba
Malabo
Phone: +2409 3464

ERITREA - ÉRYTHRÉE

Head of Delegation

Mr Zemedet TEKLE WOLDETATIOS
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Embassy of Eritrea
Via Boncompagni, 16 - 3rd Floor
00187 Rome, Italy
Phone: +39 0642741293
Fax: +39 0642086806 - 0642741514
Email: segreteria@embassyofertrea.it;
info@embassyofertrea.it

Alternate(s)

Mr Yohannes TENSUE
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of Eritrea
Via Boncompagni, 16 - 3rd Floor
00187 Rome, Italy
Phone: +39 0642741293
Fax: +39 0642086806 - 0642741514
Email: segreteria@embassyofertrea.it;
info@embassyofertrea.it

Mr Asmerom KIDANE
Director
Natural Resources Management Research
National Agricultural Research Institute
(NARI)
Ministry of Agriculture
P.O. Box 4627
Asmara
Phone: +291 1 159841-46
Fax: +291 1 159803
Email: asmerom@yahoo.co.uk

ESTONIA - ESTONIE

Head of Delegation

Mr Ruve SANK
Deputy Secretary General for Foreign
Relations and Development
Ministry of Agriculture
39/41 Lai Street
15056 Tallinn
Phone: +372 625 6129
Fax: +372 625 6200
Email: ruve.schank@agri.ee

Alternate(s)

Mr Vhur KUKK
Adviser to County Governor
Jõgeva County Government
Vice Chairman
National Committee for Agricultural Plant
Genetic Resources
3 Suur Street
48306 Jõgeva
Phone: +372 776 6312
Fax: +372 776 6334
Email: vahur.kukk@jogevamv.ee

ETHIOPIA - ÉTHIOPIE - ETIOPIÁ

Head of Delegation

Mr Kassahun EMBAYE
Deputy Director-General
Intitute of Biodiversity Conservation
P.O. Box 30726
Addis Ababa
Phone: +251 0911 206934 - 6612340
Fax: +251 0911 6613722
Email: ddg-ibc@ethionet.et

Alternate(s)

Mr Beide Melaku ASDESU
Counsellor
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Federal Democratic
Republic of Ethiopia
Office of the Permanent Representative to
FAO
Via Andrea Vesalio,16
00161 Rome, Italy
Phone: +39 064416161 - 06441616307
Email: embethrm@rdn.it

**EUROPEAN COMMUNITY
(MEMBER ORGANIZATION) -
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
(ORGANISATION MEMBRE) -
COMUNIDAD EUROPEA
(ORGANIZACIÓN MIEMBRO)**

Chef de déléation

M Walter DE BACKER
Administrateur Principal
Biotechnologie et Santé des Végétaux
Direction générale
Santé et Protection des Consommateurs
232 Rue Belliard, bureau 3/16
B-1040 Bruxelles
Belgique
Phone: +32 2 2950473
Fax: +32 2 2956043
Email: walter.de-backer@ec.europa.eu

Suppléant(s)

M Kai-Uwe SPRENGER
Administrateur
Santé animale et comités permanents
Direction générale
Santé et protection des consommateurs
2332 Rue Belliard
B-1040 Bruxelles
Belgique

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Head of Delegation

Ms Susanna PAAKKOLA
Senior Administrator
Legal Affairs
Department of Agriculture, Research and
Extension
Ministry of Agriculture and Forestry
P.O. Box 30
FI - 00023 Government
Helsinki
Phone: +358 916052331
Email: susanna.paakkola@mmm.fi

Alternate(s)

Ms Tuula PEHU
Senior Adviser
Department of Agriculture, Research and
Extension
Ministry of Agriculture and Forestry
P.O. Box 30
FI - 00023 Government
Helsinki
Phone: +358 916052839
Fax: +358 916052203
Email: tuula.pehu@mmm.fi

Mr Asko MÄKI-TANILA

Professor
MTT Agrifood Research Finland
Biotechnology and Food Research
31600 Jokioinen
Phone: +358 341883601
Fax: +358 341883618
Email: asko.maki-tanila@mtt.fi

FRANCE - FRANCIA

Chef de délégation

Mme Marie-Anne VAUTRIN
 Direction des politiques économiques et
 internationales
 Ministère de l'agriculture et de la pêche
 78, rue de Varenne
 75007 Paris
 Phone: +33 1 49554981
 Fax: +33 1 49554784
 Email: marie-
 anne.vautrin@agriculture.gouv.fr

Suppléant(s)

Mme Mathilde GUERAND
 Chargée de mission au bureau de la
 génétique animale
 Ministère de l'agriculture et de la pêche
 Direction générale des politiques
 économique, européenne et internationale
 Bureau de la génétique animale
 3, rue Barbet de Jouy
 75349 Paris 07 SP
 Phone: +33 1 49554228
 Fax: +33 1 49554925
 Email:
 mathilde.guerand@agriculture.gouv.fr

Mme Andrée SONTOT
 Chargée de mission
 Bureau des Ressources Génétiques
 16, rue Claude Bernard
 75231 Paris cedex 05
 Phone: +33 1 44087270
 Fax: +33 1 44087263
 Email: andree.sontot@inapg.inra.fr

Mme Éléonore CHARVOLIN
 Chargée de mission, BRG
 16, rue Claude Bernard
 75231 Paris
 Phone: +33 1 44087267
 Fax: +33 1 49554925
 Email: eleonore.charvoling@inapg.inra.fr

Mme Jean-Jacques SOULA
 Conseiller scientifique
 Représentant Suppléant Permanent auprès
 de l'OAA
 Représentation permanente de la France
 auprès de l'OAA
 Corso del Rinascimento, 52
 00186 Rome, Italie
 Phone: +39 0668405240 - 0668405212/3 -
 0668405221/14
 Fax: +39 066892692
 Email: cad.rome-dfra@diplomatie.gouv.fr

GABON - GABÓN

Chef de délégation

M Louis Stanislas CHARICAUTH
 Conseiller
 Représentant permanent suppléant auprès
 de la FAO
 Ambassade de la République gabonaise
 Via San Marino, 36-36A
 00198 Rome, Italie
 Phone: +39 0685358970 - 0685304534
 Fax: +39 068417278
 Email: ambassadedugabon1@interfree.itt;
 lscharicauth@yahoo.fr

**GERMANY - ALLEMAGNE -
ALEMANIA**

Head of Delegation

Ms Barbara WEBER
 Deputy Head
 Division 225 - Biological Diversity
 Genetic Resources
 Federal Ministry of Food, Agriculture and
 Consumer Protection
 Rochusstrasse 1
 53123 Bonn
 Phone: +49 1888 529 4378
 Fax: +49 1888 529 3425
 Email: barbara.weber@bmelv.bund.de

Alternate(s)

Mr Heiner THOFERN
First Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Permanent Representation of the Federal
Republic of Germany to FAO
Via S. Martino della Battaglia, 4
00185 Rome, Italy
Phone: +39 0649213280 - 06492131
Fax: +39 0649213281
Email: heiner.thofern@diplo.de

Mr Jörg KALISCH
Federal Ministry of Food, Agriculture and
Consumer Protection
Rochusstrasse 1
53123 Bonn
Phone: +49 228 5293490
Email: joerg.kalisch@bmelv.bund.de

Mr Frank BEGEMANN
Head
Information and Coordination Centre for
Biological Diversity (IBV)
Federal Agency for Agriculture and Food
Deichmanns Aue 29
53179 Bonn
Phone: +49 228 6845 3239
Fax: +49 228 6845 3787
Email: frank.begemann@ble.de

Mr Andreas KRUG
Federal Agency for Nature Protection
(BfN)
Konstantinstr. 110
53179 Bonn
Phone: +49 228 8491/0
Fax: +49 228 8491 - 228 9999
Email: andreas.krug@bfnd.de

Mr Eildert GROENEVELD
Federal Agricultural Research Centre
(FAL)
Höltystraße 10
31535 Neustadt
Phone: +49 5034 871136
Fax: +49 5034 871143
Email: eildert.groeneveld@fal.de

Mr Siegfried HARRER
Information and Coordination Centre for
Biological Diversity (IBV)
Plant Genetic Resources
Federal Agency for Agriculture and Food
Deichmanns Aue 29
53179 Bonn
Phone: +49 228 6845 3240
Fax: +49 228 6845 3787
Email: siegfried.harrer@ble.de

Ms Babette BALZER
Information and Coordination Centre for
Biological Diversity (IBV)
Animal Genetic Resources
Federal Agency for Agriculture and Food
Deichmanns Aue 29
53179 Bonn
Phone: +49 228 68 45/3370
Fax: +49 228 68453787
Email: babette.balzer@ble.de

Ms Annette VON LOSSAU
Project Manager
P.O. Box 5180
65726 Eschborn
Phone: +49 6 19679 1473
Fax: 49 6 19679 6103
Email: annette.lossau-von@gtz.de

Ms Christina STRÖMHOLM
General Secretariat
General Directorate (Agriculture and
Fisheries)
Council of the European Union
Rue de la Loi, 175
B-1048 Brussels
Phone: +32 2 2856004
Fax: +32 2 2857686
Email: christina.stromholm
@consilium.europa.eu

GREECE - GRÈCE - GRECIA

Head of Delegation
Mr Andreas GEORGOUDIS
Professor
School of Agriculture
University of Thessaloniki
541 24 Thessaloniki
Phone: +30 2310 998683/87
Fax: +30 2310 998719
Email: andgeorg@argo.auth.gr

Alternate(s)

Ms Christina LIGDA
 Researcher
 N.A.G.R.E.F.
 Veterinary Research Institute of
 Thessaloniki
 P.O. Box 60458
 57001 Themi
 Thessaloniki
 Phone: +30 2310 471110
 Fax: +302310 471209
 Email: chligda@nagref.gr

GUATEMALA

Jefe de Delegación

Sr Arnoldo Roberto COBAQUIL GARCÍA
 Jefe de Área Fitozoogenética
 Unidad de Normas y Regulaciones
 Ministerio de Agricultura, Ganadería y
 Alimentación
 7 Ave. 12-90
 Zona 13
 Ciudad de Guatemala
 Phone: +502 24137000 - 24137469
 Fax: +502 23328302 - 24137000
 Email: roberto.cobaquil@mag.gob.gt

Suplente(s)

Sr Francisco Eduardo BONIFAZ
 RODRÍGUEZ
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Embajada de la República de Guatemala
 Via dei Colli della Farnesina, 128
 00194 Roma, Italia
 Phone: +39 0636381143 - 0636299091
 Fax: +39 063291639
 Email: embaguante.italia@tin.it

Sra Ileana RIVERA DE ANGOTTI
 Ministra Consejero
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Embajada de la República de Guatemala
 Via dei Colli della Farnesina, 128
 00194 Roma, Italia
 Phone: +39 0636381143 - 0636299091
 Fax: +39 063291639
 Email: embaguante.italia@tin.it

GUINEA - GUINÉE

Chef de délégation

M Abdoulaye TRAORE
 Conseiller économique
 Représentant permanent suppléant auprès
 de la FAO
 Ambassade de la République de Guinée
 Via Adelaide Ristori, 9b/13
 00197 Rome, Italie
 Phone: +39 068078989 - 0680696467
 Fax: +39 068077588 - 0680690221
 Email: ambaguineerome1@virgilio.it

Suppléant(s)

M Boubacar DIALLO
 Coordonnateur National pour les
 Ressources Génétiques Animales
 Direction Nationale de l'Elavage
 B.P. 559 Conakry
 Phone: +224 60294328
 Email: boubacarbalaise@yahoo.fr

GUINEA-BISSAU - GUINÉE-BISSAU

Chef de délégation

Mme Maria Rosa DE SÁ EVORA
 FERREIRA
 Vice Président
 Institut National de Recherche
 Agronomique (INPA)
 Coordonnatrice Nationale de la Recherche
 Agronomique
 Phone: +245 662 6161 - 6637046
 Email: filintoferreira320@hotmail.com

HAÏTI - HAÏTI - HAITÍ

Chef de délégation

M Maurice DEJEAN
 Directeur de la production animale
 Ministère de l'agriculture, des ressources
 naturelles et du développement rural
 Route Nationale No. 1
 B.P. 1441
 Damien
 Port-au-Prince
 Phone: +509 222 35 91
 Fax: +509 222 35 91
 Email: dejean_jeanmurice@hotmail.com

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRÍA

Head of Delegation

Mr Tamas SZOBOLÉVSZKI
 Councillor
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Kossuth tér 11
 1055 Budapest
 Phone: +36 1 3014472
 Fax: +36 1 3014668
 Email: szobolevszkit@posta.fvm.hu;
 tamas.szobolevszki@fvm.hu

Alternate(s)

Mr S. SUTRISNO
 Director
 Indonesia Center for Agricultural
 Biotechnology and Genetic Resources
 Research and Development
 Executive Chair of National Committee on
 Genetic Resources
 Ministry of Agriculture
 Jl. Tentara Pelajar no. A
 Bogor 16111
 Phone: +62 251 316897
 Fax: +62 251 338820
 Email: s.trisno@indo.net.id

INDIA - INDE

Head of Delegation

Mr S.L. BHAT
 Additional Secretary
 Ministry of Agriculture
 Room No.120, Krishi Bhawan
 Dr. Rajendra Prasad Road
 New Delhi 110 011
 Phone: +91 11 23383370/2 - 23782691
 Fax: +91 11 23384129

Mr Sugiono MOELJOPAWIRO
 Senior Scientist and Plant Breeder
 Indonesian Centre for Agricultural
 Biotechnology and Genetic Resources
 Research and Development
 Member of National Committee on Genetic
 Resources
 Ministry of Agriculture
 Jln. Tentara Pelajar 3A
 Bogor 16111
 Phone: +62 251 316897
 Fax: +62 251 338820
 Email: sugionom@indo.net.id

Alternate(s)

Mr A. KAUSHAL
 Joint Secretary
 Ministry of Agriculture
 Room No.120, Krishi Bhawan
 Dr. Rajendra Prasad Road
 New Delhi 110 011
 Phone: +91 11 23383370/2 - 23782691
 Fax: +91 11 23384129

Mr Erizal SODIKIN
 Attaché
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the Republic of Indonesia
 Via Campania 55
 00187 Rome, Italy
 Phone: +39 0642009150 - 064200911
 Fax: +39 064880280 - 0648904910
 Email: indorom@uni.net

INDONESIA - INDONÉSIE

Head of Delegation

Mr Abdulah BAMUALIM
 Director
 Indonesia Center for Livestock Research
 and Development
 Board Member of National Committee on
 Genetic Resources
 Ministry of Agriculture
 Jl. Raya Pajajaran Kav. E59
 Bogor 16151
 Phone: +02 51 322 185
 Fax: +02 51 328 382
 Email: genres@indo.net.id -
 eriansi@indo.net.id

**IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) –
IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') -
IRÁN (REPÚBLICA ISLÁMICA DEL)****Head of Delegation**

Mr Javad MOZAFARI HASHTJIN
Head
Department of Plant Genetic Resources
(Seed and Plant)
Improvement Institute
Mahdasht Road
Karaj
Phone: +98 0261 2701260
Fax: +98 0261 2709405 - 2716793
Email: jmozafar@yahoo.com

Alternate(s)

Mr Seyed Morteza ZAREI
Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Permanent Representation of the Islamic
Republic of Iran to FAO
Via Aventina, 8
00153 Rome, Italy
Phone: +39 065743594 - 065780334
Fax: +39 065747636
Email: missiranfao@missiranfao.191.it;
missiranfao@yahoo.com

IRAQ**Head of Delegation**

Mr Akram H. AL-JAFF
Ambassador to FAO
Permanent Representative
Permanent Representation of the Republic
of Iraq to FAO
Via della Camilluccia, 355
00135 Rome, Italy
Phone: +39 063014452 - 063014508
Fax: +39 063014445
Email: iraqmission@yahoo.com

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA**Head of Delegation**

Mr Gerry DOHERTY
Agriculture Inspector
Department of Agriculture and Food
Potato Centre
Tops
Raphoe
Co. Donegal
Phone: +353 74 9145488
Fax: +353 74 9145262
Email: info@agriculture.gov.ie

ITALY - ITALIE - ITALIA**Chef de délégation**

M Romualdo BETTINI
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Représentation permanente de l'Italie
auprès de la FAO
Piazza Margana, 19
00186 Rome
Phone: +39 066977961
Fax: +39 066796352 - 0669779635
Email: rapp.ita.onu.rm@esteri.it

Suppléant(s)

Mme Rita Giuliana MANNELLA
Conseiller
Représentant permanent suppléant auprès
de la FAO
Représentation permanente de l'Italie
auprès de la FAO
Piazza Margana, 19
00186 Rome
Phone: +39 066977961
Fax: +39 066796352 - 0669779635
Email: rapp.ita.onu.rm@esteri.it

M Mario MARINO
Fonctionnaire
Direction Générale du Développement
Rural
Ministère pour les politiques agricoles et
forestières
Via XX Settembre, 20
00187 Rome
Phone: +39 0646654035
Fax: +39 064814326
Email: m.marino@politicheagricole.it

M Fabrizio OLEARI
Directeur Générale
Secrétariat national d'évaluation du risque
de la chaîne alimentaire
Département pour la santé publique
vétérinaire, la nutrition et la sécurité
alimentaire
Ministère de la Santé
Lungotevere Ripa 1
00153 Roma
Phone: +39 0659946115
Email: f.oleari@sanita.it

M Riccardo BOCCI
Istituto Agronomico per l'Oltremare (IAO)
Via Antonio Cocchi, 4
50131, Firenze
Phone: +39 05550611
Fax: +39 0555061333
Email: bocci@iao.florence.it

Mme Lorenza COLLETTI
Fonctionnaire
Ministère pour les politiques agricoles et
forestières
Via XX Settembre, 20
00187 Rome
Phone: +39 0646654035
Fax: +39 064814326
Email: biodiversita@politicheagricole.it

M Lillo TESTASECCA
Fonctionnaire
Ministère pour les politiques agricoles et
forestières
Phone: +39 0646654035
Fax: +39 064814326
Email: biodiversita@politicheagricole.it

M Angelo MARIANO
Fonctionnaire
Ministère pour les politiques agricoles et
forestières
Via XX Settembre, 20
00187 Rome
Phone: +39 0646654035
Fax: +39 064814326
Email: biodiversita@politicheagricole.it

Mme Nadia CASTELLANO
Coordinateur National Supplémentaire auprès de
la FAO
Phone: +39 0824334300
Email: consdabi@consdabi.org

M Carlo FIDEGHELLI
Institut Expérimental pour la culture
fruitière
Via di Fioranello, 52
00134 Rome
Phone: +39 0679348109
Fax: +39 0679340158

Mme Anna BENEDETTI
Institut Expérimental pour la culture
fruitière
Via di Fioranello, 52
00134 Rome
Phone: +39 0679348109
Fax: +39 0679340158

Mme Marina BARBA
Consiglio per la Ricerca e la
Sperimentazione in Agricoltura

M Giorgio GIRAFFA
Consiglio per la Ricerca e la
Sperimentazione in Agricoltura

Mme Sara LAURINI
Consultant
Bureau de la Coordination avec
FAO/IFAD/PAM
Directeur de la Coopération multilatérale
économique et financière
Ministère des affaires étrangères
Piazzale della Farnesina, 1
Rome

Mme Marina CALVINO
Fonctionnaire URI
Ministère pour les politiques agricoles,
alimentaires et forestières
Via XX Settembre, 20
00187 Rome

M Carmine DAMIANO
Institut Expérimental pour la culture
fruitière
Via di Fioranello, 52
00134 Rome

JAMAICA - JAMAÏQUE

Head of Delegation

Mr Don MCGLASHAN
 Chief Technical Director
 Ministry of Agriculture and Lands
 Hope Gardens
 P.O. Box 480
 Kingston 6
 Phone: +1 876 9775921
 Fax: +1 876 9271904
 Email: ctodo@moa.gov.jm

Alternate(s)

Mrs Jasmin HOLNESS
 Deputy Research Director
 Ministry of Agriculture and Lands
 Hope Gardens
 P.O. Box 480
 Kingston 6
 Phone: +1 876 98328423 - 9832267
 Fax: +1 876 9832088 - 9271904
 Email: jaholness@moa.gov.jm;
 jamekyah@gmail.com

JAPAN - JAPON - JAPÓN

Head of Delegation

Mr Takahiro ASANO
 Technical Official
 Innovative Technology Division
 Agriculture, Forestry and Fisheries
 Research Council
 Ministry of Agriculture, Forestry and
 Fisheries
 1-2-1 Kasumigaseki
 Chiyouda-ku
 Tokyo 100-8952
 Phone: +81 3 3502 8111 (Ext. 83734)
 Fax: +81 3 3593 2209
 Email: takaa@affrc.go.jp

Alternate(s)

Mr Tomotaro NISHIKAWA
 Chief Researcher (Gene Bank)
 Division of Genome and Biodiversity
 Research
 National Institute of Agrobiological
 Sciences
 2-1-2 Kannondai
 Tsukuba
 Ibaraki 305-8602
 Phone: +81 2 9838 7406
 Fax: +81 2 9838 7408
 Email: tomotaro@affrc.go.jp

JORDAN - JORDANIE - JORDANIA

Head of Delegation

Mr Mohammed AL FAWAIR
 Director of Plant Production
 Ministry of Agriculture
 University Street
 P.O. Box 2099
 Amman
 Phone: +962 6 5686151
 Fax: +962 6 5686310
 Email: plantdir@moa.gov.jo

KENYA

Head of Delegation

Mr Cleophas OKORE
 Senior Assistant Director
 Livestock Production
 Ministry of Livestock and Fisheries
 Development
 Kilimo House
 Cathedral Road
 P.O. Box 30028
 Nairobi

Alternate(s)

Mr Reuben Oyoo MOSI
 Department of Animal Production
 University of Nairobi
 P.O. Box 29053
 00625 Nairobi
 Phone: +254 722799531
 Email: oyoomosi@nonbi.ac.ke

Mr Kariuki MUCHEMI
 Assistant Director
 Veterinary Services

Mr Zachary Kithinji MUTHAMIA
 Head
 National Gene Bank
 Kenya Agricultural Research Institute
 P.O. Box 30148
 00200 Nairobi
 Phone: +254 20 2700662
 Fax: +254 204183344
 Email: ngbk@wananchi.com

Mr Joseph K. MBURU
 Attaché (Agricultural Affairs)
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the Republic of Kenya
 Via Archimede, 164
 00197 Rome, Italy
 Phone: +39 068082714 - 068082717/8
 Fax: +39 068082707
 Email: kenroma@rdn.it; agarome@rdn.it

KUWAIT - KOWEÏT

Head of Delegation
 Ms Fadila AL-SALAMEEN
 Biotechnology Department
 Kuwait Institute for Scientific Research
 P.O. Box 24885
 13109 Safat
 Phone: +965 4836100 (Ext.4325)
 Fax: +965 4989096
 Email: fslamian@kisir.edu.kw

LEBANON - LIBAN - LÍBANO

Chef de déléation
 Mme Lamis CHALAK
 Chercheur
 Institut de Recherches Agronomiques
 Libanaises (IRAL)
 Département de biotechnologie végétale
 P.O. Box 287
 Tal Amara, Rayak
 Zahlé
 Phone: +961 08900037 - 08900047
 Fax: +961 08900077
 Email: lchalak@lari.gov.lb

LESOTHO

Head of Delegation
 Mr Matla M. RANTHAMANE
 Director
 Department of Agricultural Reseach
 P.O. Box 829
 Maseru 100
 Phone: +266 22 320786 - 22 312395
 Fax: +266 22 310362
 Email: mranthamane@agricres.gov.ls

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA - JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE - JAMAHIRIJA ÁRABE LIBIA

Head of Delegation
 Mr Abdalla Abdulrahman ZAIED
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Libyan
 Arab Jamahiriya to FAO
 Via Torquato Taramelli, 30 int. 10
 00197 Rome, Italy
 Phone: +39 0632609854
 Fax: +39 063225438
 Email: faoprly@yahoo.com

Alternate(s)
 Mr Ibrahim Mohamed BEN AMER
 Director
 National Gene Bank
 Agricultural Research Centre
 P.O. Box 2480
 Tripoli
 Phone: +218 213705396 - 213229163
 Fax: +218 213614993
 Email: benamer55@yahoo.com

Mr Mustafa ALI AGEL
 Researcher
 National Gene Bank
 Agricultural Research Centre
 P.O. Box 2480
 Tripoli

Mr Ali Faraj MEZUIGHI
 Department of International Organizations

LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA

Head of Delegation

Mr Bronislovas GELVONAUŠKIS
 Director
 Lithuanian Plant Gene Bank
 Phone: +370 347 37289
 Fax: +370 347 37002
 Email: b.gelvonauskis@agb.lt

Alternate(s)

Ms Regina GIRDVAINYTE
 Attaché (Agricultural Affairs)
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Lithuania
 Viale di Villa Grazioli, 9
 00198 Rome, Italy
 Phone: +39 068559052 - 068540482
 Fax: +39 068559053
 Email: comm@ltemb.it - nfo@ltemb.it

MADAGASCAR

Chef de délégation

M R. RAKOTONDRAVAO
 Chef
 Département de recherche zootechnique et
 vétérinaire (FOFIFA)
 Ministère de l'éducation nationale et de la
 recherche scientifique
 BP 4
 Antananarivo 101
 Phone: +261 331215085
 Fax: +261 320203345
 Email: r.rakotondravao@blueline.mg

Suppléant(s)

Mme Michelle ANDRIAMAHAZO
 Chargée d'études au sein du Service de
 l'environnement
 Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de
 la pêche (MAEP)
 Point focal du Traité International
 B.P. 301 Anosy
 Antananarivo 101
 Phone: +261 2 2235569
 Fax: +261 2 2226165
 Email: samiadri@yahoo.fr

MALAWI

Head of Delegation

Mr Alfred Philemon MTUKUSO
 Director
 Agricultural Research Services
 Focal Point on Genetic Resources for Food
 and Agriculture
 P.O. Box 30779
 Lilongwe 3
 Phone: +265 1 707398 - 8206822
 Fax: +265 1 707374
 Email: agric-research@sdpn.org.mw

MALAYSIA - MALAISIE - MALASIA

Head of Delegation

Mr Zakaria Abd. HADI
 Deputy Undersecretary (Policy & Strategic)
 Strategic Planning and International
 Division
 Ministry of Agriculture and Agro-based
 Industry
 Wisma Tani, Lot 4G1, Precinct 4
 62624 Putrajaya
 Phone: +603 88701204
 Fax: +603 88888548
 Email: drzakaria@agric.moa.my

Alternate(s)

Mr Wan Darman Bin WAN ABDULLAH
 Assistant Director
 Department of Agriculture
 Ministry of Agriculture and Agro-based
 Industry Malaysia
 Wisma Tani
 Lot 4G2, Precinct 4
 62632 Putrajaya
 Phone: +603 8870 3206
 Fax: +603 8888 6022
 Email: darman@doa.gov.my

Mr Adrien Raymond KUMAR
 Head of Breeding Unit
 Livestock Industry Development Division
 Department of Livestock Services
 Ministry of Agriculture and Agro-based
 Industry Malaysia
 Wisma Tani
 Podium Block, Lot 4G1, Precinct 4
 62630 Putrajaya
 Phone: +630 8870 2226
 Fax: +630 8888 6949
 Email: adrien@jph.gov.my

Mr Mohd Shukor NORDIN
 Senior Research Officer and Deputy
 Director
 Biological Resource Program
 Strategic Resource Research Center
 Malaysian Agricultural Research and
 Development Institute
 Ministry of Agricultural and Agro-based
 Industry
 P.O. 12301
 50774 Kuala Lumpur
 Phone: +603 8943 7391 - 89437437 - 03
 89437911
 Fax: +603 8948 7639
 Email: dino@mardi.my

Ms Dató Lily ZACHARIAH
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of Malaysia
 Via Nomentana, 297
 00162 Rome, Italy
 Phone: +39 06 8415808
 Fax: +39 06 8555040
 Email: mw.rome@flashnet.it

Mr Johari RAMLI
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Agricultural Attaché Office of Malaysia
 Embassy of Malaysia
 Via Nomentana, 297
 00162 Rome, Italy
 Phone: +39 068419296
 Fax: +39 068555110
 Email:
 agrimoa.rome@ambasciatamalaysia.191.it

Mr Amri ISMAIL
 Assistant Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Agricultural Attaché Office of Malaysia
 Embassy of Malaysia
 Via Nomentana, 297
 00162 Rome, Italy
 Phone: +39 068419296
 Fax: +39 068555110
 Email:
 agrimoa.rome@ambasciatamalaysia.191.it

MALI - MALÍ

Chef de délégation
 M Modibo Mahamane TOURÉ
 Deuxième Conseiller
 Représentant Permanent suppléant du Mali
 auprès de la FAO
 Ambassade de la République du Mali
 Via Antonio Bosio, 2
 00161 Rome, Italie
 Phone: +39 0644254068
 Fax: +39 0644254029
 Email: amb.malirome@tiscalinet.it

MAURITIUS - MAURICE - MAURICIO

Head of Delegation
 Mr Yacoob MUNGROO
 Senior Technical Officer
 Ministry of Agro Industry and Fisheries
 Horticulture Division
 Plant Genetic Resources Unit
 Reduit
 Phone: +230 4644857
 Fax: +230 4644857
 Email: yamungroo@mail.gov.mu

Alternate(s)

Mr Denis CANCY
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the Republic of Mauritius
 127, rue de Tocqueville,
 75017 Paris
 c/o Consulate of the Republic of Mauritius
 Via G.B. Morgagni 6/A
 00161 Rome, Italy
 Phone: +331 42276670 - 42273019
 Fax: +39 0644245659 (Rome);
 +331 40530291
 Email: ambassade.maurice@online.fr

MOROCCO - MAROC - MARRUECOS

Chef de délégation

M Mohamed AIT HMID
 Ministre plénipotentiaire
 Représentant Permanent Adjoint auprès des
 Organisations des Nations Unies à Rome
 Ambassade du Royaume du Maroc
 Via Lazzaro Spallanzani 8-10
 00161 Rome, Italie
 Phone: +39 064402524/87 - 064402506
 Fax: +39 064402695
 Email:
 sifamaroma@ambasciatadelmarocco.it

Suppléant(s)

M Amar TAHIRI
 Chef
 Service des Semences et Plantes
 Direction de la Protection des Végétaux,
 des Contrôles Techniques et de la
 Répression des Fraudes
 Ministère de l'agriculture, du
 développement rural et des pêches
 maritimes
 BP 1308
 Rabat
 Phone: +212 37771085
 Fax: +212 37779852
 Email: amar.tahiri@menara.ma

MOZAMBIQUE

Head of Delegation

Mr Paulino MUNISE
 Research Officer
 Agriculture Research Institute of
 Mozambique (IIAM)
 Ministry of Agriculture
 Av. das FPLM 2698
 3658 Maputo
 Phone: +258 21 461876
 Fax: +258 21 460074
 Email: iniagef@teledata.mz

MYANMAR

Head of Delegation

Mr Hlaing MYINT OO
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the Union of Myanmar
 Via della Camilluccia, 551
 00135 Rome, Italy
 Phone: +39 0636303753 - 0636304056
 Fax: +39 0636298566
 Email: meroma@tiscali.it

NAMIBIA - NAMIBIE

Head of Delegation

Ms Gillian MAGGS-KÖLLING
 Chief Agricultural Researcher
 National Botanical Research Institute
 Ministry of Agriculture, Water and Forestry
 Private Bag 13184
 Windhoek
 Phone: +264 612022020
 Fax: +264 61258153
 Email: gmk@nbri.org.na

Alternate(s)

Mr Jacques ELS
 Chief Agricultural Researcher (Large Stock)
 National Coordinator for the Management of Farm Animal Genetic Resources
 Directorate of Agricultural Research and Training
 Ministry of Agriculture, Water and Forestry
 Private Bag 13184
 Windhoek
 Phone: +264 61 2087034
 Fax: +264 61 2087034
 Email: elsj@mawrd.gov.na

**NETHERLANDS - PAYS-BAS –
 PAÍSES BAJOS**

Head of Delegation

Mr Bert VISSER
 Director
 Netherland Centre for Genetic Resources
 Wageningen University
 P.O. Box 16
 6700 AA Wageningen
 Phone: +31 317 477184
 Fax: +31 317 418094
 Email: bert.visser@wur.nl

Alternate(s)

Mr Theo VAN BANNING
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Kingdom of the Netherlands to the UN Organizations for Food and Agriculture
 Via delle Terme Deciane, 6
 00153 Rome, Italy
 Phone: +39 065740306 - 065742326
 Fax: +39 065744927
 Email: rof@minbuza.nl

Mr Sipke H. HIEMSTRA
 Policy Advisor
 Netherlands Centre for Genetic Resources
 Wageningen University
 P.O. Box 16
 6700 AA Wageningen
 Phone: +31 320 2 38009
 Fax: +31 317 418094
 Email: sipkejoost.hiemstra@wur.nl

Ms Marjolein GEUSEBROEK
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Kingdom of the Netherlands to the UN Organizations for Food and Agriculture
 Via delle Terme Deciane, 6
 00153 Rome, Italy
 Phone: +39 065740306 - 065742326
 Fax: +39 065744927
 Email: rof@minbuza.nl

**NEW ZEALAND –
 NOUVELLE-ZÉLANDE –
 NUEVA ZELANDIA**

Head of Delegation

Ms Lucy SAUNDERS
 Senior Policy Analyst
 Ministry of Agriculture and Forestry
 P.O. Box 2526
 Wellington
 Phone: +64 4 8940615
 Fax: +64 4 8940741
 Email: lucy.saunders@maf.govt.nz

NIGERIA - NIGÉRIA

Head of Delegation

Mr Lawrence A.O. ASIJE
 Deputy Director
 National Coordinator/Desk Officer
 Animal Genetic Resources, L&PCS
 Federal Ministry of Agriculture and Rural Development
 Area 11, Garki
 Abuja
 Phone: +234 9 5233324
 Fax: +234 9 3140336
 Email: lawrenceaimio@yahoo.com

Alternate(s)

Mr Yaya Adisa OLAITAN OLANIRAN
 Minister
 Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the Federal Republic of Nigeria to FAO
 Via Orazio, 14-18
 00193 Rome, Italy
 Phone: +39 06683931 - 066896093
 Fax: +39 066832528 - 066877840
 Email: nigeriapermrep@email.com

Mr Yarama Dakwa NDIRPAYA
 Desk Officer
 Plant Genetic Resources
 Biotechnology and Biosafety
 Agricultural Research Council of Nigeria
 Federal Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Area 11,
 P.M.B. 135, Garki
 Abuja
 Phone: +234 80 35925180
 Email: yndirpaya@yahoo.com

NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA

Head of Delegation

Mrs Grethe Helene EVJEN
 Ministry of Agriculture and Food
 P.O. Box 8007 Dep
 0030 Oslo
 Phone: +47 22249311
 Fax: +47 22242753
 Email: grethe-helene.evjen@imd.dep.no

Alternate(s)

Mrs Elisabeth KOREN
 Adviser
 Ministry of Agriculture and Food
 P.O. Box 8007 Dep
 0030 Oslo
 Phone: +47 22249090
 Fax: +47 22242753
 Email: elisabeth.koren@imd.dep.no

Mr Tore SKRØPPA
 Director
 Norwegian Genetic Resource Centre
 Norwegian Forest and Landscape Institute
 P.O. Box 115
 1431 As
 Phone: +47 64949067
 Fax: +47 64948001
 Email: tore.skroppa@skogoglandskap.no

Mrs Nina HOVDEN SAETHER
 Adviser
 Norwegian Genetic Resource Centre
 Norwegian Forest and Landscape Institute
 P.O. Box 115
 1431 As
 Phone: +47 64949067
 Fax: +47 64948001
 Email: nhs@skogoglandskap.no

Mr Morten WALLØE TVEDT
 Research Fellow
 The Fidjof Nansen Institute
 P.O. Box 326
 1326 Lysaker
 Phone: 47 67111925
 Fax: +47 67111925
 Email: mwt@fni.no

Mr Tore RIISE
 Special Adviser
 Department of Research and Innovation
 Ministry of Fisheries and Coastal Affairs
 Grubbeg 1
 P.O. Box 8118 Dep
 NO 0032
 Oslo
 Phone: +47 22 246454
 Fax: +47 22 249585
 Email: tore.riise@fkd.dep.no

OMAN - OMÁN

Head of Delegation

Mr Rasmi MAHMOUD
 Adviser
 Embassy of the Sultanate of Oman
 Via della Camilluccia, 625
 00135 Rome
 Italy
 Phone: +39 0636300545 - 0636300517
 Fax: +39 063296802
 Email: rasmimahmoud@gmail.com;
 embassyoman@virgilio.it

PAKISTAN - PAKISTÁN

Head of Delegation

Mr Ahmad ZAHOOR
 Chief Scientific Officer
 Deputy Director General
 Plant Genetic Resources Institute
 National Agricultural Research Centre
 P.O. Box 1031, Park Road
 ZIP, Postcode 45500
 Islamabad
 Phone: +92 51 9255203
 Fax: +92 51 9255201
 Email: zahmad51@hotmail.com

**PAPUA NEW GUINEA –
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE -
PAPUA NUEVA GUINEA**

Head of Delegation

Mr Workneh AYALEW
Research Programme Leader
Livestock Programme, Labu
National Agricultural Research Institute
(NARI)
P.O. Box 1639
Lae 411
Moorobe Province
Phone: +675 475 1066
Fax: +675 475 1248
Email: workneh.ayalew@nari.org.pg;
nari@global.net.pg; naridg@global.net.pg

PARAGUAY

Jefe de Delegación

Sr Luis Enrique ROBLEDO
Funcionario Técnico
Dirección de Investigación Agrícola
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Presidente Franco 479
Asunción
Phone: +595 21441036
Fax: +595 21449951
Email: luisenriquerobledo@yahoo.com

Suplente(s)

Sra Liz Haydee CORONEL CORREA
Consejera
Representante Permanente Adjunto ante la
FAO
Embajada de la República del Paraguay
Via Firenze, 43 Scala A, int 17
00184 Roma, Italia
Phone: +39 064741715
Fax: +39 064745473
Email: embaparoma@virgilio.it

PHILIPPINES - FILIPINAS

Head of Delegation

Mr Joel S. RUDINAS
Director
Department of Agriculture
Bureau of Plant Industry
692 San Andres Street
Malate, Manila
Phone: +63 2 5257857 - 5219135
Fax: +63 2 5217650
Email: jsrudinas@hotmail.com;
jsrudinas@gmail.com;
buplant@yahoo.com

Alternate(s)

Mr Noel D. DE LUNA
Agricultural Attaché
Deputy Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of the Philippines
Viale delle Medaglie d'Oro, 112
00136 Rome, Italy
Phone: +39 0639746717 - 0639746622
Fax: +39 0639740872 - 0639889925
Email: philrepfao@libero.it;
romepe@agora.it

Ms Maria Luisa GAVINO
Assistant Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Republic of the Philippines
Viale delle Medaglie d'Oro, 112
00136 Rome, Italy
Phone: +39 0639746717 - 0639746622
Fax: +39 0639740872 - 0639889925
Email: philrepfao@libero.it;
romepe@agora.it

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Head of Delegation

Ms Zofia BULINSKA-RADOMSKA
 National Coordinator for Plant Genetic
 Resources
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Plant Breeding and Acclimatization
 Institute at Radzików
 PL 05-870 Blonie
 Phone: +48 22 7253611 - 7253611
 Fax: +48 22 7254714 - 7319617
 Email: z.bulinska@ihar.edu.pl;
 postbox@ihar.edu.pl

Alternate(s)

Ms Elzbieta MARTYNIUK
 National Coordinator for Animal Genetic
 Resources
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 National Research Institute of Animal
 Production
 ul. Wspólna 30
 00-930 Warszawa
 Phone: +48 22 6231714
 Fax: +48 22 6231056
 Email: elzbieta.martyniuk@minrol.gov.pl

Mr Ryszard WOJTAL
 Minister Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of Poland (Office
 of the Permanent Representative to FAO)
 Via Pietro Paolo Rubens, 20
 00197 Rome, Italy
 Phone: +39 0636204200 - 0636204237
 Fax: +39 063217895
 Email: faopoland@alice.it;
 ufficio.stampa@ambasciatapolonia.it

PORTUGAL

Head of Delegation

Mr Luis TELO DA GAMA
 Researcher
 Instituto Nacional de Recursos Biológicos
 Ministry of Agriculture, Rural
 Development and Fisheries
 Estação Zootécnica Nacional
 INIA
 2000 Santarém
 Phone: + 351 243767300
 Fax: + 351 243767307
 Email: ltgama@hotmail.com

**REPUBLIC OF KOREA –
RÉPUBLIQUE DE CORÉE –
REPÚBLICA DE COREA**

Head of Delegation

Mr Duck-jin LEE
 Assistant Director
 Agro-Bioindustry Policy Division
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Government complex Gwacheon
 Jungang-dong 1, Gwacheon
 Gyeonggi-do
 Seoul
 Phone: +82 2 500-589
 Fax: +82 2 503-3236
 Email: leedJin@maf.go.kr

Alternate(s)

Mr Hae-sung HWANG
 Senior Researcher
 National Institute of Agricultural
 Biotechnology
 Rural Development Administration
 250 Seodun-dong, Gwonseon-Gu
 Suwon 441-707
 Phone: +82 31 2991820
 Email: hae0323@rda.go.kr

Mr Chong-dae KIM
 Researcher
 Animal Genetic Resources Station
 National Livestock Research Institute
 Rural Development Administration
 Unbong eup Namwon
 Jeonbuk
 Phone: +82 63 6203535
 Fax: +82 63 6203590
 Email: chongkim@rda.go.kr

Mr Hae-dong SEO
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the Republic of Korea
 Via Barnaba Oriani, 30
 00197 Rome, Italy
 Phone: +39 0680246 - 0680246206
 Fax: +39 0680246259
 Email: dskwon92@mofat.go.kr;
 chakim11@hanmail.net

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Chef de délégation
 Mme Silvia STRAJERU
 Directrice
 Banque des Ressources Phytogénétiques
 Suceava de Roumanie
 str. 1 Decembrie 1918, n. 17
 5800 Suceava
 Phone: +40 23 0521016
 Fax: +40 23 0521016
 Email: genebank@suceava.astral.ro

Suppléant(s)

Mme Valentina NICÔLESCU
 Conseiller supérieur
 Ministère de l'agriculture, des forêts, et du
 développement rural
 B-dul Carol I, nr. 2, secteur 3
 Bucarest
 Phone: +40 21 3072327
 Fax: +40 21 3078627
 Email: valentina.nicolescu@maa.ro

Mme Alina PUSCARAGIU
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Ambassade de Roumanie
 Via Nicolò Tartaglia 36
 00197 Rome, Italie
 Phone: +39 068073082 - 068078807 -
 068084423
 Fax: +39 068084995
 Email: faopam@roembit.org

M Condrea DRAGANESCU
 Professeur universitaire
 Coordinateur National pour les ressources
 génétiques des animaux
 Phone: +40 21 2227912
 Fax: +40 21 3512080
 Email: condrag2002@yahoo.com

RUSSIAN FEDERATION – FÉDÉRATION DE RUSSIE - FEDERACIÓN DE RUSIA

Head of Delegation
 Mr Evgeny UTKIN
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the Russian Federation
 Via Gaeta, 5
 00185 Rome, Italy
 Phone: +39 064941680/81 - 064941683 -
 064440080
 Fax: +39 06491031
 Email: ambrus@ambrussia.it;
 eutkin@mid.ru

Alternate(s)

Mr Arsen M. VARTANYAN
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the Russian Federation
 Via Gaeta, 5
 00185 Rome, Italy
 Phone: +39 064941680/81 - 064941683 -
 064440080
 Fax: +39 06491031
 Email: ambrus@ambrussia.it;
 arsen_vartanyan@mail.ru

SAMOA

Head of Delegation
 Mr Seumanutafa MALAKI IAKOPO
 Chief Executive Officer
 Ministry of Agriculture and Fisheries
 P.O. Box 1874
 Apia
 Phone: +685 22561 - 20092
 Fax: +685 24576
 Email: miakopo@lesamoa.net

**SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE -
ARABIA SAUDITA**

Head of Delegation

Mr Bandar AL-SHALHOOB
Alternate Permanent Representative to
FAO
Permanent Representation of the Kingdom
of Saudi Arabia to FAO
Via della Piramide Cestia, 63
00153 Rome, Italy
Phone: +39 065740901
Fax: +39 065758916
Email: Saudimission.fao@tuttopmi.it

SENEGAL - SÉNÉGAL

Chef de déléation

M Adama BA
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Ambassade de la République du Sénégal
Via Giulia, 66
00186 Rome, Italie
Phone: +39 066872353 - 066865212 -
066872381
Fax: +39 0668219294
Email: ambasenequiri@tiscali.it

Suppléant(s)

M Alassane WELE
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant auprès
de la FAO
Ambassade de la République du Sénégal
Via Giulia, 66
00186 Rome, Italie
Phone: +39 066872353 - 066865212 -
066872381
Fax: +39 0668219294
Email: ambasenequiri@tiscali.it

SERBIA - SERBIE

Head of Delegation

Mr Srdjan STOJANOVIC
Chef
Genetic Resource Office
Ministry of Agriculture, Forestry and Water
Management
Nemanjina 22-26
11000 Belgrade
Phone: +381 11 3616240
Fax: +381 11 3616241
Email:
srdjan.stojanovic@minpolj.sr.gov.yu;
agrvet@hotmail.com

SIERRA LEONE - SIERRA LEONA

Head of Delegation

Mr Abdulai JALLOH
Director
Institute of Agricultural Research
Njala, PMB 540
Freetown
Phone: +232 22 223380
Fax: +232 22 223473
Email: iarsl@sierratel.sl

**SLOVAKIA - SLOVAQUIE -
ESLOVAQUIA**

Head of Delegation

Mr Pavol HAUPTVOGEL
Deputy Director
Gene Bank of the Slovak Republic
Slovak Center of Agriculture Research
Research Institute of Plant Production
Bratislavská cesta 122
921 68 Piestany
Phone: +421 33 7722311 - 722312 -
7722326 - 7722327
Fax: +421 33 7726306
Email: vurv@vurv.sk

Alternate(s)

Mr Milan KOVÁČ
Counsellor
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Slovak Republic
Via dei Colli della Farnesina, 144
00194 Rome, Italy
Phone: +39 0636715206
Fax: +39 0636715266
Email: milan_kovac@rim.mfa.sk

SLOVENIA - SLOVÉNIE - ESLOVENIA

Head of Delegation

Mr Dragomir KOMPAN
Biotechnical Faculty
Zootechnical Department
Groblje 3
1230 Domzale
Phone: +386 1 7217804
Fax: +386 1 7241005
Email: drago.kompan@uni-lj.si

Alternate(s)

Mr Primoz GRIZON
Phytosanitary Administration of the
Republic of Slovenia
Ministry of Agriculture, Forestry and Food
Einspielerjeva 6
1000 Ljubljana
Phone: +386 1 3094379
Fax: +386 1 3094335
Email: primoz.grizon@gov.si

**SOLOMON ISLANDS - ÎLES SALOMON
- ISLAS SALOMÓN**

Head of Delegation

Mr Nichol NONGA
Director
Animal Health and Production
National Coordinator for Animal Health
and Production
Department of Agriculture and Livestock
Ministry of Agriculture and Livestock
P.O. Box G13
Honiara
Phone: +677 23039 - 94042
Fax: +677 27380
Email: nnonga@solomon.com.sb

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Jefe de Delegación

Sr Luis SALAICES SÁNCHEZ
Jefe de Área
Registro de Variedades
Oficina Española de Variedades Vegetales
Minsiterio de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Alfonso XII, 62
28014 Madrid
Phone: +34 91 3476712
Fax: +34 91 3476703
Email: luis.salaices@mapa.es

Suplente(s)

Sr Luis AYERBE MATEO-SAGASTA
Director
Centro de Recursos Fitogénéticos
Instituto Nacional de Investigación y
Tecnología Agraria y Alimentación
Minsterio de Educación y Ciencia
Autovía A2 , km 36
Apdo. 1045
28800 Alcalá de Henares
Phone: +34 91 8819286
Fax: +34 91 8819287
Email: ayerbe@inia.es

Sr Carlos ARRIOLA GARROTE
Jefe de Servicio de Selección de y
Reproducción Ganaderas
Subdirección General de Medios de
Producción Ganaderos
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Phone: +34 91 3476612
Fax: +34 91 3476671
Email: sgmpgana@mapa.es

Sr Ernesto RÍOS LÓPEZ
Consejero
Representante Permanente Adjunto ante la
FAO
Embajada de España (Oficina de los
Representantes Permanentes Adjunto y
Alternos)
Largo dei Lombardi, 21
00186 Roma, Italia
Phone: +39 066878762 - 066869539
Fax: +39 066873076
Email: repfao@maparoma.191.it

Sra María Isabel ARAGÓN
Jefe de Servicio
Dirección General de Estructuras y
Mercados Pesqueros
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Phone: +34 91 3473680
Fax: +34 91 3478445
Email: iaragonc@mapya.es

Sra Nuria ALBA MONFORT
Departamento de Sistemas y Recursos
Forestales
Instituto Nacional de Investigación y
Tecnología Agraria y Alimentaria (INIA)
Crta. de la Coruña, km. 7,5
28040 Madrid
Phone: +34 91 3478705
Email: alba@inia.es

Sr Fernando LATORRE
Centro de Recursos Fitosanitarios
Instituto Nacional de Investigación y
Tecnología Agraria y Alimentaria (INIA)
Autovía A-2, Km 36
Apartado 1045
Madrid
Phone: +34 91 8819286 (Ext. 25)
Fax: +34 91 819287
Email: latorre@inia.es

Sr Ángel OROZCO GÓMEZ
Agregado
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Embajada de España (Oficina de los
Representantes Permanentes Adjunto y
Alternos)
Largo dei Lombardi, 21
00186 Roma
Italia
Phone: +39 066878762 - 066869539
Fax: +39 066873076
Email: repfao@maparoma.191.it

Sra Carmen GARRIDO
Técnica
Embajada de España (Oficina de los
Representantes Permanentes Adjunto y
Alternos)
Largo dei Lombardi, 21
00186 Roma
Italia
Phone: +39 066878762 - 066869539
Fax: +39 066873076
Email: repfao@maparoma.191.it

Sr José T. ESQUINAS ALCÁZAR
Profesor Titular
Departamento de Biología
Escuela Técnica Superior de Ingenieros
Agrónomos
Universidad Politécnica de Madrid
Avd. Complutense, s/n
Ciudad Universitaria
Madrid 28040
Phone: +34 696387697
Email: jose.esquinas@upm.es

SRI LANKA

Head of Delegation
Mr Muthukuda ARACHCHI
Deputy Director
National Coordinator Focal Point for
Global Plan of Action
Plant Genetic Resources Centre
Department of Agriculture
P.O. Box 59
Gannoruwa
Peradeniya
Phone: +94 081 2388494
Fax: +94 081 2388490
Email: pgrc@slt.lk

Alternate(s)

Ms Saranya Hasanthi URUGODAWATTE
 DISSANAYAKE
 Counsellor
 Chargé d'affaires a.i.
 Alternate/Chargé Permanent Representative
 to FAO
 Embassy of the Democratic Socialist
 Republic of Sri Lanka
 Via Adige, 2
 00198 Rome, Italy
 Phone: +39 068554560/18/493 -
 068840801
 Fax: +39 0684241670
 Email: slembassy@tiscali.it

SUDAN - SOUDAN - SUDÁN

Head of Delegation

Mr Abbas Ibrahim HAMDI
 Director
 Standards and Quality Control Unit
 Ministry of Agriculture and Forests
 P.O. Box 285
 Al Gamaá Avenue
 Khartoum
 Phone: +249 918211470
 Fax: +249 183782027
 Email: hamdi20072000@yahoo.com

Alternate(s)

Mr Ibrahim Mohamed ELTAHIR
 Head
 Plant Genetic Resources Unit
 Agricultural Research Corporation
 Ministry of Science and Technology
 P.O. Box 126
 Wad Medani
 Phone: +249 912536114 - 511 840031
 Fax: +249 511843213
 Email: elthair81@yahoo.com

Mr Mohamed El-Tayeb EL-FAKI EL-NOR
 Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of the Sudan
 Via Prati della Farnesina, 57
 00194 Rome, Italy
 Phone: +39 0633220433
 Fax: +39 06334084
 Email:
 permrepoffice_sudanembassyrome@yahoo.
 it

SURINAME

Head of Delegation

Mr Gerald TJON-A-SAN
 Livestock Specialist
 Focal Point for Animal Genetic Resources
 Division of Livestock Development
 Ministry of Agriculture, Animal Husbandry
 and Fisheries
 Abattoirstraat
 Beekhuizen, Paramaribo
 Phone: +597 404415
 Fax: +597 404407
 Email: veeteelt@odve.minlvv.sr

SWEDEN - SUÈDE - SUECIA

Head of Delegation

Mr Christer WRETBORN
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Embassy of Sweden
 Piazza Rio de Janeiro, 3
 00161 Rome, Italy
 Phone: +39 06441941 - 44194254/2
 Fax: +39 0644194762
 Email:
 christer.wretborn@foreign.ministry.se

Alternate(s)

Ms Tina LINDSTRÖM
 Senior Administrative Officer
 Ministry of Agriculture, Food and
 Consumer Affairs
 Fredsgatan 8
 S103-33 Stockholm
 Phone: +46 8 4053508
 Fax: +46 8 4054972
 Email:
 tina.lindstrom@agriculture.ministry.se

Ms Ylva TILANDER
 Senior Administrative Officer
 Ministry of Agriculture, Food and
 Consumer Affairs
 Fredsgatan 8
 S103-33 Stockholm
 Phone: +46 8 4053091
 Fax: +46 8 4054970
 Email:
 ylva.tilander@agriculture.ministry.se

Ms Harriet FALCK REHN
 Senior Administrative Officer
 Ministry of Agriculture, Food and
 Consumer Affairs
 Fredsgatan 8
 S103-33 Stockholm
 Phone: +46 8 4051097
 Fax: +46 8 4054970
 Email: harriet.falck-
 rehn@agriculture.ministry.se

Ms Eva-Marie STALHAMMAR
 Administrative Officer
 Swedish Board of Agriculture
 SB-551 82 Jönköping
 Phone: +46 36155822
 Fax: +46 36308182
 Email: eva-marie.stalhammar@sjv.se

Mr Lennart ACKZELL
 Senior Advisor
 International Affairs National Board of
 Forestry
 Vattgatan 8
 S-55183 Jönköping
 Phone: +46 36 155706
 Fax: +46 36 166170
 Email: lennart.ackzell@svo.se

Mr Johan DANNEWITZ
 Researcher
 Institute of Freshwater Research
 Swedish Board of Fisheries
 SE-178 93 Drottningholm
 Phone: +46 18 471 64 88
 Fax: +46 18 471 6424
 Email: johan.dannewitz@fiskeriverket.se

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Chef de délégation
 M François PYTHOUD
 Etat-major de direction
 Office fédéral de l'agriculture
 Section Agriculture durable internationale
 Mattenhofstrasse 5
 CH-3003
 Berne
 Phone: +41 31 3234445
 Fax: +41 31 3222634
 Email: francois.pythoud@blw.admin.ch

Suppléant(s)
 Mme Karin WOHLFENDER
 Office fédéral de l'agriculture
 Section Produits animaux et élevage
 Mattenhofstrasse 5
 CH-3003
 Berne
 Phone: +41 31 3222522
 Fax: +41 31 3222634
 Email: karin.wohlfender@blw.admin.ch

M Geert KLEIJER
 Chef Ressources génétiques et laboratoire
 qualité
 Station de recherche Agroscope Changins-
 Wädenswil
 Case postale 1012
 CH-1260
 Nyon 1
 Phone: +41 22 3634726
 Fax: +41 22 3621325
 Email: geert.kleijer@acw.admin.ch

Mme Barbara RYCHEN
 Office fédéral de l'agriculture
 Section Agriculture durable internationale
 Mattenhofstrasse 5
 CH-3003
 Berne
 Phone: +41 31 3250291
 Fax: +41 31 3222634
 Email: barbara.rychen@blw.admin.ch

Mme Marie KRAUS-WOLLHEIM
 Institut Fédéral de la Propriété
 Intellectuelle
 Division Droit et Affaires Internationales
 Stauffacherstrasse 65
 CH-3003
 Berne
 Phone: +41 31 3777220
 Fax: +41 31 3777905
 Email: marie.kraus@ipi.ch

M Hans-Jörg LEHMANN
 Ministre
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Représentation permanente de la Suisse
 auprès de la FAO
 Viale Aventino, 89
 00153 Rome, Italie
 Phone: +39 065756293
 Fax: +39 065756321
 Email: vertretung@roa.rep.admin.ch

**SYRIAN ARAB REPUBLIC -
 RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE -
 REPÚBLICA ÁRABE SIRIA**

Head of Delegation

Mr Mohammad Walid TAWIL
 Deputy Director-General
 General Commission for Scientific
 Agricultural Research
 P.O. Box 113
 Douma
 Damascus
 Phone: +963 11 5744053
 Fax: +963 11 5757992 - 5744053
 Email: gcsa-dir@mail.sy

THAILAND - THAÏLANDE - TAILANDIA

Head of Delegation

Ms Chutima RATANASATIEN
 Senior Agricultural Scientist
 Plant Variety Protection Division
 Department of Agriculture (DOA)
 Phaholyothin Rd
 Chatuchak
 10900 Bangkok
 Phone: +66 02 9407214
 Fax: +66 02 5614665
 Email: chutima_ratanasatien@yahoo.com;
 chutimar@doa.go.th

Alternate(s)

Ms Dusadee RUNGSIPALASAWASDI
 Chief
 Agricultural Innovation and Traditional
 Knowledge Group
 Agricultural Technology and Sustainable
 Agriculture Policy Division (ATSAP)
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 Rajdamnoen Nok Avenue
 Bangkok 10200
 Phone: +66 2 6298971
 Fax: +66 2 2801555
 Email: dusadeer@hotmail.com

Ms Vanida KHUMNIRDPETCH

Animal Scientist
 Department of Livestock Development
 (DLD)
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 Road Rajatavee
 Phayathai
 Bangkok 10400
 Phone: +66 2 6534451
 Fax: +66 2 6534922
 Email: vanidak@yahoo.com

Mr Pan PANKHAO

Agricultural Scientist
 Department of Agriculture
 Plant Varieties Protection Division
 50 Phaholyothin Rd., Ladyao
 Chatuchak Bangkok 10900
 Phone: +66 29407421
 Fax: +66 25790548
 Email: ppk1969@hotmail.com

TOGO

Chef de délégation

Mme Hadyatou DANTSEY-BARRY
 Point focal national RPGAA
 Chargée des ressources phylogénétiques
 Institut Togolais de Recherche
 Agronomique (ITRA)
 B.P. 1163
 Lomé
 Phone: +228 2252148
 Fax: +228 9166189
 Email: itra@cafe.tg; hadyabarry@yahoo.fr

TONGA

Head of Delegation

Mr Mana'ia HALAFIHI
 Chief Agronomist and Coordinator for Plant
 Genetics
 Ministry of Agriculture and Food
 P.O. Box 14
 Nuku'alofa
 Phone: +676 23038
 Fax: +676 27401

TUNISIA - TUNISIE - TÚNEZ

Chef de délégation

M Naceur HAMZA
 Ingénieur général
 Ministère de l'agriculture et des ressources
 hydrauliques
 30 rue Alain Savary
 1002 Tunis
 Phone: +216 71755985 - 71230024
 Fax: +216 71752897 - 71230077
 Email: hamza.naceur@iresa.agrinet.tn

Suppléant(s)

M Mohamed KHARRAT
 Maître de Recherche
 Institut National des Recherches
 Agronomiques de Tunisie
 Rue Hédi Karray
 2080 Ariana
 Phone: +216 1 230 024
 Fax: +216 1 752 897
 Email: kharrat.mohamed@iresa.agrinet.tn

M Abdelhamid ABID
 Conseiller des Affaires Etrangères
 Chargé du dossier de la Coopération de la
 Tunisie avec les Instituts Multilatérales
 établies à Rome
 Ambassade de la République tunisienne
 Via Asmara, 7
 00199 Rome, Italie
 Phone: +39 0686215033 - 068603060/8
 Fax: +39 0686218204
 Email: at.roma@tiscali.it

TURKEY - TURQUIE - TURQUÍA

Head of Delegation

Mr Vehbi ESER
 Head of Department
 General Directorate of Agricultural
 Research
 Ministry of Agriculture and Rural Affairs
 06171 Yenimahalle
 Phone: +90 312 3435675
 Fax: +90 312 3152698
 Email: veser@tagem.gov.tr

Alternate(s)

Ms A. Oya AKIN
 National Coordinator for Animal Genetic
 Resources
 Expert
 General Directorate of Agricultural
 Research
 Ministry of Agriculture and Rural Affairs
 06171 Yenimahalle
 Phone: +90 312 3157623/240
 Fax: +90 312 3153448
 Email: oakin@tagem.gov.tr;
 akinoya@gmail.com

Mr Yüksel YÜCEKAL
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the Republic of Turkey
 Via Palestro, 28
 00185 Rome, Italy
 Phone: +39 0644594200
 Fax: +39 064941526
 Email: yyucekal@mfa.gov.tr;
 faodt@libero.it; roma.be@libero.it

Mr Arzu ÜNAL
 Expert
 General Directorate of Agricultural
 Research
 Ministry of Agriculture and Rural Affairs
 06171 Yenimahalle
 Phone: +90 312 3157623/288
 Fax: +90 312 3152698
 Email: aunal@tagem.gov.tr

UGANDA - OUGANDA

Head of Delegation

Mr Daniel K.N. SEMAMBO
 Executive Director
 National Animal Genetic Resources Centre
 and Data Bank (NAGRC&DB)
 National Coordinator for Animal Genetic
 Resources
 Ministry of Agriculture
 P.O. Box 183
 Entebbe
 Phone: +256 41 320831
 Fax: +256 41 349422
 Email: cattbtd@imul.com

Alternate(s)

Mr Robert SABIITI
 First Secretary/Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the Republic of Uganda
 Via Lungotevere dei Mellini, 44
 00193 Rome, Italy
 Phone: +39 063225220 - 063207232
 Fax: +39 06 213688
 Email: ugandaembassyrome@hotmail.com

**UNITED ARAB EMIRATES –
 ÉMIRATS ARABES UNIS –
 EMIRATOS ÁRABES UNIDOS**

Head of Delegation

Mr Ali Hassan Saeed Mohamed
 ALHAMOUDI
 Ministry of Environment and Water
 P.O. Box 213
 Abu Dhabi
 Phone: +971 2 6662781
 Fax: +971 2 6654787
 Email: ahamoudi@moew.gov.ae

Alternate(s)

Mr Mirghani Hassan OBEID ALI
 Embassy of the United Arab Emirates
 Via della Camilluccia 492
 00135 Rome, Italy
 Phone: +39 0636306100
 Fax: +39 0636306155
 Email: uaeroma@tin.it

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI -
 REINO UNIDO**

Head of Delegation

Mr Martyn J. IBBOTSON
 Head of Genetic Resources Team
 Department of Environment, Food and
 Rural Affairs
 Science Strategy and International Division
 Genetic Resources and Kew Sponsorship
 Team
 Area 1B, Nobel House
 17, Smith Square
 London SW1P 3JR
 Phone: +44 207 238 1653
 Fax: +44 207 238 3297
 Email: martyn.ibbotson@defra.gsi.gov.uk

Alternate(s)

Mr Mike T. ROPER
 Department for Environment, Food and
 Rural Affairs
 United Kingdom National Coordinator for
 Animal Genetic Resources
 Livestock and Meat Chain Team
 9, Millbank
 c/o 17, Smith Square
 London SW1P 3JR
 Phone: +44 207 238 3150
 Fax: +44 207 238 3114
 Email: mike.roper@defra.gsi.gov.uk

Mr Victor HEARD

Chair European Regional Group
 Deputy Permanent Representative to FAO
 United Kingdom Permanent Representation
 to the United Nations Food and Agriculture
 Agencies in Rome
 Via di Monserrato 48, Int 1
 Rome, Italy
 Phone: +39 0668400911 - 06684400919
 Fax: +39 0668400920
 Email: v-heard@dfid.gov.uk

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA -
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE -
REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA**

Head of Delegation

Mr Wilfred Joseph NGIRWA
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Embassy of the United Republic of
Tanzania
Villa Tanzania
Via Cortina D'amezzo, 185
00135 Rome, Italy
Phone: +39 0633485801 - 0633485820
Fax: +39 0633485828
Email: info@embassyoftanzania.it

Alternate(s)

Mr Mohamed Ahmed Mustafa MSABAHA
Assistant Director
Department of Research and Training
Ministry of Agriculture, Food and
Cooperative
Kilimo House II
Mandela/Kilimo road
Box 2066
Dar es Salaam
Phone: +255 22 2865314
Fax: +255 22 2865312
Email: mmmsabaha@yahoo.co.uk

Mrs Perpetua Mary Simon HINGI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the United Republic of
Tanzania
Villa Tanzania
Via Cortina D'amezzo, 185
00135 Rome, Italy
Phone: +39 0633485801 - 0633485820
Fax: +39 0633485828
Email: info@embassyoftanzania.it

**UNITED STATES OF AMERICA -
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE –
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA**

Head of Delegation

Mr David HEGWOOD
Minister-Counselor of Agricultural Affairs
Alternate Permanent Representative to
FAO
United States Mission to the United
Nations Agencies for Food and Agriculture
(Permanent Representation to FAO)
Via Sallustiana 49
00187 Rome, Italy
Phone: +39 0646743500
Fax: +39 0646743535
Email: USUNRome@State.Gov

Alternate(s)

Mr Harvey BLACKBURN
Coordinator
National Animal Germplasm Program
National Centre for Genetic Resources
Preservation
Agricultural Research Service
Department of Agriculture
1111 South Mason St.
CO 80515 Fort Collins
Phone: +1 970 4953268
Fax: +1 970 2211427
Email: harvey.blackburn@ars.usda.gov

Mr Robert BERTRAM
Team Leader
International Research and Biotechnology
Bureau for Economic Growth,
Environment and Trade
United States Agency for International
Development
Ronald Reagan Building
Washington, D.C. 20523-1000
Phone: +1 202 7124810
Fax: +1 202 2163524
Email: rbertram@usaid.gov

Mr William BRAKEL
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 United States Mission to the United
 Nations Agencies for Food and Agriculture
 (Permanent Representation to FAO)
 Via Sallustiana 49
 00187 Rome, Italy
 Phone: +39 0646743500
 Fax: +39 0646743535
 Email: USUNRome@State.Gov

Mr Peter BRETTING
 National Program Staff
 Agricultural Research Service
 Department of Agriculture
 5601 Sunnyside Dr.
 Beltsville, MD 20705-5139
 Phone: +1 301 504 5541
 Fax: +1 301 504 6191
 Email: peter.bretting@ars.usda.gov

Ms Sezaneh M. SEYMOUR
 Office of Ecology and Terrestrial
 Conservation
 United States Department of State
 Phone: +1 202 7364789
 Email: seymoursm@state.gov

URUGUAY

Jefe de Delegación
 Sra Stella Maris REGINENSI RIVERA
 Coordinadora
 Unidad de Tecnología de los Alimentos
 (Microbiología)
 Facultad de Agronomía
 Universidad de la República
 Garzón 780
 12900 Montevideo
 Phone: +598 2 3547991
 Fax: +598 2 3597191/94
 Email: sregis@fagro.edu.uy

Suplente(s)
 Sr Tabaré BOCALANDRO YAPEYÚ
 Ministro
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Embajada de la República Oriental del
 Uruguay
 Via Vittorio Veneto, 183
 00187 Roma, Italia
 Phone: +39 064821776 - 064821777
 Fax: +39 064823695
 Email: uruit@ambasciatauruguay.it

Sra Gabriela CHIFFLET
 Consejera
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Embajada de la República Oriental del
 Uruguay
 Via Vittorio Veneto, 183
 00187 Roma, Italia
 Phone: +39 064821776 - 064821777
 Fax: +39 064823695
 Email: uruit@ambasciatauruguay.it

VENEZUELA
(BOLIVARIAN REPUBLIC OF) -
VENEZUELA
(RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU) -
VENEZUELA
(REPÚBLICA BOLIVARIANA DE)

Jefe de Delegación
 Sra Carmen Danahe COVA CALMA
 Directora General de Alimentos
 Viceministerio de Políticas Alimentarias
 Ministerio del Poder Popular para la
 Alimentación
 Av. Andrés Bello
 Edf. Las Fundaciones
 Planta Baja Local 16
 Municipio Libertador
 Distrito Capital - Caracas
 Phone: +58 212 5770257
 Email: oirp@minal.gob.ve

Suplente(s)

Sra Ariadna Rosa GARDIÉ QUINTERO
 Funcionaria
 Dirección General de Alimentos
 Viceministerio de Políticas Alimentarias
 Ministerio del Poder Popular para la
 Alimentación
 Av. Andrés Bello
 Edf. Las Fundaciones
 Planta Baja Local 16
 Municipio Libertador
 Distrito Capital - Caracas
 Phone: +58 212 5770257
 Email: oirp@minal.gob.ve

Sra Beatriz GRATEROL
 Investigadora
 Especialista Área Vegetal
 Instituto Nacional de Investigaciones
 Agrícolas (INIA - Núcleo Amazonas)
 Ministerio del Poder Popular para Ciencia y
 Tecnología
 Avenida Universidad, vía El Limón
 Apartado 2103
 Maracay - Estado Aragua
 Phone: + 58 243 2404642 - 2404911
 Email: info@inia.gob.ve

Sra Mabel RUIZ MOLLEGA
 Asistente
 Embajada de la República Bolivariana de
 Venezuela
 Via Nicolò Tartaglia, 11
 00197 Roma
 Italia
 Phone: +39 068079797 - 068079464
 Fax: +39 068084410
 Email: embaveit@iol.it

YEMEN - YÉMEN

Head of Delegation

Mr Ali Abdulla AL-SHURAI
 Director-General
 National Genetic Resources Centre
 P.O. Box 3411
 Hodeidah
 Dhamar
 Phone: +967 6 423917
 Fax: +967 6 423914
 Email: shuraiaa@yahoo.com;
 shurai@y.net.ye;
 NGRC_yemen@yahoo.com

ZAMBIA - ZAMBIE

Head of Delegation

Mr Godfrey MWILA
 Expert
 Principal Agricultural Research Officer
 Ministry of Agriculture, Food and Fisheries
 Private Bag 7
 Chilanga
 Phone: +260 1 278380 - 966745604
 Fax: +260 1 278130
 Email: mwilagodfrey@yahoo.co.uk;

Alternate(s)

Ms Catherine MUNGOMA
 Chief Agricultural Research Officer
 Zambia Agriculture Research Institute
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 Golden Valley Agricultural Research Trust
 P.O. Box 54
 Fringilla
 Phone: +260 1 213829
 Fax: +260 1 213832
 Email: maize@zamnet.zm

Mr Benson MWENYA
 National Coordinator for Farm Animal
 Genetic Resources
 Chief
 Livestock Products Office
 Mulungushi House
 P.O. Box 50060
 Lusaka
 Phone: +260 1250274
 Email: fangr@zamnet.zm

ZIMBABWE

Head of Delegation

Mr Claid MUJAJU
 Head
 Agricultural Research and Extension
 Services
 Seed Services and Genebank
 P.O. Box CY550
 Causeway
 Harare
 Phone: +263 4 70453/9 - 720370
 Fax: +263 4 791223
 Email: seedserv@mweb.co.zw

Alternate(s)

Mr Michael MUCHENJE NYERE

Counsellor

Alternate Permanent Representative to

FAO

Embassy of the Republic of Zimbabwe

Via Virgilio, 8

00193 Rome, Italy

Phone: +39 0668308282 - 0668308273/265

Fax: +39 0668308324

Email: zimrome-wolit@tiscalinet.it

**REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES
REPRESENTANTES DE NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS**

**INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY
AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE
ORGANISMO INTERNACIONAL DE ENERGÍA ATÓMICA**

Mr Royal Frederick KASTENS
International Atomic Energy Agency (Geneva)
United Nations
Room B 426
Palais des Nations
CH-1211 Geneva 10, Switzerland
Phone: +41 22 9173632
Fax: +41 22 9170066
Email: iaeage@unog.ch

**UNITED NATIONS CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY
CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
CONVENIO DE LAS NACIONES UNIDAS SOBRE LA DIVERSIDAD BIOLÓGICA**

Mr Kalemani Jo MULONGOY
Principal Officer
Scientific, Technical and Technological Matters Division
United Nations Convention on Biological Diversity
413, Saint Jacques Street, suite 800
Montreal QC H2Y 1N9, Canada
Phone: +1 514 287 7027
Fax: +1 514 288 6588
Email: jo.mulongoy@cbd.int

**OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES**

**COMMUNITY OF SAHEL-SAHARAN STATES
COMMUNAUTÉ DES ÉTATS SAHÉLO-SAHARIENS
COMUNIDAD DE ESTADOS SAHELO-SAHARIANOS**

Mr Nuri Ibrahim HASSAN
Adviser to the Secretary General on Agriculture Issues
Community of Sahel-Saharan States (CEN-SAD)
Aljazeera Square
P.O. Box 81824
Tripoli, Libya
Phone: +218 91 313 1020
Fax: +218 21 444 0076
Email: general.sec@cen-sad.org

**CONSULTATIVE GROUP ON INTERNATIONAL AGRICULTURAL RESEARCH
GROUPE CONSULTATIF POUR LA RECHERCHE AGRICOLE INTERNATIONALE
GRUPO CONSULTIVO SOBRE INVESTIGACIÓN AGRÍCOLA INTERNACIONAL**

Mr Emile FRISON
Director-General
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fuimicino)
Rome, Italy
Phone: +39 066118202
Fax: +39 066118405
Email: e.frison@cgiar.org

Mr Paul BORDONI
Scientific Assistant
Global Facilitation for Underutilized Species
Global Partnerships Programme
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fuimicino)
Rome, Italy
Phone: +39 066118302
Fax: +39 066118405
Email: p.bordoni@cgiar.org

Ms Marije BIJ DE VAATE
Associate Scientist
Bioversity International (CGIAR)
SSA office c/o ICRAF
P.O. Box 30677
00100 Nairobi, Kenya
Phone: +254 20 7224500 - 7224509
Fax: +254 20 7224501
Email: m.bijdevaate@cgiar.org

Mr Ehsan DULLOO
Project Coordinator
Conservation of Agricultural Biodiversity
Understanding and Managing Biodiversity
Programme
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fuimicino)
Rome, Italy
Phone: +39 006118206
Fax: +39 066118405
Email: e.dulloo@cgiar.org

Ms Elizabeth GOLDBERG
Head
Capacity Development Research and Support
Unit
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fuimicino)
Rome, Italy
Phone: +39 066118237
Fax: +39 066118405
Email: e.goldberg@cgiar.org

Mr Michael HALEWOOD
Head
Policy Research and Support Unit
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fuimicino)
Rome, Italy
Phone: +39 066118294
Fax: +39 066118405
Email: m.halewood@cgiar.org

Mr Olivier HANOTTE
Project Leader BT02
Animal Genetic Resources
International Livestock Research Institute
(ILRI-CGIAR)
P.O. Box 30709
Nairobi 00100, Kenya
Phone: +254 20 4223466
Fax: +254 20 4223001
Email: o.hanotte@cgiar.org

Mr Toby HODGKIN
Director
Global Partnerships Programme
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fuimicino)
Rome, Italy
Phone: +39 066118212
Fax: +39 066118405
Email: t.hodgkin@cgiar.org

Ms Irmgard HOESCHLE-ZELEDON
Coordinator
Global Facilitation for Underutilized Species
Global Partnerships Programme
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fuimicino)
Rome, Italy
Phone: +39 066118236
Fax: +39 066118405
Email: s.hutchinson@cgiar.org

Ms Sara HUTCHINSON
Programme Assistant
Global Partnerships Programme
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fuimicino)
Rome, Italy
Phone: +39 066118236
Fax: +39 066118405
Email: s.hutchinson@cgiar.org

Ms Ruth RAYMOND
Head
Public Awareness Unit
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fuimicino)
Rome, Italy
Phone: +39 066118215
Fax: +39 066118405
Email: r.raymond@cgiar.org

Ms Laura SNOOK
Director
Understanding and Managing Biodiversity
Programme
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fuimicino)
Rome, Italy
Phone: +39 066118343
Fax: +39 066118405
Email: l.snook@cgiar.org

Mr Jozef TUROK
Regional Director, Europe
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fiumicino)
Rome, Italy
Phone: +39 066118250
Fax: +39 066118405
Email: j.turok@cgiar.org

Mr Jan ENGELS
Genetic Resources Management Advisor
Global Partnerships Programme
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fiumicino)
Rome, Italy
Phone: +39 066118222
Fax: +39 066118405
Email: j.engels@cgiar.org

Mr Malcom BEVERIDGE
Discipline Director for Aquaculture and
Genetics
WorldFish Center (CGIAR)
P.O. Box 1261
11728 Maadi
Cairo, Egypt
Phone: +20 2 736 4114
Fax: 20 2 736 4112
Email: m.beveridge@cgiar.org

Ms Barbara Ann RISCHKOWSKY
Senior Livestock Scientist
International Centre for Agricultural Research
in the Dry Areas (ICARDA-CGIAR)
P.O. Box 5466
Damascus Highway
Tel Hadya, Aleppo, Syrian Arab Republic
Phone: +963 21 2213433 - 2213477
Email: b.rischkowsky@cgiar.org

Ms Isabel LÓPEZ NORIEGA
Legal Specialist
Policy Research and Support Unit
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fiumicino)
Rome, Italy
Phone: +39 066118307
Fax: +39 066118405
Email: i.lopez@cgiar.org

Mr Atli STANNARD
Intern
Bioversity International (CGIAR)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese (Fiumicino)
Rome, Italy
Phone: +39 0661181
Fax: +39 0661979661
Email: bioversity@cgiar.org

Mr Eng Siang LIM
Honorary Research Fellow, Policy
Regional Office for Asia, Pacific and Oceania
Bioversity International (CGIAR)
P.O. Box 236
PM Post Office, Serdang
43400 Selangor Darul Ehsan, Malaysia
Phone: +60 3 89423891
Fax: +60 3 89487655
Email: e.lim@cgiar.org

**GLOBAL CROP DIVERSITY TRUST
FOND FIDUCIAIRE MONDIAL POUR LA DIVERSITÉ VÉGÉTAL
FONDO MUNDIAL PARA LA DIVERSIDAD DE CULTIVOS**

Mr Cary FOWLER
Executive Director
Global Crop Diversity Trust
c/o FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Phone: +39 06570 53841
Fax: +39 06570 54951
Email: cary.fowler@croptrust.org

Mr Ola WESTENGEN
Programme Officer
Global Crop Diversity Trust
c/o FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Phone: +39 0657054119
Fax: +39 06570 54951
Email: ola.westengen@croptrust.org

Ms Mellissa WOOD
Director of Programme Development
Global Crop Diversity Trust
c/o FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Phone: +39 06570 55426
Fax: +39 06570 54951
Email: mellissa.wood@croptrust.org

Ms Britta SKAGERFÄLT
Associate Professional Officer
Global Crop Diversity Trust
c/o FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Phone: +39 0657055142
Fax: +39 06570 54951
Email: britta.skagerfalt@croptrust.org

**NORDIC COUNCIL OF MINISTERS
CONSEIL NORDIQUE DES MINISTRES
CONSEJO NÓRDICO DE MINISTROS**

Ms Lise Lykke STEFFENSEN
Nordic Council of Ministers
Store Strandstraede 18
DK 1255 Copenhagen, Denmark
Phone: +45 33960256
Fax: +45 29692933
Email: lls@norden.org

Ms Vivi NIELSEN
Dept. Of Agriculture Sciences
Faculty of Agricultural Sciences
University of Aarhus
Blichers Allé 20
P.O. Box 50
DK-8830 Tjele, Denmark
Phone: +45 89991361
Email: vivih.nielsen@agrsci.dk

Ms Benedicte LUND
Nordic Gene Bank Farm Animals
P.O. Box 5025
N-1432 As, Norway
Phone: +47 64965202
Email: benedicte.lund@umb.no

**NORDIC GENE BANK
BANQUE NORDIQUE DE GÉNÉTIQUE
BANCO NÓRDICO DE GENES**

Mr Erling FIMLAND
Director
Nordic Gene Bank (NGB) and Nordic Gene Bank Farm Animals (NGH)
Box 41
Se-230 53 Alnarp, Sweden
Phone: +47 926 98 547
Fax: +46 40536650
Email: erling.fimland@nordgen.org

Mr Magnus FINCKENHAGEN
Legal Advisor
Research assistant Fridtjof Nansen Institute
Nordic Gene Bank (NGB) and Nordic Gene Bank Farm Animals (NGH)
Box 41
Se-230 53 Alnarp, Sweden
Phone: +47 67111945
Fax: +47 67111910
Email: mfi@fni.no

**SOUTHERN AFRICAN DEVELOPMENT COMMUNITY
COMMUNAUTÉ DU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE
COMUNIDAD PARA EL DESARROLLO DEL ÁFRICA MERIDIONAL**

Ms Thandie LUPUPA
SPGRC Acting Director
SADC Plant Genetic Resources Centre
Private Bag CH 6
ZA 15302 Lusaka, Zambia
Phone: +260 1 233391/2
Fax: +260 1 233746 - 230515
Email: spgrc@zamnet.zm

Mr Moneim FATIH
SPGRC Adviser
SADC Plant Genetic Resources Centre
Private Bag CH 6
ZA 15302 Lusaka, Zambia
Phone: +260 1 233391/2
Fax: +260 1 233746 - 230515
Email: spgrc@zamnet.zm

**WORLD ORGANIZATION FOR ANIMAL HEALTH
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE SANIDAD ANIMAL**

Mr Francesco BERLINGIERI
Deputy Director
International Trade Department
World Organization for Animal Health (OIE)
12, rue de Prony
75017 Paris, France
Phone: +33 1 44151888
Fax: +33 1 42670987
Email: f.berlingieri@oie.int; oie@oie.int

**OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO-GUBERNAMENTALES**

**ACTIONAID INTERNATIONAL
AIDE ET ACTION INTERNATIONALE**

Ms Magdalena Anna KROPIWNICKA
Food and Hunger Policy Advisor
Actionaid International
Via Volta 39/B
00153 Rome, Italy
Phone: +39 0657137185
Fax: +39 065780485
Email: m.kropiwnicka@actionaidinternational.it

FRIENDS WORLD COMMITTEE FOR CONSULTATION

Ms Tasmin RAJOLTE
Representative
Quaker International Affairs Programme (QUIAP)
Friends World Committee for Consultation (FWCC)
574 Somerset Street W, Suite 3
Ottawa K1R 5K2, Canada
Phone: +1 613 2317311
Fax: +1 613 2317290
Email: qiap@quaker.ca

Mr Carlos CORREA
Consultant
Quaker International Affairs Programme (QUIAP)
Friends World Committee for Consultation (FWCC)

Mr Geoff TANSEY
Consultant
Quaker International Affairs Programme (QUIAP)
Friends World Committee for Consultation (FWCC)
Royal House
Hebden Bridge, HX7 8BA
United Kingdom
Phone: +44 1422 842752
Fax: +44 1422 843917
Email: geoff@tansey.org.uk

**INTERNATIONAL FEDERATION OF ORGANIC AGRICULTURE MOVEMENTS
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES MOUVEMENTS D'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE LOS MOVIMIENTOS DE AGRICULTURA
BIOLÓGICA**

Ms Cristina GRANDI
Liaison Office to FAO and IFAD
Via Piave 14
00187 Rome, Italy
Phone: +39 0645437485
Fax: +39 0645437486
Email: c.grandi@ifaoam.org

**INTERNATIONAL FEDERATION OF WOMEN IN LEGAL CAREERS
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES DES CARRIÈRES JURIDIQUES
FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE MUJERES JURISTAS**

Ms Antonietta CESCUT
Lawyer
Permanent Representative to the FAO
International Federation of Women in Legal Careers

**INTERNATIONAL INSTITUTE FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT
INSTITUT INTERNATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
INSTITUTO INTERNACIONAL PARA EL DESARROLLO SOSTENIBLE**

Ms Ingrid BARNESLEY
IISD Reporting Services
212 47th St. 21F
New York NY 10017
United States of America
Phone: +1 646 5367556
Fax: +1 646 2190955
Email: ingrid@iisd.org

Mr Harry JONAS
IISD Reporting Services
212 47th St. 21F
New York NY 10017
United States of America
Phone: +1 646 5367556
Fax: +1 646 2190955
Email: harry@iisd.org

Ms Asheline APPLETON
IISD Reporting Services
212 47th St. 21F
New York NY 10017
United States of America
Phone: +1 646 5367556
Fax: +1 646 2190955
Email: asheline@iisd.org

**INTERNATIONAL PLANNING COMMITTEE FOR FOOD SOVEREIGNTY
COMITÉ INTERNATIONAL DE PLANIFICATION DES ONG/OSC POUR LA
SOVERAINETÉ ALIMENTAIRE
COMITÉ INTERNACIONAL DE PLANIFICACIÓN DE LAS ONG/OSC PARA LA
SOBERANÍA ALIMENTARIA**

Mr Andrea FERRANTE
Technical Coordinator
IPC Secretariat / AIAB
IPC for Food Sovereignty
Phone: +39 0761306589
Fax: +39 0761306589
Email: a.ferrante@aiab.it

Mr Saul VICENTE
IPC / International Indian Treaty Council
IPC for Food Sovereignty
Phone: +39 0761306589
Fax: +39 0761306589
Email: binizaa2002@yahoo.com.mx

Mr Antonio ONORATI
International Focal Point
IPC Secretariat / Crocevia
IPC for Food Sovereignty
Phone: +39 0761306589
Fax: +39 0761306589
Email: mc2535@mclink.it

Mr Pierluigi BOZZI
IPC / Crocevia
IPC for Food Sovereignty
Phone: +39 0761306589
Fax: +39 0761306589
Email: crocevia@croceviaterra.it;
p.bozzi@yahoo.it

Ms Beatriz GASCO VERDIER
Liaison Officer
IPC Secretariat
IPC for Food Sovereignty
Phone: +39 0761306589
Fax: +39 0761306589
Email: lo@foodsovereignty.org

Mr Massimo TANCA
IPC / Crocevia
IPC for Food Sovereignty
Phone: +39 0761306589
Fax: +39 0761306589
Email: crocevia@croceviaterra.it

**INTERNATIONAL SEED FEDERATION
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DU COMMERCE DES SEMENCES**

Mr Bernard LE BUANEC
Secretary General
International Seed Federation
7 Chemin du Reposoir
1260 Nyon
Switzerland
Phone: +41 22 3654420
Fax: +41 22 3654421
Email: isf@worldseed.org

Ms Radha RANGANATHAN
Technical Director
International Seed Federation
7 Chemin du Reposir
1260 Nyon
Switzerland
Phone: +41 22 3654420
Fax: +41 22 3654421
Email: isf@worldseed.org

**LEAGUE FOR PASTORAL PEOPLES
LIGUE DES PEUPLES PASTEURS**

Ms Ilse KÖHLER-ROLLEFSON
League for Pastoral Peoples and Endogenous
Livestock Development
Pragelatostr 20
64372 Ober-Ramstadt
Germany
Phone: +49 6154 53642
Fax: +49 6154 53642
Email: ilse@pastoralpeoples.org;
ilse.koehlerroll@gmail.com

Mr Andreas WILKES
The Mountain Institute
Jianwai SOHO 3-1101
Chaoyang District Beijing
100022 China
Phone: +86 10 5869 8584
Fax: +86 10 5869 8629
Email: awilkes@mountain.org

Mr Marcelo PÉREZ CENTENO
AER INTA
CP 8353
Chos Malal, Neuquén
Argentina
Phone: +542948 422456
Email: pcenteno@bariloche.inta.gov.ar;
pcenteno@speedy.com.ar

Ms Susanne GURA
League for Pastoral Peoples and Endogenous
Livestock Development
Pragelatostr 20
64372 Ober-Ramstadt
Germany
Phone: +49 228 9480670
Fax: +49 2289764777
Email: gura@dinse.net;
susanne@pastoralpeoples.org

Mr Thomas LOQUANG
Kisup Ateker Peace and Endogenous
Development Organisation
c/o Lily Nakiru World Food Programme
Plot 17-19
Clement Hill Road, Kampala
Uganda
Phone: +256 772 224 466
Fax: +256 312 242 500
Email: aatomloquang@yahoo.com

Ms Tina GOETHE
Head of Development Politics
SWISSAID
Phone: +41 31 3505475
Email: t.goethe@swissaid.ch

Mr Hanwant SINGH RATHORE
Lokhit Pashu-Palak Sansthan
P.O. Box 1
Sadri 306702
District Pali
Rajasthan
India
Phone: +91 2934 285086
Email: lppsraj@gmail.com;
camelherds@yahoo.co.in

NETWORK OF AQUACULTURE CENTRES IN ASIA-PACIFIC

Ms Sena S. DE SILVA
Director General
Network of Aquaculture Centres in Asia-Pacific
P.O. Box 1040
Kasetsart Post Office
Bangkok 10903
Thailand
Phone: +66 2 561172
Fax: +66 2 5611727
Email: sena.desilva@enaca.org

**PRACTICAL ACTION
ACTION PRATIQUE
SOLUCIONES PRÁCTICAS**

Mr Patrick MULVANY
Senior Policy Adviser
Practical Action
Schumacher Centre for Technology and Development
Bourton on Dunsmore
Rugby
CV23 9QZ
United Kingdom
Phone: +44 1926 634430
Fax: +44 1926 634401
Email: practicalaction@practicalaction.org.uk

SEEDNET

Ms Eva THÖRN
SEEDNet Coordinator
Swedish Biodiversity Centre
Box 41
230 53 Alnarp
Sweden
Phone: +46 40 415587
Email: eva.thorn@cbm.slu.se

SOUTHEAST ASIAN REGIONAL INITIATIVES FOR COMMUNITY EMPOWERMENT

Ms Wilhelmina R. PELEGRINA
Executive Director
South East Asia Regional Initiative for Community Empowerment (SEARICE)
29 Magiting Street
Teachers Village
Quezon City 1101, Philippines
Phone: +63 2 4337182 - 4332067
Fax: +63 2 9216170 - 9226710
Email: didit_peregrina@searice.org.ph; searice@searice.org.ph

Mr Chrisgel Ryan A. CRUZ
Policy Officer
Southeast Asian Regional Initiatives for Community Empowerment (SEARICE)
29 Magiting Street
Teachers Village
Quezon City 1101, Philippines
Phone: +63 2 4337182 - 4332067
Fax: +63 2 9216170 - 9226710
Email: arcibaldcruz@gmail.com; policy@searice.org.ph; searice@searice.org.ph

**SECRETARIAT OF THE FAO COMMISSION ON GENETIC RESOURCES FOR FOOD
AND AGRICULTURE**
**SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION E L'AGRICULTURE DE LA FAO**
**SECRETARÍA DE LA COMISIÓN DE RECURSOS GENÉTICOS PARA LA
ALIMENTACIÓN Y LA AGRICULTURA DE LA FAO**

Mr Clive STANNARD
Officer in Charge
Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture
Food and Agriculture Organization of the United Nations
Viale delle Terme di Caracalla 1
00153 Rome, Italy
Phone: +39 0657055480
Fax: +39 0657053057
Email: clive.stannard@fao.org

Mr Dan LESKIEN
Specialist Legal Adviser
Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture
Food and Agriculture Organization of the United Nations
Viale delle Terme di Caracalla 1
00153 Rome, Italy
Phone: +39 0657054666
Fax: +39 0657053057
Email: dan.leskien@fao.org

Mr Álvaro TOLEDO CHÁVARRI
Programme Officer
Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture
Food and Agriculture Organization of the United Nations
Viale delle Terme di Caracalla 1
00153 Rome, Italy
Phone: +39 0657054497
Fax: +39 0657053057
Email: alvaro.toledo@fao.org

Mr Richard LAING
Consultant
Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture
Food and Agriculture Organization of the United Nations
Viale delle Terme di Caracalla 1
00153 Rome, Italy

Ms Kim-Anh TEMPELMAN
Consultant
Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture
Food and Agriculture Organization of the United Nations
Viale delle Terme di Caracalla 1
00153 Rome, Italy